



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

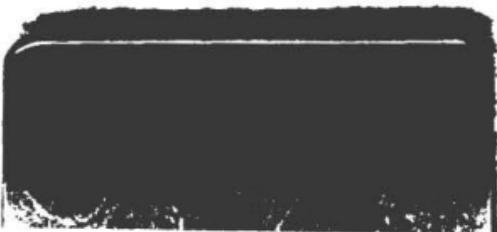
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

GLW. 511 ^{ML} - 1681,4

Mercurio



<36623710760013

S

<36623710760013

Bayer. Staatsbibliothek

11

33

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAVPHIN.

AVRIL 1681.



A PARIS.

AV PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice

Chez **C. BLAGEART**, Rue S. Jacques,
à l'entrée de la Rue du Plâtre,
Et en la Boutique Court-Neuve du Palais,
A U D A U P H I N.

Chez **T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. D. C. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



MERCVRE

GALANT

AVRIL 1681.

IE vous ay parlé, Madame, dans quelque'une de mes Lettres de l'année dernière, d'une Académie de Beaux Esprits qui s'est établie depuis peu à Villefranche, & dont Mon-
Avril 1681. A

2 MERCURE

sieur l'Archevesque de Lyon est le Protecteur. Comme elle ne s'est formée que pour consacrer toutes ses veilles au Roy, ce sera elle qui me fournira aujourd'huy l'Eloge que vous attendez de ce grand Prince. L'impatience qu'elle a de rendre son zele public, l'a obligée d'emprunter la voix de M^r Mignot de Buffy pour se faire entendre, & voicy de quelle maniere ce digne Académicien s'est expliqué au nom de sa Compagnie.

22525252525252525252

L'ACADEMIE

DE VILLEFRANCHE,

AU ROY.

EPISTRE.

GRAND PRINCE, *que le Ciel*
à nos vœux complaisant,
 Nous a voulu donner comme un rare
 présent;

GRAND PRINCE, *que l'on voit dās*
la Paix, dans la Guerre,
 Montrer l'Art de régner aux Princes
 de la Terre;

Ne sois pas offensé, si ma Muse au
 Berceau

Ose pour te louer employer son Pin-
 ceau.

En vain elle résiste à l'ardeur qui
 la presse,

4 MERCURE

*En vain elle connoit qu'elle a trop
de foiblesse*

*Pour chanter dignement tes hauts
Faits, tes Vertus;*

*Elle aime mieux moins dire, & ne
retarder plus.*

*Son amour, son respect, sont trop forts
pour les taire,*

*Il vaut mieux en parlant, qu'elle
soit téméraire;*

*Mais si ses Vers n'ont point de force
ny d'appas,*

*Ils sont ses premiers fruits, ne les
méprise pas.*

*Mille Plumes déjà d'une source
féconde,*

*Ont porté ton grand Nom sur la
Terre & sur l'Onde;*

*Et par mille beaux traits qu'on ne
peut imiter,*

*Ont sçeu facilement te peindre &
te vanter.*

GALANT.

En tout temps, en tous lieux, les
Filles de Mémoire,
Font leur plus grand plaisir de ce-
lébrer ta gloire;

Leurs Ouvrages n'ont point de plus
charmant Objet,
Et tu leur es toujours un fertile
Sujet.

On ne les voit jamais dans un hon-
teux silence;

A peine une a finy, que l'autre re-
commence.

Quand elles pensent estre au bout de
leurs travaux,

Tu leur en fais trouver aussitost de
nouveaux.

Elles verroient sans toy leurs veines
infertiles,

Et leurs voix bien souvent leur
seroient inutiles,

Si ton Nom glorieux, digne seul de
leurs chants,

6 MERCURE

Ne leur donnoit dequoy les rendre
plus touchans.

Depuis le jour heureux que le Ciel te
fit naistre,

On a veu le Parnasse en Grands
Hommes s'accroistre,

Et jamais il ne fut dans le Sacré
Vallon

Tant d'illustres Enfans du divin
Apollon.

On sçait bien qu'il en est dont la
veine s'épuise,

Avant que d'avoir pû finir leur en-
treprise.

Ils ont pourtant un champ vaste,
fertile, & beau,

Mais te louer, Grand Roy, c'est un
pesant fardeau.

S'ils ne peuvent fournir qu'à moitié
la Carriere,

C'est qu'ils manquent de force, &
non pas de matière;

GALANT. 7

*Et comme ils n'ont jamais que de
foibles accens,*

*Pour s'élever si haut, ils sont trop
impuissans.*

*Par un sort si fâcheux, ma Muse
refroidie,*

*Pourroit avec raison n'estre pas si
hardie,*

*Et suspendant l'effet d'un zele trop
ardent,*

*Garder à ton égard un silence pru-
dent;*

*Mais peut-elle à présent, pour une
vile crainte,*

*Se résoudre à souffrir une dure con-
trainte;*

*Et mesme faudroit-il, pour un motif
si vain,*

*Interrompre le cours d'un si noble
dessein?*

*Non, non, dès ce moment dust-elle
perdre haleine,*

8 MERCURE

Ma Muse à te louer veut faire agir
sa veine,

Et joignant ses Concerts aux Chants
les plus heureux,

T'offrir sur tes Autels son encens &
ses vœux.

Ne voit-on pas l'Aiglon, qui mal-
gré son jeune âge,

S'approche du Soleil avec tant de
courage,

Et qui par les efforts d'un vol au-
dacieux,

Pour le voir de plus près, s'élève
jusqu'aux Cieux?

Bien loin de s'affoiblir par l'ardeur
qui l'emporte,

Son aîle en paroist estre & plus
prompte & plus forte;

Et dès ce mesme instant, il va comme
un éclair

Traverser hardiment les régions de
l'air.

GALANT. 9

Par cet heureux succès ma Muse
encouragée,

A suivre son projet se sent plus en-
gagée;

Il ne luy suffit pas, Grand Roy, de
l'admirer,

Il faut qu'elle le dise, & c'est trop
d'admirer.

Elle ne scauroit plus retenir son
envie,

L'estime, le respect, l'amour, tout l'y
convie.

Il est vray qu'en voyant un Sujet
si fécond,

Son esprit pour l'ouvrir se trouble
& se confond.

De tes fameux Exploits la trop grãde
abondance

Suspend son jugement, & le met en
balance.

Voyant en Tõy des Roys le Modele
parfait,

IO MERCURE

Elle ne sçait par où commencer ton
Portrait.

Elle voudroit tantost publiant tes
Victoires,

Faire honte aux Héros que vantent
les Histoires,

Et malgré leurs grands noms qui
nous ont ébloüis,

Faire voir que le tien, par tes Faits
inoüis,

Rendant toute la Terre & surprise
& charmée,

Des plus grands Conquérens ternit
la renommée.

Tantost elle voudroit, dépeignant
tes Combats,

Marquer par de beaux traits la force
de ton Bras,

Et suivant avec soin son invincible
Prince,

De Citez en Citez, de Province en
Province.

GALANT. II

Décrire tous les Lieux par ta valeur-
acquis,

En aussi peu de temps que tu les a-
conquis.

Quelquefois elle veut faire voir tout
de suite

Mille effets surprenans de ta sage
conduite;

L'Herésie aux abois, ses Temples
abatus,

La Justice en vigueur, ses Decrets
absolus,

Les Duels abolis, les Querelles
bannies,

Le Commerce assuré, les Usures
punies;

Ainsi par tant d'objets qui s'offrent
à la fois,

Ma Muse embarrassée à peine à faire
un choix.

Ce soin seroit facile à ces Esprits
sublimes,

12 **MERCVRE**

Dont un stile pompeux soutient les
 nobles Rimes;
 Mais s'ils méritent seuls le glorieux
 employ
 De chanter les Vertus d'un Héros
 tel que Toy,
 Tu peux, sans faire tort à ta gloire
 éclatante,
 Souffrir qu'à leur exemple un moindre
 Auteur le tente;
 S'il ne peut te donner que de foibles
 Concerts,
 Il te fait voir du moins son zele dans
 ses Vers.
 Dans le sein de la Mer tes plus
 grandes Rivieres
 Ne font pas seulement rouler leurs
 ondes fieres.
 Ne voit-on pas aussi les plus petits
 Ruisseaux
 Y porter hardiment leurs innocentes
 eaux?

GALANT. 13

Ne t'étonne donc pas si malgré sa
jeunesse

Ma Muse avec ardeur s'encourage

Et s'empresse

A chanter à son tour tes surprenans

Exploits.

Si tu pouvois souffrir cet essay de
sa voix,

Elle auroit de formais pour sa plus
grande affaire,

Le soin de te louer, Et celui de te
plaire.

Le Sonnet qui suit a esté
fait sur ce que le Roy s'est
bien voulu condamner Soy-
mesme en faveur de ses Su-
jets, dans l'Affaire des Mai-
sons basties sur les Fonds
alienez de son Domaine.

14 MERCURE

Cette Action est si belle, que je serois peu surpris quand on m'envoyeroit toute l'année des Ouvrages sur ce sujet. Il faut du temps à la Renommée pour aller la publier jusqu'au bout du Monde, & je croiray toujours vous faire plaisir, en vous apprenant les sentimens d'admiration qu'elle aura fait naistre dans les Païs éloignez. C'est de là que j'ay reçu ce Sonnet.

GALANT. 15

P Ar sa haute valeur effacer les
Césars,
Remplir d'étonnement le Ciel, la
Terre, & l'Onde,
Porter par tout l'effroy, forcer mille
Rempars,
C'est estre justement le plus grand
Roy du Monde.

SS

Faire regner Thémis sous l'Empire
de Mars,
Faire éclater par tout sa sagesse
profonde,
En tous lieux avec soin établir les
beaux Arts,
Qui sont de tous les biens une source
féconde;

SS

Balancer à son gré le Sort de l'U-
nivers,

16. MERCURE

*Sçavoir donner la Paix à cent Peuples divers,
C'est estre couronné d'un mérite
suprême.*

SE

*Mais LOUIS va plus loin contre
ses intérêts,
Une sainte Equité prononce des
Arrests,
Et le Maistre des Loix se condamne
Soy-mesme.*

Je sçay que vous avez veu
six Vers Latins que l'on a
trouvez fort beaux, sur cette
mesme matiere. Ce sont
ceux qui commencent par
Regem inter Po ulumque, &c.
Je vous en envoie la Tra-

GALANT. 17

duction dont vous ferez part
à vos Amies.

L E Roy contre son Peuple avoit
un grand Procés,
Les fuges partages balançoient le
succés,
Et tenoient tout Paris dās une crainte
extrême,
Quand ce Roy généreux renonçant
à ses droits,
Prononce, se condamne, & se montre
à la fois
Le Pere de son Peuple, & le Roy de
Soy-mesme.

M^r Garnier, Doyen du
College des Medecins de
Lyon estant mort, depuis
peu de temps, M^r Spon,
Avril 1681. B

18 MERCURE

Homme de sçavoir & de mérite devoit remplir cette Place, selon l'ordre du Tableau; mais comme il est de la Religion Prétenduë Réformée, & que les Edits de Sa Majesté privent ceux qui en font profession, de tous les honneurs de leurs Compagnie, les Docteurs & Professeurs en Medecine aggrégés à ce College, se sont assemblez pour la donner à un Catholique; & de l'avis & autorité de M^r l'Archevesque de Lyon, & de M^r l'Intendant, ce choix est

tombé sur M^r Falconet, ancien Echevin de la Ville, qui estoit le plus proche à succeder. M^r Panthot, Docteur Medecin, & l'ancien Procureur Syndic du College, fit l'ouverture de la Proposition par un Discours qui contenoit les éloges deûs à la mémoire de M^r Garnier. Il fit connoistre qu'il avoit soutenu la qualité de Doyen avec tant d'honneur, que l'on ne pouvoit douter qu'il n'en eust toujourns esté plus digne par son mérite particulier, que par le privilege de

20 MERCURE

son grand âge. Il s'étendit ensuite sur les marques d'affection qu'il avoit données au College, dans les derniers momens de sa vie, par un Legs considérable qu'il avoit laissé à la Compagnie. Il ajouta que si quelque chose estoit capable de les consoler d'une perte si fâcheuse, c'estoit la seule satisfaction de voir bientôt remplir cette Place par un digne Successeur, qui leur fist trouver les glorieux avantages qu'ils avoient reçus de ce grand Homme, & sur tout celuy d'avoir

esté présidez par l'un des plus Sçavans Medecins de France.

Il prit de là occasion de louer les desseins du Roy, qui se faisant admirer dans toutes ses Actions, ne s'applique jamais avec plus d'ardeur, que quand il s'agit de faire éclater sa pieté & son zele pour les interests de la Religion Catholique; qu'ils en ressentoient de jour en jour de tres-utiles effets, dont celuy de n'estre point présidez par un Religioneux, n'estoit pas le moins,

22 MERCURE

dre. Il fit voir ensuite que dans l'ordre du Tableau, M^r Falconet devoit de justice estre leur Doyen; qu'il estoit l'un des plus renommez, & des plus fameux Medecins du Royaume; & que si les beaux talens qu'il possede, & les grands emplois où il a esté souvent appellé le rendoient considerable, ses longues expériences, & les sçavantes lumieres qu'il avoit acquises dans la Medecine, ne donnoient pas moins d'éclat à sa réputation. Il parla des Charges publiques, dont il s'est

si dignement acquité dans le Consulat de Lyon, & en d'autres lieux; & apres cette peinture de son mérite; il finit en disant que M^r l'Archevesque, Lieutenant de Roy de la Province, qui leur avoit fait l'honneur de régler l'affaire, l'avoit chargé de leur déclarer que l'intention de Sa Majesté, estoit qu'il fust à l'avenir Doyen du College, & qu'en cette qualité on luy rendist les honneurs qu'il méritoit.

Tous les Docteurs ayant opiné en sa faveur, signerent.

24 MERCURE

l'Acte qui luy estoit necessaire, pour remplir la Place que M^r Garnier venoit de laisser vacante.

Il faut vous apprendre d'autres foins que Sa Majesté a pris pour l'avantage de la Medecine. Il s'y commettoit quantité d'abus, par la trop grande facilité que l'on avoit à recevoir des Docteurs. Pour remédier à ce desordre, Elle a étably des Colleges dans les plus considérables Villes de son Royaume, & leur a accordé des Statuts & des Privileges, qui

qui leur donnent droit, particulièrement à Lyon, d'envoyer pratiquer pendant quatre ans dans les petites Villes ou Bourgs, ceux qui demandent à estre aggrégez à ces Colleges. S'ils le veulent estre, il faut qu'ils rapportent apres ce temps, des Certificats des Juges & des Consuls des lieux où ils ont passé ces quatre années. C'est un sûr moyen pour prévenir la surprise de ceux qui envoyét des Personnes inconnues prendre des Lettres de Docteur sous leur nom, pour dé-

Avril 1681.

C

26 MERCURE

couvrir la trôperie de certains Gens qui en exposent de fausses, & pour empêcher l'établissement des Charlatans, des Coureurs, & des Gens à grand secret; ce qui est un secours tres important pour la seûreté publique.

Ceux que les Colleges ont envoyés exercer la Medecine pendant le temps que je viens de vous marquer, font apres cela deux Actes publics. Le premier est de Théorie; & le second, de Pratique. Ils sont séverement éprouvez dans l'un &

dans l'autre. Le College estant assemblé à huys ouverts pour celuy de Théorie, en présence des Magistrats & des Consuls, le premier Syndic prend un Livre des Aphorismes, écrits à la main sans aucun ordre, & le présente au Lieutenant General qui le pique. Aussitost le Postulant est obligé de faire un Discours sur l'Aphorisme piqué, qui fasse connoistre sa capacité, & qui mérite les suffrages du College; autrement il est renvoyé pour faire un autre Acte. S'il n'est

28 MERCURE

pas Docteur de Paris ou de Montpellier, on argumente sur la matiere qui luy est écheuë; & s'il est admis, trois mois après il fait l'Acte de Pratique, devant la mesme Assemblée. On présente de nouveau au Lieutenant General un Livre écrit à la main, où sont seulement les noms des Maladies au nombre de trois cens. Ces noms sont aussi mélez sans aucun ordre; & celui qui est piqué, détermine la matiere du Discours que doit faire le Docteur, pour estre jugé capable de

GALANT. 29

servir utilement le public: On enferme ces deux Livres dans un Cofre à trois Serrières, dont le Doyen & les deux Syndics gardent chacun une Clef. J'aurois beaucoup à vous dire à l'avantage du College de Lyon, qui s'est rendu jusqu'icy l'un des plus celebres de l'Europe par les grands Hommes qu'on y a veûs de tout temps, & par ceux qui le composent encor aujourd'huy.

Je passe à d'autres matieres qui doivent estre plus

C iij

30 MERCURE

de vostre goust. Vous souhaitiez un plaisir que vous pouvez vous promettre, & la Belle qui nous donna il y a deux Mois l'Histoire de ses Conquestes, a un peu de complaisance pour une aimable Inconnuë, qu'on ne peut douter qui n'en mérite beaucoup. Il manquoit à cette Histoire pour satisfaire entierement vostre curiosité, qu'elle nous apprist ce qui l'avoit obligée à rompre avec celuy de tous ses Amans: qui avoit le plus d'esprit, & c'est ce qu'on luy demande.

32 MERCURE

qu'une si heureuse ressemblance me donne non-seulement de l'inclination pour vous, mais encor un fort panchant à m'intéresser dans les *Avantures* de ceux que vous aimez. Ne soyez donc pas surprise, si je vous prie de nous apprendre plus précisément que vous n'avez fait, comment a pû cesser cet agreable commerce que vous avez eu avec celui qui vous fit le premier apercevoir de vostre mérite. Il se rencontre encor pour une plus parfaite ressemblance de vous & de moy, que le seul Homme que j'aye jamais aimé luy ressemble tout-

à fait. Ce sont les mesmes manieres & le mesme esprit. La seule différence que je trouve entre nous deux, c'est que je ne veux jamais aimer que luy, & qu'il ne sçauroit aimer que moy, du moins tant que dureront ces traits & ce teint, ces lys & ces roses, dont il est si enchanté, qu'il ne trouve plus rien de beau par tout ailleurs. C'est ainsi que nous nous parlons cōfidemment. Mais peut-on s'assurer si bien les uns des autres dans les plus tendres amitez, qu'on n'ait pas beaucoup à craindre de la jalousie? Si nous pouvons nous mettre à

34 MERCURE

couvert de ce costé-là, nostre amour ne durera pas moins que nostre vie.. Mais de quelle sorte a pû finir une intelligence aussi belle que la vostre ? Je ne suis pas la seule que cet événement inquiete, & à qui il donne envie de sçavoir ce qui est devenu un si bonnestre Homme. De la maniere dont vous nous le dépeignez, ma Mere croit l'avoir veu quelquefois chez elle, & m'en a dit des merveilles. Elle m'assure que si je vous pouvois engager à nous faire part de quelques-unes des conversations que vous avez eües ensemble,

ce seroit un Ouvrage aussi rare
que charmant. Voudriez-vous
réserver de si jolies choses pour
vous seule, & pouvez-vous
tirer un plus grand usage de ce
prétieux trésor, que d'acquérir
beaucoup de gloire en nous le
communiquant? Vous obligeriez
tres-sensiblement par là ceux qui
n'aiment rien si fort que ce qui
s'appelle le bon esprit, & les
choses naturelles & délicates.
Vous le pourriez mesme sans
qu'il vous en coustast beaucoup,
car on sent bien que vous n'avez
pas moins de facilité que d'a-
grément à écrire. Quand j'auray

36 MERCURE

appris à m'expliquer mieux, peut-estre vous rendray-je la pareille du plaisir que je vous demande présentement; mais outre que je n'en sçay pas encor assez pour me hazarder à une Histoire galante, il n'y a pas bien longtemps que j'ay commencé à aimer. Comme nous devons dans peu de jours faire un voyage à Paris, j'y pratiqueray peut-estre des Espions assez éclairés pour découvrir où je pourray vous trouver, & vous faire voir une Personne qui se tient tres-glorieuse d'avoir avec vous quelque rapport de beauté & d'avantures.

*Je suis vostre tres-humble &
tres-obeïssante Servante,*

En attendant la Réponse que je veux croire qu'on fera à cette Lettre, je vous envoie une Fable, dont les Médifans tireront beaucoup de fruit, s'ils en examinent la moralité. Elle est de l'Anonyme d'Alais, qui leur découvre les maux que produit leur langue, en leur apprenant que la réputation perduë ne sçauroit se recou-
vrer.

Pour se retrouver aisément,
 En cas de quelque égarement;
 Et mesme, qui plus est, contre toute
 apparence

Dés la premiere conférence,
 Ils tombèrent d'accord que chacun à
 son tour

Donneroit un signal pour marquer
 son séjour.

L'Eau donna donc le sien, & dit, Si
 je m'égare,

Ou qu'un autre accident en che-
 min nous sépare,

Vous n'aurez qu'à vous rendre
 où vous verrez des Joncs,

J'y seray sans faillir, ou bien aux
 environs.

Quant au mien, dit le Feu, ce
 sera la Fumée.

Pour moy, leur dit la Renommée,
 Je ne donneray pas le mien.

40 MERCURE

Mais songez à me tenir bien,
Car dés lors qu'une fois j'é-
chape,
Jamais plus on ne me rattrape.

25

*Tuy qui te plais à déchirer,
Et dont la médifance est par tout
répandue,
Tremble d'un mal qu'en vain tu
voudras reparer;
La réputation perdue
Ne peut jamais se recouvrer.*

Je ne vous parle jamais de
Nouvelles Etrangères, si des
circonstances remarquables
ne les accompagnent. Vous
en trouverez d'assez curieu-
ses dans ce que j'ay à vous

GALANT. 41

dire de l'Entreveuë de l'Empereur, & de M^r l'Electeur de Baviere. Les occasions de ces sortes d'Entreveuës arrivent si rarement, que peu de Gens sont instruits des Cerémonies qui s'y observent. Un Voyage que la pieté de l'Empereur luy a fait faire à Nostre-Dame d'Oëtring, a esté cause de celle-cy. Il y arriva le Vendredy 7. de Mars sur les six heures du soir, & M^r l'Electeur de Baviere se rendit dans le mesme temps à un petit Chasteau qui n'en

Avril 1681.

D

42 MERCURE

est éloigné que d'une lieue,¹
avec M^r le Duc Maximilien
son Oncle, & Madame la
Duchesse Maximilien sa
Femme. Le lendemain à
onze heures du matin, ils
vinrent à Oettingen; & sur
les trois heures apres midy,
M^r l'Electeur envoya son
Grand Chambellan à l'Em-
pereur, pour luy donner
part de son arrivée, & de-
mander à quelle heure
il luy plairoit de le voir.
Le Grand Chambellan de-
meura assez long-temps
chez l'Empereur; pendant

GALANT. 43

quoy, M^r le Comte de Valstein, Gentilhomme de Sa Chambre, vint complimenter M^r l'Electeur de la part de Sa Majesté Impériale. A peine fut-il sorty de la Chambre, que M^r le Comte Barry entra, & luy fit un autre Compliment au nom de l'Impératrice. Ce Comte a la qualité d'Intendant des Postes dans les Pais Heréditaires. L'heure ayant esté donnée au Grand Chambellan entre quatre & cinq, pour l'Audience de M^r l'Electeur, ce Prince monta

D ij

44 MERCURE

dans un Carrosse fort doré,
& tiré à six Chevaux, quoy
qu'il n'y eust que cent pas
jusqu'à la Maison où estoit
logé l'Empereur. Toute sa
Cour marchoit à pied de-
vant son Carrosse, à la des-
cente duquel il fut reçu
par M^r le Comte de Dittri-
chstein, Grand Chambellan
de l'Empereur. M^r le Comte
Lambert son Grand-Maistre
auroit remply cette fon-
ction, ou du moins il l'au-
roit dû faire, suivant les an-
ciennes coûtumes, mais il
estoit demeuré malade à

Lints. L'Empereur vint recevoir M^r l'Electeur hors la Porte d'un petit Passage, d'où ils entrèrent dans l'Antichambre. Ce fut là que l'Audience luy fut donnée. Elle dura un quart-d'heure; apres quoy M^r l'Electeur fut reconduit de la mesme forte qu'il avoit esté reçu. Au sortir de là, il se rendit chez l'Impératrice, qui le reçut à la Porte de sa Chambre. Ce Prince estant revenu chez l'Empereur sur les sept heures & demie du soir, alla avec luy à pied à la Cha-

46 MERCURE

pelle de N. Dame d'Oëtting, où l'on fit quelques prieres. M^r le Duc Maximilien marchoit le premier, M^r l'Electeur en suite, puis l'Empereur précédant l'Impératrice, qui estoit suivie de Madame la Duchesse Maximilien. Au sortir de la Chapelle, ils revinrent tous chez l'Empereur, où ils souperent. Lors que l'Empereur eut lavé les mains, M^r l'Electeur luy présenta la Serviete. Elle fut donnée à l'Impératrice par M^r le Duc Maximilien. Leurs Majestez

GALANT. 47

Impériales se mirent à table, & quand leurs Serviettes furent déployées, l'Empereur fit signe de la main à M^r l'Electeur de prendre sa place. Il s'assit au bout de la Table du costé de l'Empereur, & eut un Fauteuil ainsi que luy. En suite l'Empereur ayant fait le mesme signe à M^r le Duc Maximilien, il prit place à l'autre bout de la Table, vis-à-vis M^r l'Electeur. L'Impératrice fit aussi asseoir Madame la Duchesse Maximilien auprès du Duc son Mary, mais ils

48 MERCURE

n'eurent l'un & l'autre que des Sieges à dos, & sans bras. L'Empereur, & les deux Princes, furent sans Chapeau pendant le Soupé. M^r l'Electeur se leva pour boire la Santé de l'Empereur, & la bût debout; & quand l'Empereur bût sa Santé, ce Prince se leva encore, & se tint aussi debout pendât tout le temps que l'Empereur bût. Le Fruit ayant esté apporté, M^r & Madame la Duchesse Maximilien sortirent de table, & allèrent se placer derriere les Chaises de Leurs Majestez.

GALANT. 49

Majestez Impériales. Un peu avant que l'on desservist, M^r l'Electeur se leva aussi de table, & ayant pris une Serviette des mains d'une Dame, il alla se mettre debout à costé de l'Empereur. Apres qu'on eut desservy, il luy donna la Serviette, dont l'Empereur essuya ses mains. M^r le Duc Maximilien la présenta à l'Impératrice; & la mesme Dame qui avoit donné à laver à l'Empereur, donna aussi à laver aux Princes & à la Duchesse. Ils dînerent &

Avril 1681.

E

50 MERCURE

soûperent encor le lendemain qui estoit Dimanche, avec l'Empereur, & l'Impératrice. Ce mesme jour sur les quatre heures apres midy, l'Empereur précédé de toute sa Cour à pied, sortist de chez luy dans un Carrosse à six Chevaux, & visita M^r l'Electeur. Ce Prince le vint recevoir à la Portiere de son Carrosse, & marcha devant luy depuis la Porte de la Ruë jusqu'à celle de sa Chambre, où il demeura jusqu'à ce que l'Empereur y estant entré, luy fit signe.

GALANT. 51

de le suivre. Avant que d'entrer, il fit une tres-profonde reverence; & quand l'Empereur sortit, il marcha encor devant luy, & le remena jusqu'à la Portiere de son Carrosse. Les principaux Seigneurs de la Cour le visiterent en suite; & entr'autres M^r le Comte d'Harrac, Grand Ecuyer; M^r le Comte de Mansfeldt, Frere aîné de celuy qui est en France; M^{rs} les Comtes de Petting, d'Isenberg, de Luinbourg, de Liram, de Nostis, & M^r Abele.

E ij

52 MERCURE

Le Lundy matin sur les neuf heures, M l'Electeur se rendit chez l'Empereur, qui luy fit présent d'une Epée garnie de Diamans, de la valeur de trois mille écus. Il donna aussi un Diamant à M^r le Duc Maximilien; & l'Impératrice, deux Brasselets à Madame la Duchesse sa Femme. Ils accompagnèrent Leurs Majestez Impériales à la Messe, apres laquelle Elles monterent dans un petit Carrossé pour s'en retourner à Linz. M^r l'Electeur qui les vit partir, vint

coucher à Hag ce mesme jour, & arriva le lendemain à Munich.

On a eu du Port. Louïs, des nouvelles plus certaines que les premieres qu'on avoit reçues du départ de M^r l'Evesque d'Héliopolis, qui s'embarqua pour la Chine le 25. de l'autre Mois, sur deux Vaisseaux de la Compagnie Royale d'Orient, commandez par M^r du Chesnay Gentilhomme de Normandie. Il mene avec luy dix Ecclesiastiques, du nombre desquels sont deux Docteurs.

54 MERCURE

de la Maison de Sorbonne.

M^r L'Abbé de Lyonne, troisième Fils de feu M^r de Lyonne, Ministre & Secrétaire d'Etat, les accompagne dans ce grand Voyage. C'est couronner glorieusement cette piété solide dont on a veu donner tant de preuves à ce jeune Abbé, dans le séjour qu'il a fait pendant cinq ans au Séminaire des Missions Etrangères.

Rien n'est si commun que les Procés. Peu de Familles s'en trouvent exemptes. Mais, Madame, auriez-

vous eürü qu'ils fussent cónus dans l'Empire de l'Amour, & que les Amans qui plaident entr'eux, se püssent soumettre à observer en plaidant toutes les formalitez établies par la Chicane? C'est pourtát ce qui commence à se pratiquer, & vous l'allez voir par le diférent qui est survenu entre une fort aimable Personne, & un Cavalier qui a osé la poursuivre pour obtenir le payement de quelques Debtes d'amour. Toutes les Pieces du galant Procés qu'ils ont eu ensemble,

E iij,

56 MERCURE

m'estant tombées depuis peu entre les mains , je puis vous en donner de seûres nouvelles.

Il y avoit déjà deux ans que l'Amant rendoit des soins avec beaucoup d'assiduité. Il avoit mis en usage les empressements , & les transports les plus tendres. On y répondoit à la verité ; mais toujours avec des ménagemens qui diminuoient un peu de sa joye. On luy laissoit deviner plus qu'on ne vouloit luy dire ; & si par hazard il faisoit paroistre qu'il devi-

noit trop à son avantage, on
sçavoit par quels moyens
rabatre sa vanité. Ce n'est
pas qu'en cent manieres di-
férentes on ne luy dist assez
qu'on l'aimoit; mais on ne
luy disoit point *je vous aime*,
& c'estoit la seule chose qui
manquast à son bonheur.
Un jour qu'il se plaignoit du
refus qu'on luy faisoit de ce
mot, & qu'il souûtenoit à sa
Maîtresse que deux années
de service méritoient & son
amour, & l'aveu mesme de
son amour, que sa longue ré-
sistance estoit sans exemple,

58 MERCURE

& qu'il n'y avoit personne, qui, s'il estoit Juge de cette affaire, ne la cōdamnaſt à payer l'extrême tendreſſe qu'il avoit pour elle, il arriva aſſez plaiſamment qu'ils convinrent d'un Arbitre pour vuidier la Queſtion. C'eſtoit un des Amis de l'Amant, qui ne feſtoit pas moins de la Belle, & qu'ils avoient choiſy l'un & l'autre pour le Confident de leur commerce. Il fut arreſté entr'eux qu'ils plaideroient devant luy, & qu'il auroit le pouvoir de décider ſouverainement. Quelques

jours apres la Belle estant dans son Cabinet, elle y vit entrer un petit Laquais de son Amant, mais sans Livrées, ayant un petit Habit noir à Manteau, fort propre, & fort ajusté, une Ecritoire pendue à sa ceinture, & une Plume sur son oreille. Il luy fut aisé de le reconnoistre pour un Sergent. En effet, pour remplir les fonctions de la Charge qu'il paroissoit exercer, il donna cette Assignation à la Belle.

EXPLOIT DE DAMON
A CLIMENE.

A La requeste de Damon, Amant sans fraude & de bonne foy, assignation a esté donnée ce 26. Decembre 1680. à Climene, en parlant à sa Personne, à comparoistre dans trois jours pardevant l'Amour, ou Licidas son Lieutenant Particulier, pour se voir condamner à payer audit Damon deux années de Tendresse qu'elle luy doit, avec tous les interests, dommages & dépens, qui consistent en partie

en ce que l dit Damon auroit gagné cinq ou six Cœurs pour le moins, pendant le temps qu'il s'est attaché à ladite Climene seule; & partant elle sera condamnée à l'aimer elle seule autant que cinq ou six autres auroient pû l'aimer; Et se fonde ledit Damon dans sa Demande, sur plusieurs Pieces & Titres, dont quelques-uns ont pres de deux ans, Titres aussi anciens qu'on puisse en produire en fait d'amour; & on a joint icy des Extraits des principaux, qui sont des Reconnoissances de la Debte que ladite Climene a faites elle-mesme.

62 MERCURE

Extrait de la seconde Lettre écrite parelle au Demandeur, en datte du mois de May de l'an 1679. par laquelle elle dit ; La Tendresse est un Pais dont je n'ay pas encor fait la moitié du chemin. Or depuis ce temps elle a eu le loisir de l'achever.

Extrait d'une autre Lettre. Je vous fourniray quelques douceurs, pour vous aider à nourrir l'amour que je vous ay donné. Or atteste ledit Damon n'avoir jamais reçu lesdites douceurs.

Extrait d'un Quatrain de

GALANT. 63

Climene, qui finit par ces deux Vers.

Dés le moment que j'auray le
cœur tendre,
Je ne veux m'en servir, Damon,
qu'à vous aimer.

*Par où il est clair qu'elle donne
à Damon une Hipoteque spé-
ciale sur son cœur, & qu'il doit
estre payé privilégiément à tous
autres Creanciers.*

Extrait d'une autre Lettre.
Je vous promets de n'estre
point ingrate. Si vous m'ai-
mez longtems, je sçay à
quoy cela m'oblige. Je me-
sureray ma tendresse à vostre
constance

On ômet plusieurs Extraits de conversations, voire des Extraits d'œillades, parce qu'il ne seroit pas si aisé de les justifier que les susdits.

La Belle trouva l'Assignation conçeuë dans les formes, & la Demande fort raisonnable, & tres-bien fondée. Je ne vous puis dire si dans le fond de son ame elle en fust contente ou non. Je sçay seulement qu'elle fit un effort de son esprit, auquel peut-estre son cœur résistoit, pour se défendre de ce qu'on luy demandoit si legitime-

ment. Voicy ce qu'elle en-
voya à Damon.

DEFENSES DE CLIMENE.

Climene Defenderesse, ne
disconvient point qu'elle
ne doive à Damon Demandeur,
un ou deux ans de tendresse; mais
comme le temps du payement ou
racquit de cette tendresse n'a point
esté limité par luy, ladite Cli-
mene en payant bien & deuë-
ment l'interest, ne peut estre con-
damnée à rendre le fond, que lors
qu'elle le trouvera à propos, &
que l'état de son cœur le luy per-
mettra. Or prouvera ladite Cli-
mene.

Avril 1681.

F

66 MERCURE

meine par bons Ecrits en forme, qui sont entre les mains de Damon, avoir payé lesdits interests par Douceurs dispersées par-cy par-là dans ses Lettres, & partant sera condamné ledit Damon à représenter en Justice lesdites Ecritures, afin d'estre examinées.

Avant que de répondre aux Pieces que le Demandeur a produites, ladite Climene voudroit bien sçavoir, pourquoy Damon veut estre payé si promptement, ven qu'il dit luy-mesme n'avoir besoin de cette Tendresse qu'il demande pour faire subsister la sienne; ce que ladite Climene

GALANT. 67

fera voir par trois ou quatre Lettres écrites de la main de Damon dont elle est nantie, & qu'elle offre de montrer toutesfois & quantes. Est-elle moins aimable qu'elle n'estoit, & ne peut-on plus l'aimer pour le plaisir de l'aimer seulement, ainsi que Damon a toujours fait par le passé? Ou s'il est vray que sa Tendresse subsiste bien sans celle de Climene, il ne veut donc que luy faire avoüer de temps en temps qu'elle luy est redevable, & tirer d'elle quelque petite soumission; ce qu'elle est prestee de faire quand il voudra.

F ij

68 MERCVRE

Mais pour répondre par ordre à tous les Articles dont Damon demande compte à Climene, elle dit d'abord qu'elle avança beaucoup dans le chemin de Tendresse, parce qu'elle le trouvoit fort doux; & qu'allant toujours du mesme pas, elle arriva en fort peu de temps jusqu'à Estime qui en est fort proche; mais que depuis elle a veu des périls si évidens à ce petit passage, qu'elle n'a osé le franchir. Ce n'est pas que Damon ne luy ait souvent remontré qu'elle s'alarmoit mal-à-propos, & que bien d'autres y avoient passé qui n'avoient pas

de si bonnes assurances qu'elle; mais cōme elle a vëu beaucoup de Gens qui revenoient de ce Lieu-là tres-mal satisfaits, elle prétend que Damon demeure long-temps seul dans le Pais de Tendresse, pour luy faire croire qu'on s'y trouve bien, & luy donner envie de continuer le voyage, auquel il l'a engagée.

Elle jure avoir fourny au Demandeur les Douceurs necessaires pour entretenir un amour aussi délicat qu'elle le veut, & elle n'est pas en cela moins croyable que luy qui atteste le contraire. Si cependant on ne l'en croit pas

sur sa parole, elle fera voir un Reçeu de Damon, qui est une Réponse à un Billet qu'il avoit reçu d'elle, où elle l'appelloit mon pauvre Damon, & par ledit Billet il se tient content, & confesse avoir reçu une fort grande Douceur.

De plus, il faut qu'elle le dise, quoy que la chose luy soit des-avantageuse. Elle a esté jusqu'à un Helas dans une Lettre, & apres cela, Damon ose attester qu'il n'a reçu d'elle aucunes Douceurs ! Elle demande satisfaction de ce qu'il a attesté à faux, & c'est au Juge à en user selon sa prudence.

L'Hypoteque spéciale que Damon prétend sur le cœur de Climene, ne luy sçauroit estre disputé, puis que le Quatrain l'a dit. Qu'il songe seulement à la conseruer, car ces sortes d'hypoteques ont besoin qu'on y prenne garde de fort pres.

Il a eu encor trop peu de constance pour demander que Climene y mesure sa tendresse. Il est de l'intérest mesme de Damon qu'on le fasse attendre quelques années d'auantage.

A ces causes, Climene conclut à ce que Damon soit évincé de sa Demande pour le présent,

72 MERCURE

*sauf à elle à la luy accorder
tors que bon luy semblera ; en
attendant lequel temps, il sera
obligé de la servir comme de cou-
tume.*

Il fut aisé à Damon de
répondre à ces Défenses.
Aussi ay-je peine à croire
que Climene prétendist qu'
elles fussent assez fortes pour
l'empescher d'y répondre.
Dés le mesme jour il luy
envoya ce qui suit par son
Huissier ordinaire.

REPLIQUE

REPLIQUE DE DAMON
aux Défenses de Climene.

Damon prend droit par toutes les raisons que Climene a alléguées, & il prétend qu'il n'y en a aucune qui ne luy donne, à luy Demandeur, le gain de sa Cause. Elle dit en premier lieu, que comme le temps de payer la Tendresse qu'elle luy doit n'est point limité, pourveu qu'elle luy en paye bien & deuëment l'interest, on ne peut la condamner à luy en rendre le fond. C'est sa principale raison, & celle aussi qui fait
 Avril 1681. G

74 MERCURE

plus contre elle. Elle reconnoît par là qu'elle fait au Demandeur une rente de Tendresse. Elle a donc reçu de luy le fond de cette Tendresse. Il faut nécessairement qu'elle l'avouë, & c'est tout ce qu'on luy demande. Si elle dit que ce n'est pas une Rente (ce que pourtant elle ne peut dire qu'en se desavoüant elle-mesme) c'est donc une Dette, qu'il faut payer toute-à-la fois, & non par menus payemens, comme elle veut faire.

Sa seconde raison n'est pas plus forte. Damon, dit-elle, a reconnu que la Ten-

GALANT. 75

dresse subsistera bien sans le secours de la mienne. Je l'avouë, & par conséquent je ne dois point luy demander sa Tendresse. Quoy ? Est-ce qu'on ne peut demander ce qui est dû légitimement, à moins qu'on ne puisse subsister sans cela ? Les Debiteurs seront-ils reçeus à dire à leurs Creanciers, Vous vous passerez bien de ce que nous vous devons, nous ne vous payerons point ? C'est là le raisonnement de Climene. Elle y adjoute qu'on ne peut luy demander tout-au-plus qu'un aveu & une recõnoissance de la Debte.

G ij

76 MERCURE

La maniere de s'acquiter est fort jolie, & commode. Pour des aveus & des reconnoissances, on vous en donnera tant que vous voudrez. Cela ne vous sera point épargné; mais pour aucun payement, vous ne devez point vous y attendre. Si j'avois dit à Climene; Vrayement, vous estes assez aimable, je pourrois bien vous aimer un jour qui viendra; elle me payeroit en me donnant un aveu qu'elle pourroit bien m'aimer aussi quelque jour; mais je luy ay donné de bel & bon amour comptant, & je prétens estre payé tout de mesme.

En troisiéme lieu, elle me demande pourquoy je la presse tant. Mais ne dit-elle pas elle-mesme que les hipoteques d'Amour sont fort difficiles à conserver? Ainsi il n'est rien tel que de se faire payer promptement. En effet, celles qui sont obligées à ces sortes de Debtes, deviennent fort aisément insolubles, faute d'avoir volonté de payer, s'entend. On ne voit tous les jours que Belles qui font banqueroute, & qui plantent là leurs Creanciers; & cela, parce que ces Creanciers n'ont pas hasté le payement de leur Debte, dans le temps qu'il

78 MERCURE

auroit pû estre fait. Plus ces Debtes-la vieillissent, moins elles sont assurées, & on a toujors remarqué que les plus nouvelles sont celles qui se payent le mieux. Si je n'avois l'œil à mes affaires, comme la Debte court toujors, Climene se laisseroit accabler de vieux dû. Et qu'elle ne dise point que c'est luy faire une offense que de la presser si fort de payer, comme si elle estoit moins aimable qu'elle n'estoit lors que je l'aimois gratis. Qu'elle sçache au contraire, que c'est parce qu'elle est plus aimable que jamais, que je ne veux plus l'aimer gratis.

Quatrièmement, ce qu'elle dit qu'on devoit me condamner à demeurer longtems seul dans le Pais de Tendresse, est contre elle-mesme. J'y ay esté deux ans seul. Il faut faire estimer par des Experts si ce n'est pas là un temps compétent & raisonnable. Je dis encor plus. C'est bien tout ce que peuvent faire la plûpart des Amans, que d'estre deux ans, mesme en compagnie, dans ledit Pais de Tendresse.

Cinquièmement, les douceurs que Climene dit m'avoir fournies, marquent assez combien je suis mal payé d'elle, puis qu'il

80 MERCURE

est constant dans le Procès, par les dates des deux payemens qu'elle prétend m'avoir faits, qu'il y a plus de huit mois entre mon pauvre Damon, & l'Helas. Ainsi il est juste que je ne me contente plus de ces mesmes payemens qui sont si legers en eux-mesmes, & si éloignez les uns des autres, & que je demande un payement total, duquel elle n'a aucune raison de se défendre.

Sixièmement, quand elle dit que deux années de constance sont encor trop peu de chose, pour y mesurer sa tendresse, je luy demande si elle se sent un si grand

GALANT. 81

fond de tendresse, qu'elle ne sâ-
puisse mesurer qu'à des vingt an-
nées de constance. Mais toujours,
qu'elle me donne de la tendresse
pour le prix de mes deux années;
ce qui sera encor estimé par Ex-
perts. Elle ne peut se défendre de
cela, & c'est à quoy je conclus.

La Belle fut aisément con-
vaincuë qu'elle avoit affaire
à forte Partie. Aussi ne re-
pliqua-t-elle rien. Son Amant
& elle envoyèrent chacun
leur Sac chez leur Juge. C'é-
toient des Sacs faits de la ma-
niere que le demandoit la
nature du Procés. Ils estoient:

82 MERCURE

d'une Etofe à fond d'argent,
avec beaucoup de Rubans
& de Points de France. Les
deux Parties ne manquerent
pas de donner des Placets à
leur Juge. Voicy celuy de
la Belle.

PLACET DE CLIMENE.

P Laise au Juge d'Amour avoir
recommandé

Le droit d'un jeune Cœur, qu'on chi-
cane, & qu'on presse

De payer sur le champ des sommes
de Tendresse

Dont il seroit incommodé.

Celuy de l'Amant estoit
conçeu en ces termes.

PLACET DE DAMON.

P Laise au Juge d'Amour avoir
recommandé
Le droit d'un pauvre Amant de cons-
tance exemplaire,
A qui depuis deux ans on retient son
salaire,
Sans qu'il l'ait encor demandé.

Toutes les formalitez ayant
esté ainsi observées, enfin il
intervint Jugement.

ARREST.

V Eu par Nous Licidas,
Licentié és Loix de l'A-
mour, Conseiller en sa Cour &
en ses Conseils les plus Privéz,

84 MERCURE

Et Lieutenant d'iceluy en cette
Partie, Le Procés meu Et in-
tenté pardevant Nous, entre
Damon soy-disant Amant de
Climene, Et Climene soy-disant
aimée de Damon; L'Exploit du
26. Decembre 1680. par lequel
ledit Damon conclut à ce que
ladite Climene ait pour luy la
valeur de six Amours, attendu
que durant le temps qu'il ne s'est
attaché qu'à elle, il auroit pû se
faire aimer de six autres; Les
Défenses de Climene; Les Re-
pliques de Damon; Les Lettres
desdits Damon Et Climene;
Le tout veu Et considéré: Nous,

GALANT. 85

par Jugement définitif, & en dernier ressort, avons condamné & condamnons ladite Climene à payer presentement comptant audit Damon la moitié des six Amours par luy demandez, laquelle moitié sera payée par un seul Amour qui en vaudra trois, Les trois autres reservez in petto de ladite Climene, desquels elle fera l'interest au denier de l'Amour; au payement desquels Amours & interests, elle sera contrainte par toutes voyes deuës & raisonnables, mesme par saisie de son Cœur, duquel nous avons permis à Damon de se nantir,

86 MERCURE

si fait n'a esté; & sera nostre present Jugement & Ordonnance executée suivant sa forme & teneur, nonobstant oppositions quelconques, desquelles si aucunes interviennent, nous nous sommes réservé la connoissance, & icelle avons interdite à tous autres Juges. Fait & ordonné ce 2. Janvier 1681.

Climene ne manqua pas de se plaindre. Elle cria à l'injustice. Elle voulut prendre son Juge à partie, mais enfin c'estoit un Arrest donné. Que pouvoit-elle faire? Elle paya.

J'avois déjà demandé l'Article du Sapate de Savoye, lors que vous m'avez écrit que j'oubliois à vous l'envoyer. Comme la chose se fait tous les ans au mois de Decembre, vous pouvez dire qu'il est un peu tard de vous en parler; mais, Madame, on n'a pas toujours à point-nommé ce qui vient de loin, & on se sert selon les occasions, des correspondances que l'on peut trouver. Ce dernier Sapate a eu cela de nouveau, qu'il n'a point esté caché comme tous les autres

ont accoustumé de l'estre.
Son Altesse Royale l'a donné
à découvert. C'estoit un Lus-
tre, & quatre Plaques d'ar-
gent d'un admirable travail.
Madame Royale en trouva
sa Chambre éclairée, lors
qu'elle revint de la Comédie,
avec ces Vers sur sa Table.
Ils sont de M' Girardin, dont
je vous ay déjà envoyé plu-
sieurs Ouvrages, tous à la
gloire de Leurs Altesse
Royales, qu'il sert avec zele,
& d'une autre maniere qu'en
faisant des Vers.

S S S 2 2 S S S 2 S 2 S S S S S 2

S. A. R. à M. R.

NE cherchez point icy le secret
 d'un Sapate,
 Madame, mon dessein sans strata-
 gème éclate,
 Aucun Art ne le cache, & pour mieux
 le montrer,
 Du jour de vingt Flambeaux je le
 fais éclairer.
 Dispensé pour ce coup de la regle
 ordinaire,
 Je vous offre un hommage exempt
 de tout mystere,
 Un Sapate sans voile, & nouveau
 dans ce point,
 Que son secret unique est de n'en
 avoir point.

Avril 1681.

H

90 **MERCURE**

*En n'étalant icy que la verité
pure,
J'ay voulu de mon cœur vous donner
la peinture.
De ce qu'il sent pour vous c'est un
juste Portraits
Il ne sçait renfermer ny feinte, ny
secrets
Il est toujourns égal à vous montrer
sans cesse
Les sinceres transports d'une vive
tendresse,
Et dans ces sentimens, trop content
de s'ouvrir,
Il met tout son bonheur à vous les
découvrir.
Observez-les, Madame, & soyez
prévennè
De leur impression, & de leur éten-
due.
Les droits du Sang Royal, qui me
donna le jour,*

GALANT. 91

Sont des devoirs sacrez que connoit
mon amour,

Et de vos nobles soins l'éclatante
constance

Est l'éternel motif de ma reconnois-
sance.

Mais sans ces nœuds du Sang, sans
vos soins empressez,

Tous les vœux de mon cœur vous
seroient adressez.

Quand il ne vous devoit ny le jour
qu'il respire,

Ny dans l'Art de régner la peine de
m'instruire,

Ny tant d'empressements tendres &
délicats,

Ny le pénible soin de régir mes
Etats,

Ny l'éclat immortel d'une grande
Couronne,

Ny l'Empire nouveau que vostre
main me donne,

92 MERCURE

* *Ny mon País remply d'heureuses
nouveutez,*

*Qui luy vont attirer mille prospé-
ritez;*

*Ce cœur dans son pāchant prendroit
assez d'amorce;*

*Pour vous aimer toujourns avec la
mesme force,*

*Et suivant de plein gré des mouve-
mens si doux,*

*Nc seroit micux à soy, que pour mieux
estre à vous.*

*S'il ne vous voyoit point comme une
Mere aimable,*

*Ce cœur verroit en Vous une Reyne
adorable.*

*Il verroit ces attraits touchans &
prétieux,*

*Qui charment tous les cœurs ainsi
que tous les yeux,*

* *Le Commerce étably par M. R.
avec le Portugal.*

GALANT. 93

Des Royales Vertus le divin. assem-
blage,

Les brillans de l'esprit, la grandeur
du courage,

Le feu d'un grand Génie à régler
ses projets,

L'Amour, l'heureux Amour, qui fait
d'heureux Sujets;

Il verroit ce bel Art, cette rare
Science,

De joindre la Grandeur avec la
Complaisance;

De se communiquer par la douce
bonté,

Sans blesser d'un haut Rang l'au-
guste Majesté,

D'estre aux Infortunés secourable
& propice,

Sans affoiblir les Loix d'une exacte
Justice;

Enfin il chéreroit en Vous tout-à-la-
fois

94 MERCURE

*Les charmes d'une Reyne, & les dons
des Grands Roys.*

*Ainsi de tous costez des nœuds iné-
vitables*

*Ont attaché mon cœur à vos Loix
adorables.*

*Ainsi jugez pour vous quelle est sa
passion,*

*Puis qu'il joint le devoir à l'incli-
nation.*

*Mais qu'inutilement je le vois en-
treprendre*

*D'expliquer un amour si sensible &
si tendre!*

*Que sert-il pour le peindre icy de
s'animer?*

*Plus on sçait le sentir, moins on sçait
l'exprimer.*

*Examinez-le donc, Madame, pour
y lire*

*Ce ferme attachement qui ne se peut
décrire.*

GALANT. 95

Vous y découvrirez un zele tout
parfait,
Il n'enferme pour Vous, ny feinte,
ny secret,
Et semblable au Présent qu'il fait
icy paroistre,
Il se montre d'abord tel qu'il veut
toujours estre.
Rien icy de caché, rien de mysté-
rieux
Ne trompe vostre esprit, & n'abuse
vos yeux.
Ainsi n'y cherchez point le secret
d'un Sapate,
Madame, mon dessein sans artifice
éclate,
Cessez de fatiguer vos regards sur
ce point,
Le secret du Sapate est de n'en avoir
point.

96 MERCURE

Je vous ay déjà fait part dans une de mes Lettres Extraordinaires, d'un Cadran Horizontal, qui marquoit les dernieres Campagnes du Roy. Le Systéme que je vous envoie aujourd'huy est plus étendu. On y voit toutes les Conquestes de ce Grand Monarque depuis qu'il est parvenu à la Couronne; tous les Combats tant de terre que de mer, avec les années & la date des mois, & mesme des jours en quelques endroits; tous les Traitez de Paix, & enfin

toutes

toutes les Actions de vigueur
 qui ont fait connoître l'iné-
 branlable fermeté du Roy
 à soutenir les droits de la
 Couronne.

Les Sçavans n'ignorent
 pas ce qu'il y a de curieux
 sur le Systéme universel, qui
 est un arrangement & har-
 monie des Corps celestes, & des
 Elémens, qu'on appelle grandes
 Parties du Monde. Ce n'est
 pas icy le lieu de rapporter
 le nombre prodigieux des
 opinions qui ont partagé, &
 qui partagent encor la Phi-
 losophie sur ce sujet. On n'a
 Avril 1681. I

98 MERCURE

point deſſein d'entrer dans cette diſcution, mais ſeulement de rendre raiſon pourquoy on a choiſy un Syſtème pour marquer les plus belles Actions du Roy. Le Soleil eſt comme le cœur & le Roy du Monde; & ſelon la penſée de Plin, il n'eſt pas ſeulement le maître des Temps & de la Terre, mais auſſi de tous les Aſtres, & meſme des Cieux. Il s'appelle en Hébreu *Semes*, que l'on interprete *Ministre de Dieu, & de la Nature*. Tous les Doctes ſçavent qu'il y a

mille beaux Eloges chez les
Auteurs sacrez & profanes,
à la gloire du Soleil. Com-
me cet Astre est le Hiéro-
gliphe de LOUIS LE GRAND,
& que ce n'est pas flater ce
Prince, que de luy attribuer
les fonctions du Soleil; on
a crû qu'on pouvoit donner
un Abregé de ses glorieux
Exploits, & de sa conduite
toute admirable, par un Sys-
tème assez conforme pour
la disposition au sentiment
des meilleurs Astronomes.
On a marqué dans le pre-
mier Ciel quelques Actions

100 MERCURE

de pieté qui feront mériter au Roy une des premières places dans cette Demeure des Bienheureux. Le second Ciel, qui est le premier mobile, n'a pas besoin de réflexion particulière. Il n'y a guère de Philosophes qui ne reconnoissent le Cristallin dont il est parlé dans la Genese. Comme les eaux sont de nature celeste, on a crû que ce troisième Ciel représenteroit assez bien les Actions qui se sont passées sur les Rivieres. Le Firmament, qui est le quatrième Ciel,

GALANT. 101

contient un Abregé des principales Conquestes du Roy; & comme il auroit esté impossible d'observer fidèlement la date des Prises de Villes, à cause de la diversité qu'on trouve chez tous les Historiens, & dans les Mémoires, on s'est contenté de mettre auprès de chaque Signe quelques Places qui ont esté prises dans le mois, pour faire voir seulement qu'il n'y a point eu de saison capable d'arrester la course glorieuse de Sa Majesté. On a séparé les autres Conques-

102 MERCURE

tes sans aucun ordre que ce-
luy de la Cronologie, & l'on
a mis seulement à la fin de
chaque Article les Royau-
mes ou Puissances qui ont
perdu, par ces mots, *Espagne,*
Hollande, &c. Le Ciel de
Saturne estant assez claire-
ment expliqué dans la Fi-
gure, je n'en diray rien icy.
On a mis dans le Ciel de
Jupiter les Victoires que le
Roy a remportées sur Luy-
mesme. Elles sont si héroï-
ques, qu'elles effacent les
Actions qui ont procuré
Leucens aux Dieux de l'An-

tiqité, & principalement à Jupiter le Maistre de tous; ce qui a donné occasion aux paroles Latines gravées hors le Syltente, & qui ont esté traduites par les deux Quatrains que l'on y peut lire: Quoy que le Solcil agisse sur toutes les Parties du Monde, il ne laisse pas d'avoir son Ciel particulier, qui n'est commun à aucun des Astres: On laisse aux beaux Esprits à réchérir respectueusement sur la pensée qu'on a eüe de cette conduite spéciale de la Providence, qui a voulu ac-

104 MERCURE

corder à nostre auguste Monarque ce qu'on ne trouve dans aucun des autres, qui est l'hommage que luy ont rendu trois Roys *d'orient*

Les autres Cieux ne demandent point d'explication. On a mis les principales Victoires de mer dans l'espace que devoit occuper l'Air. Comme les eaux sont répandues autour de la Terre, on a crû que ces Actions pouvoient trouver place dans ce lieu.

Ce vous doit estre un fort grand plaisir, Madame, de

pouvoir tout d'une veuë remarquer dans une seule feüille de papier tout ce qui s'est fait de considerable sous le Règne du plus grand de tous les Roys, c'est à dire pendant pres de quarante années, dont le cours a esté signalé par un nombre infiny d'Actions tres-mémorables, qu'il vous seroit impossible de trouver ailleurs, sans feüilleter pendant plusieurs mois un grand nombre de Volumes.

Si tant de merveilles font regarder le Règne du Roy

106 MERCURE

comme celuy des prodiges, elles ont fait acquerir de grands avantages aux plus Illustres de ceux qui ont eu la gloire d'y contribuer. Vous sçavez avec quel zele M^r le Comte d'Estrées sert depuis longtems, en qualité de Vice-Admiral de France. Vous vous souvenez de ce grand Combat Naval où il estoit joint avec les Anglois, contre la Flore Hollandoise; des longs Voyages qu'il a faits en Mer; de la prise de de l'Isle de Cayenne où il a rétably les François;

qui avoient esté contraints de l'abandonner; du Combat Naval, & de la Défaite des Hollandois dans l'Isle de Tabago; de la prise de cette Isle, & du Fort, dont l'année suivante il se rendit maistre; & enfin de plusieurs autres actions d'éclat, qui sont connues de tout le Royaume. Des services si utiles à la France, & si glorieuses pour ce Comte, ont dès l'abord esté regardées du Roy dans tout leur mérite. Ce grand Prince voulant commencer à les reconnoître, avoit déjà

augmenté les Pensions, donné le Commandement d'un Vaisseau à M^r le Marquis d'Estrées son Fils, & gratifié un autre Fils de l'Abbaye de Notre-Dame lez-Nantes; mais ce n'estoit point assez pour un Monarque qui n'aime rien tant qu'à répandre ses bienfaits. M^r le Comte d'Estrées, qui dans son dernier Voyage avoit mouillé jusqu'à Cartagene, l'estant venu saluer à son retour, Sa Majesté fut si satisfaite de sa conduite & de sa fidélité, qu'Elle l'honora du

Baſton de Maréchal le Mar-
dy 25. de l'autre Mois. Il
avoit eü l'avantage dès ſes
premiéres années de com-
mander les Armées du Roy,
en qualité de Lieutenant Ge-
neral, ainſi que M^r le Mar-
quis de Coëuvres, Fils ainé
de M^r le Duc d'Eſtrées, a
fait en celle de Meſtre de
Camp d'un Regiment de
Cavalerie. Ce Duc, aujour-
d'huy Ambaſſadeur Extraor-
dinaire à Rome, eſt ainé du
nouveau Maréchal dont je
vous parle, auſſi bien que M^r
le Cardinal d'Eſtrées, & tous

110 MERCURE

trois sont Fils de feu Messire François-Annibal d'Estrées, Duc, Maréchal, & Gouverneur de l'Isle de France, qui, jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts dix-huit ans, a donné des marques de la force de son esprit, dans les Emplois de la plus grande importance. Voicy dans quels termes on prend le Serment de M^{rs} les Maréchaux, selon l'ancienne Institution.

FORME DU SERMENT
DE M^{rs} LES MARECHAUX
de France.

Vous jurez à Dieu vostre
Createur, sur la foy &
~~loy que~~ tenez de luy, & sur
vostre honneur, que bien &
loyalement vous servirez le Roy
cy-present, en l'Office de Ma-
réchal de France, duquel ledit
Seigneur Roy vous a ce jour-
d'huy pourveu, envers tous &
contre tous qui pourront vivre
& mourir, sans personne quel-
conque en excepter, & sans aussi

H2 MERCURE

avoir aucune intelligence ny particularité avec quelque Personne que ce soit, au préjudice de Luy & de son Royaume; & que si vous entendez chose qui luy soit préjudiciable, vous le luy revelez; Que vous ferez vivre en bon ordre, justice & police, les Gens de guerre, tant de ses Ordonnances qu'autres, qui sont & pourroient estre cy-apres à sa solde & service; Que vous les garderez de fouler le Peuple & Sujets dudit Seigneur, & leur ferez entierement garder & observer les Ordonnances faites sur lesdits Gens de guerre; Que des

GALANT. 113

Délinquans vous ferez faire la punition, justice, & correction telle, qu'elle puisse estre exemple à tous autres; Que vous pourvoirez, ou ferez pourvoir, & donner ordre à la forme de vivre desdits Gens de guerre; Que vous irez, & vous transporterez par toutes les Provinces de ce Royaume, pour voir & entendre comme iceux Gens de guerre vivront; & garderez & défendez de tout vostre pouvoir, qu'il ne soit fait aucune oppression ny moleste au Peuple; Et jurez au demeurant, que de vostre part vous garderez & entretiendrez

Avril 1681.

K

II4 MERCURE

lesdites Ordonnances en tout ce
qu'il vous sera possible, & ac-
complirez entierement tout ce
qu'il vous sera ordonné selon
icelles; & de faire en tout &
par tout ce qui touche & con-
cerne ledit Office de Maréchal
de France; tout ce qu'un bon &
notable Personnage, qui est pour-
ueu comme vous en Etat pré-
sentement, doit & est tenu de
faire en tout & par tout ce qui
concerne ledit Etat. En signe
de ce, & pour mieux executer
ce que dessus, ledit Seigneur Roy
vous fait mettre en la main le
Baston de Maréchal, ainsi qu'il

GALANT. II

accoutumé faire à vos Prédécesseurs.

La Charge de Maréchal fut établie du temps de Philippe I. Guy & Anselme signèrent un Acte pour l'Eglise de Saint Martin des Champs à Paris l'an 1067. en qualité de Maréchaux. C'est l'opinion de du Tillet. Cette Dignité a esté élevée entre les Militaires, avant celle de Connestable, quoy qu'originellement les Maréchaux ne fussent en l'Ecurie, que les premiers Ecuyers sous les

K ij

116 MERCURE

Connestables. Alberic-Clement, S^r du Mez en Gastinois, l'un des Maréchaux de l'Ecurie du Roy, eut l'avantage de devenir le Lieutenant du Senéchal de France, & depuis ses Successeurs, au défaut de ce grand Officier, se trouvant comme Lieutenans de la Senéchaussée vacante, porterent bien haut leur Charge de Maréchal dans les Armes, avant que le Connestable, qui avoit esté leur Chef, le pust devenir encor dans la Guerre, en s'attribuant l'autorité Mi-

litaire du Senéchal. Cet Albertic estoit Fils de Robert-Clement, S^r du Mez, Ministre d'Etat, & Gouverneur du Roy Philippes Auguste. Il accompagna ce Prince dans son Voyage de la Terre-Sainte, & y signala son courage au Siege d'Acre, où il fut tué à un Assaut l'an 1191. ainsi que raportent Guillaume le Breton, & Rigord. Henry-Clement son Frere, Seigneur d'Argentan & de Mez, dit le Petit-Maréchal, luy ayant succédé dans cette Charge, le Roy la continua

118 MERCVRE

à son Fils Jean qui estoit fort jeune lors du decceds de son Pere , qui arriva en 1214. & afin que la postérité en conservast la mémoire , ses Descendans garderét le nom de Maréchal. Au commencement il n'y en eut qu'un, & ensuite deux, mais la necessité des affaires obligea François I. d'en faire quatre , lequel nombre demeura fixé pendant le Règne de Henry II. son Fils. François II. ayant contraint Anne de Montmorency Connestable de France, de résigner son Offi-

GALANT. 119

ce de Grand-Maître, pour
en pourvoir François de Lor-
raine Duc de Guise, en
érigea un de Maréchal de
France, en faveur de Fran-
çois de Montmorency Fils
aîné d'Anne. Charles IX.
en créa deux nouveaux; Hen-
ry III. deux autres à son re-
tour de Pologne, & depuis
ce temps le nôbre des braves
François a tellement aug-
menté, & leurs actions ont
esté si surprenantes, que nos
Roys n'en ont pû laisser plu-
sieurs sans cette marque
d'honneur. Les Maréchaux,

120 MERCURE

sont comme Collatéraux du
Connestable. Leur pouvoir
est presque semblable au
sien, & le Siege de leur Jus-
tice n'est qu'un à la Table de
Marbre de Paris. Ils sont
Generaux nez des Armées
du Roy en France; portent
pour marque de leur dignité
deux Bastons d'azur semez
de Fleurs de Lys d'or, passez
en fautoir derrière l'Écu de
leurs Armes; ont comman-
dement sur les Gens de
guerre; sont Arbitres des
querelles qui surviennent
entre les Gentilshommes du
Royaume,

Royaume, & ont le pouvoir de punir les Traistres, les Déserteurs d'Armée, & autres semblables Mal-faicteurs. Ils ont sous eux des Lieutenans qu'ils appellent Prevost des Maréchaux, & qui ont juridiction sur les Vagabonds, Gens non domiciliés, & Soldats qui sans congé se sont retirez du service.

Dans les lieux où le mot de Connestable n'est point en usage, on se sert de celuy de Maréchal, pour dire, Conducteur & Chef d'Ar-

Avril 1681.

L

mée. Le Duc de Saxe est Grand - Maréchal de l'Empire; & les Ducs de Lorraine, Comtes de Flandre & Champagne, avoient aussi leurs Maréchaux. Les Allemands, & nos anciens Gaulois, employoient le mot de *Mark* pour désigner un Cheval; & *Scal*, signifioit dans les mesmes Langues Maître, ou Homme.

La mort de Madame de Séguiran arrivée le 29. de Mars, a fait tant de bruit dans la Provence, qu'il aura peut-estre esté jusqu'à vous.

Son mérite la faisoit estimer de tout le monde. Elle fut considérée pendant sa vie comme un Modele parfait de vertu; & sa charité envers les Pauvres estoit si grande, qu'ils la regardoient comme leur Mere, & sa Maison côme leur azile. Elle estoit de la noble & ancienne Famille d'Audiffret, originaire de Piémont. En 1450. Marcelin I. fut fait Vicaire General du Comté de Barcelonne, Titre que portoient autrefois les Gouverneurs des Provinces; & le Pape Ni-

124 MERCURE

colas V. luy donna un fameux Indult en considération du service qu'il rendit à l'Eglise, en luy donnant une somme d'argent fort considérable pour le soulagement des Chrestiens qui combatoient en l'Isle de Chypre contre les Infidelles. En 1519. Jeanne Reyne d'Espagne, Mere de l'Empereur Charles quint, donna à Pierre d'Audiffret le Gouvernement de l'Evesché, Ville & Chasteau de Lérida, pour avoir servy avec grand succès pendant quarante ans, tant

dans les Charges de Colonel
 & Mestre de Camp, que dans
 plusieurs Commissions &
 Gouvernemens. Une Bran-
 che de cette illustre Maison,
 chassée de ses Terres par le
 Marquis d'Uxelles, qui em-
 ployoit toutes les rigueurs
 possibles contre les Sujets
 du Duc de Savoye, vint s'é-
 tablir en Provence, où elle
 s'est alliée aux Familles les
 plus considérables de la Robe
 & de l'Epée. Des Filles de
 Castelane, de Félix, de Fo-
 resta, & d'Arena, ont con-
 fondu leur nom dans celuy

d'Audiffret. La dernière qui a épousé Noble Louïs d'Audiffret, connu de tous les Sçavans de l'Europe par la délicatesse de son esprit, & par la profondeur de son érudition, a l'honneur d'estre alliée de fort près au Grand-Maître de Malte d'aujourd'huy. Je ne vous dis rien de la Maison de Séguiran, vous en ayant fait un fort long Article, quand je vous appris la mort du Premier Président de la Chambre des Comptes, de ce nom.

Dans ce mesme temps nous avons perdu un Homme, qui par les merveilles de sa Guitarre, a remply toute l'Europe de sa réputation. C'est le S^r Francisque Corbet. Son mérite qui estoit tres-singulier, m'oblige à m'étendre un peu sur son histoire. Il est né à Pavie; & dans toute l'Italie, quand on veut louer une Piece de Guitarre par son Auteur, on dit seulement *E' del Pavese*. Dès sa jeunesse il aima si fort cet Instrument, que ses Parens qui le destinoient à autre

L. iiij.

chose, employerent vainement les carresses & les menaces pour le détacher de cette étude. Il l'a continuée depuis avec un si grand succès, qu'il surprit d'abord tous les Musiciens d'Italie. Ensuite il alla en Espagne, où il fit entendre à la Cour, des choses que l'on avoit crû auparavant impossibles sur la Guitarre. De là il passa chez l'Empereur, & par toutes les Cours d'Allemagne, où il fut chéry des plus grands Princes. Apres estre retourné en Italie, pour soutenir

sa gloire que des Envieux vouloient obscurcir, en s'attribuant injustement ses Ouvrages, il se donna au Duc de Mantoüe, qui fut bien aise d'avoir un tel Homme à présenter à Sa Majesté. Nostre Grand Monarque l'honora de son estime, & de ses libéralitez, & l'employa dans les plus pompeux Spectacles; mais son naturel ne permettant pas qu'il fust longtems dans un mesme lieu, il voulust aller en Angleterre, où Sa Majesté Britanique, qui voulut bien se

meller de son Mariage, luy donna le titre de Gentilhomme de la Reyne, une Clef de sa Chambre, son Portrait enrichy de Diamans, & une Pension considerable. Le regret d'avoir quitté la France luy estant venu trop tard, il fit deux ou trois voyages à Paris, dans lesquels il eut soin de faire imprimer quelques Livres de sa Composition, comme il avoit déjà fait en Flandre, en Italie, & ailleurs. Il est enfin revenu en France, marquer par sa mort la dou-

leur qu'il avoit de ne luy
avoir pas donné toute sa vie.

Les Personnes du premier
rang luy ont toujourns con-
servé la mesme estime, & sur-
tout il a reçu dans ses der-
niers jours plusieurs mar-
ques sensibles des bontez de
Son Altesse Royale Mada-
me. M^r Médard qui a pris
de ses Leçons, & qui est Au-
teur du Concert de la Paix,
dont je vous ay parlé dans
quelqu'une de mes Lettres,
ne s'est pas contenté de
composer une Piece sur sa
Guitarre, qui exprime les

132 MERCURE

plaintes de cet Instrument
sur la mort de son Maistre. Il
a voulu encor faire voir par
l'Epitaphe qui suit, combien
sa mémoire luy estoit chere.

EPITAPHE

DE FRANCISQUE CORBET.

CY gist l'Amphion de nos
jours,
Francisque, cet Homme si rare,
Qui fit parler à sa Guitarre
Le vray langage des Amours.

§§

Il gagna par son harmonie
Les cœurs des Princes & des Roys,
Et plusieurs ont crû qu'un Génie
Prenoit le soin de cōduire ses doigts.



*Passant, si tu n'as pas entendu ces
 merveilles,
 Apprens qu'il ne devoit jamais finir
 son Sort,
 Et qu'il auroit charmé la Mort;
 Mais, hélas ! par malheur, elle n'a
 point d'oreilles.*

Pendant que Monsei-
 gneur le Dauphin faisoit
 préparer le magnifique Ba-
 let du Triomphe de l'A-
 mour, qui a servy de diver-
 tissement à Leurs Majestez
 tout le Carnaval, la Cour de
 Hanover qui imite si galam-
 ment toutes les manieres de
 celle de France, se dispoisoit

134 MERCURE

à faire paroître une Mas-
carade mise en Ballet, presque
sous le mesme titre. Ce Ba-
let, appelé *le Charme de l'A-*
mour, a esté dancé par Ma-
dame la Princesse de Hano-
ver, Fille aînée du Duc qui
porte aujourd'huy ce nom,
à qui elle a voulu témoigner,
en luy donnant ce Spécta-
cle, la joye qu'elle avoit de
son retour d'Italie. On avoit
feint, pour Sujet de la Mas-
carade, que l'Amour, ayant
promis à Junon qu'il trouve-
roit un Lieu de plaisir en
Terre, assez charmant &

assez délicieux pour y retenir Jupiter continuellement auprès d'elle, avoit choisy celuy d'Eurybate aux Frontieres de Lydie. Le reste s'expliquera par les Entrées. Je vay vous les marquer toutes, & ajoûteray selon l'ordre de ces Entrées, les Vers qui conviennent à chacun de ceux qui en ont esté. Madame la Princesse de Hanover parut avec grand éclat en Reyne des Amazones. Messieurs les Princes ses Freres y représentoient l'Amour, un Plaisir Cham-

pestre, & deux Princes de Mycene. Parmi les Vers qui furent distribuez à l'Assemblée avec le Sujet de la Mas-carade, on y trouva ceux-cy pour Monsieur le Duc de Hanover.

Nous prétendions donner quel-
que réjouissance
*Au Grand Héros qui regne en cet
heureux séjour,
Et c'est luy qui par sa présence
Fait renaître la joye, & la donne à
sa Cour.
Pour en combler nos cœurs, c'est assez
qu'on le voye,
Son seul aspect nous peut tous ré-
jouir.
Cependant nostre ardeur s'employe*

GALANT. 137

Aluy chercher un bien dont il nous
fait jouir.

22

Bien qu'il fasse beau voir nostre ai-
mable Amazone,

Et sa Mere icy-bas digne de plus
d'un Trône,

Pres d'un Prince si cher triompher
aujourd'buy,

Un amas de Vertus & de Beutez
en elles,

En nous les faisant voir si belles,

N'empesche point nos yeux d'estre
charmez de Luy.

SS

Où pourroit-on jamais trouver rien
qui ressemble

Aux biens qu'en sa faveur le ciel a
mis ensemble?

Il prend le soin de le rendre icy-bas

Le plus heureux Prince du monde,

Avril 1681.

M

138 MERCURE

*En luy donnant de grands Etats:
Pour y régner dans une Paix pro-
fonde;
Aimé de ses Sujets, utile à ses Voi-
sins,
Et respecté du reste de la Terre,
En état, quand il veut, d'aller porter
la Guerre,
Hors de tous ses Païs, & loin de leurs
Confins.*

§2

*Mais quand le Ciel le rend aux au-
tres redoutable,
Il le rend pour les Siens un Potentat
aimable,
Qui régne plus par sa bonté
Qu'il ne fait par le droit de son au-
torité.
Mesme aux Sujets qui sont plus loin
de sa Personne,
De rendre la justice il sçait venir
à bout.*

*Si l'est icy présent, il l'est encor par
tout,
Par les sages ordres qu'il donne.*

25

*Le salut de son Peuple est assuré sur
Luy,
Au repos de l'Empire il est un ferme
appuy;
Et si jettant les yeux sur sa haute
conduite,
On considere son mérite,
Sa valeur, sa sagesse, & ses autres
vertus;
Il est à l'Univers quelque chose de
plus,
Puis qu'il est icy-bas, à qui bien le
contemple,
D'un parfait Souverain le modele &
l'exemple,
Et que son grand courage, & sa rare
équité,*

M ij

140 MERCURE

Doivent charmer son Siecle & la
Posterité,
Pendant que de ces dons sa Personne
pourvue
Nous comble tous les jours du bon-
heur de sa veüe,
Et que Luy-mesme il fait ce Charme
de sa Cour,
Qui n'est pas moins puissant que
celuy de l'Amour.

§2

Que ne devons-nous point aux bêtcs
d'un tel Maistre,
Alors qu'il se redonne à nos justes
desirs,
Et qu'après les avoir fait naître,
Il vient par son retour les changer en
plaisirs?
Cherchons à nostre tour tout ce qui
peut luy plaire
Dans les heures de son repos.

GALANT. 141

Des divertissemens d'un si digne

Héros

Faisons nostre plus grande affaire;

Et tandis que la Terre & le Ciel sont
d'accord

A former le glorieux Sort

Qui doit éterniser son nom & sa
mémoire,

Que le zele nous presse, & nous
occupe tous

A rendre les momens de son loisir
plus doux,

Et le laissons agir pour nous & pour
sa gloire,

Nul ne sçait mieux que luy ménager
ces deux Points,

Dont il fait ses deux plus grands
soins.

SC

Si nous n'arrivons pas à l'effet desir-
able.

142 MERCURE

*Que nous nous sommes proposez,
Nous montrerons du moins, par un
effort loüable,*

*Qu'à tenter tout pour Luy nous
sommes disposez.*

*Ne doutons point qu'il n'ait la com-
plaisance.*

*De recevoir nostre hommage au-
jourd'huy,*

Et d'honorer de sa présence:

*Un Divertissement que l'Amour fait
pour Luy.*

*Il sçait bien qu'elle est nécessaire
Pour l'accomplissement du bonheur
de ces Lieux,*

*Et que c'est Luy seul qui doit faire
Le Charme de nos cœurs, & celui
de nos yeux.*

**Ce Sonnet suivoit pour Ma-
dame la Duchesse de Ha-**

GALANT. 143

nover. Elle est Tante de
Madame, & Fille de Fri-
deric V. Electeur Palatin,
qui fut fait Roy de Boheme
en 1628.

Vous avez bonne part au
Charme de l'Amour,
Sa beauté de la vostre est la parfaite
Image;
Si par Luy l'Eurybate est un heureux
sejour,
Tout ce qu'il a de grand est vostre
digne Ouvrage.

25

Princes, Dieux, Amazone, en vous
rendant hommage,
Reconnoissent assez qu'ils vous doi-
vent le jour.

144 MERCURE

Chacun d'eux à l'envy croit vous
faire sa Cour,
S'il s'empresse à qui mieux fera son
Personnage.

SE

• Ces Héros, • cet Amour, ce Pluifin,
innocent,
Le ravissant éclat de ce Charme puis-
sant,
Arresteront les yeux de nostre Grand
Auguste.

SE

Pour s'expliquer alors en Pere &
comme Epoux,
Luy-mesme il vous dira d'un aveu
libre & juste,
Que ses plus chers plaisirs sont tou-
jours avec Vous.

• Les quatre Princes. • Madame
la Princesse.

L

I. ENTREE.

L'ouverture du Theatre faisoit découvrir le Lieu champêtre d'Eurybate. On voyoit Mercure descendre du Ciel, & un Concert de doux Instrumens accompagnoit sa descente. Il venoit de la part de Jupiter & de Junon, observer ce qui se passoit à Eurybate, & avertir tous ceux de cette Contrée, que ces deux Divinitez avoient dessein d'honorer de leurs présences ce Lieu de repos & de delices. Après qu'il eut

Avril 1681.

N

146 MERCURE

debité le Sujet de la Masca-
rade, qu'il jetta en plusieurs
endroits du Parterre, il dança
seul au son des Violons, & se
retira en suite dans un coin,
comme voulant remarquer
ce qui se faisoit.

Pour M^r Rekau, Gentilhomme
du Pais, représentant MER-
CURE.

*Je ne fais qu'aller & venir,
Sçavoir ce qui se passe est ma plus
grande affaire;*

*Mais je serois trop long à vous en-
tretienir.*

*Cet Ecrit vous dira tout ce que l'on
va faire.*

II. ENTREE.

Des Trompetes, des Timbales, & des Tambours, ayant commencé à se faire entendre confusément, le Dieu Mars parut au fond du Theatre descendant du Ciel au bruit de tous ces Instrumens militaires, qui cessèrent aussitost qu'il fut à terre, & donnerent lieu aux Violons de jouer un Air inquiet qu'il dança. Il venoit dans ce Lieu tâcher de troubler la paix & le repos que l'Amour & Bacchus y établis-

N. ij

148 MERCVRE

soient en faveur des Habitans de cette Contrée, mais il y demeura luy-mesme comme enchanté par la force du Charme que l'Amour y avoit déjà répandu. Ce Charme avoit la vertu de retenir tous ceux des Dieux & des Hommes qui mettoient le pied sur cette Terre enchantée. Ainsi Mars ne songea plus qu'à y faire bonne chere, qu'à y tenir table, & se divertir à la Dance, mais toujours avec des marques d'inquiétude pour la Guerre.

Pour M^e de la Chevalerie, Grand
Echanson, tenant la Table du
Grand Maréchal de la Cour,
représentant MARS.

*Ce Dieu n'est pas le Mars qui fait
mourir,*

Chacun peut hardiment le suivre.

*Que nul de vous ne craigne de
périr,*

Car il est le Mars qui fait vivre.

Tel Officier ne manque pas

De trouver à lever du monde,

Parce qu'il fait tous ses Soldats

Chevaliers de la Table-Ronde.

III. ENTREE.

L'Amour, suivy de trois
Plaisirs champêtres, vint

N iij

150 MERCURE

pour présider aux Festes & aux Divertissemens des Habitans d'Eurybate. Il dança, & alla en suite prendre sa place sur un Trône qui luy estoit préparé au fond du Theatre.

Pour Monsieur le Prince Christian, représentant l'AMOUR.

Avec les doux attraits de la belle Hippolite,

J'ay dans ces Lieux pouvoir de tout charmer.

Sa grace, sa bonté, sa vertu, son mérite,

Forcent tout le monde à l'aimer.

La Beauté rend tout aimable

Aux Mortels, & mesme aux Dieux.

GALANT. 191

*C'est un Charme inévitable
Pour ceux à qui le Ciel donne un
cœur & des yeux.*

IV. ENTRE'E.

Les trois Plaisirs cham-
pêtres dancèrent en présen-
ce de l'Amour.

Pour Monsieur le Prince Ernest-
Auguste , représentant le
PLAISIR de la Chasse.

*Vous ne faites que de naître,
Plaisir petit & charmant,
Et déjà vous causez un grand con-
tentement.*

*A ceux qui vous ont donné l'être.
Vous serez à vostre tour
Ce Dieu qui fait que l'on aime,*

N iij

N^o 2 MERCURE

*Et de Plaisir de l'Amour,
Vous deviendrez l'Amour mesme.*

Pour le jeune Baron de Platen,
& le jeune Offen, représen-
tans LE PLAISIR de la Dance,
& DE PLAISIR de la bonne
Chere.

De ces Plaisirs innocens

Les charmes sont plus paisibles.

Il en est de plus sensibles,

*Mais ceux-cy sont toujours beaucoup
plus engageans.*

V. ENTREE.

Un Char de Triomphe
descendit du Ciel au son des
Theorbes, Clavessins, Basses
de Violes, Luths, Flûtes.

douces ; & autres Instrumens, & demeura suspendu en l'air. Sur ce Char estoient la Renommée, la Gloire, & la Victoire. La Gloire portoit le Sceptre d'Hippolite Reyne des Amazones ; la Victoire, son Epée ; & la Renommée placée au milieu de ces deux Deitez, tenoit sa Trompette en main, & se préparoit à publier en tous lieux les exploits, & les grandes qualitez de la jeune & belle Reyne, qui entra par le costé droit, & sortit du coin le plus proche du fond du Theatre,

154. MERCURE

Elle estoit suivie des Princes : Euriale & Hylas, Fils du Roy Euristée, & Parens d'Hercule, qu'elle avoit fait ses Captifs dans la fameuse Expédition qu'elle venoit d'achever contre les Mycéniens. Huit Hérauts d'Armes, vêtus à la Grecque, la precedoient, publiant au son des Hautbois & autres Instrumens, la venuë de cette triomphante Amazone. Tandis qu'ils se rangeoient des deux costez du Theatre, la Renommée chanta ces Paroles.

*Je n'ay pas assez de cent voix
 Pour dire tout ce que je vois
 De cette jeune & charmante Mer-
 veille;*

*Et quand je reditay cent fois
 Qu'elle est unique & sans pareille,
 Je n'ay pas assez de cent voix
 Pour dire tout ce que je vois
 De cette jeune & charmante Mer-
 veille.*

LA VICTOIRE.

*Sa valeur peut tout gagner,
 Rien ne résiste à ses armes.*

LA GLOIRE.

*Tout doit hommage à ses charmes,
 Elle est faite pour régner.*

Après que la Renommée,
 la Victoire, & la Gloire, eu-
 rent chanté, la Reyne Hip-

156 MERCURE

polite dança au son des Violons, & s'approcha ensuite des Princes qu'elle affranchit de leurs chaînes. Ils luy firent une profonde révérence pour remerciement de leur liberté. Cependant Hippolite précédée de ses Hérauts, se retira, & entra chez Alcane, principale Bergere d'Eurybate. Le Char de Triomphe se perdit dans les nuës en mesme temps, & l'Amour demeura sur son Trône, environné des Plaisirs champêtres.

Pour Madame la Princesse de
Hanover, représentant LA
REYNE DES AMAZONES.

*Elle est le Charme de l'Amour.
L'éclat de sa beauté luy donne un
doux empire
Qui retient les cœurs qu'elle attire
Dans cet agreable séjour.
Avec la fierté d'Amazone,
Elle a d'un tendre cœur les charmâtes
bontez,
Et nous fait voir cent nobles qua-
litez
Qui la rendent digne du Trône.
Heureux celuy des Porenats
Qui doit donner à ses Etats
La meilleure des Souveraines,
Lors que le Ciel luy donnera
Une Princesse qui sera
Plus belle que toutes les Reynes.*

VI. ENTREE.

Les deux Princes de Mycène dancèrent ensemble, & se réjouirent de leur liberté, qu'ils croyoient avoir entière, quand le Charme de l'Amour les retenoit ainsi que les autres dans ce País enchanté.

Pour Monsieur le Prince Maximilien, représentant EURYALE Prince Captif d'Hippolite.

*Quoy que d'une jeune Guerriere
Ce Prince soit le Captif aujourd'huy,
Il n'est point de Beauté si fiere
Qui ne voulust se rendre à luy.*

GALANT. 159

Pour Mōsieur le Prince Charles,
représentant HYLAS, autre
Prince Captif d'Hippolite.

*Il faut pour une fois séder aux traits
vainqueurs*

*D'un Sexe fier dont je porte les
chaines;*

*Mais de ce Sexe un jour je vaincray
tant de cœurs,*

Qu'ils payeront toutes mes peines.

VII. ENTRÉE.

Alciane, principale Ber-
gere d'Eurybate, accompa-
gnée de Ménalque & de
Lysis, les deux plus confi-
dérables Bergers de la Con-
trée, entra au son des Mu-

fetes & des Flûtes douces. Elle se réjouit avec eux de l'honneur que leur Demeure champêtre recevoit de l'arrivée de la Reyne des Amazones, & disposa toutes les choses necessaires à la Feste que les Bergers devoient faire pour divertir cette grande Reyne, qui vouloit honorer de sa présence leurs Dances, leurs Jeux, & leurs Luites. Alciane & ces deux Bergers allerent faire avancer les autres qui devoient assister à cette réjouissance.

Pour Madame la Baronne de
Platen, Grande Maréchale de
la Cour, représentant AL-
CIANE.

*Cette Bergere avec beaucoup d'a-
dresse*

A bonne grace, & le pas fin.

Elle n'est point une Déesse,

*Et pourtant elle a l'air & le cœur
tout divin.*

Rien n'égale la Bergerie,

Où tout est riche, tout est beau.

Rien ne passe en galanterie.

Son aimable & noble Troupeau.

*Où peut-on voir de conduite plus
belle*

A servir un grand Souverain,

Que celle du Berger fidelle.

Dont elle a le cœur & la main?

La vie est toute héroïque.

Avril 1681.



162 MERCURE

*De ce beau couple d'Amans;
Il a l'estime publique,
Elle est l'honneur de nos Champs.*

Pour M^r Senfft, Gouverneur de
Messieurs les Princes, repré-
sentant le Berger MENALQUE.

*Menalque, Berger d'importance,
A de certains Moutons remuans &
légers,
Qui sçauront s'écarter malgré sa
vigilance,
Et donner du chagrin à beaucoup
de Bergers.*

Pour M^r de Gohr, Capitaine
d'Infanterie, représentant le
Berger LYSIS.

*Lysis, dont l'humeur est volage,
Prenoit plaisir tous les jours à chan-
ger;*



GALANT. 163

*Mais depuis que l'Amour par son
Charme l'engage,
Il n'est point dans ce Lieu de plus
constant Berger.*

VIII. ENTRE'E.

Oriane & Amasie, Ber-
gères jeunes & volages, es-
tant accouruës seules & sans
Bergers à la Feste d'Eury-
bate, dancèrent en se pre-
nant quelquefois la main
l'une à l'autre. L'Amour qui
aime l'humeur volage, quita
son Trône, & vint se mettre
entre-deux. Elles luy don-
nerent la main de costé &
d'autre, chacune croyant

O ij

164 · MERCURE

la donner à sa Compagne.
L'Amour se retira d'entre-
elles, sans en avoir esté ap-
perçu, & retourna à sa
place.

Pour Madame de Meysenbourg,
représentant ORIANE.

*Quand le torrent nous entraîne,
On cede au plus grand effort;
Mais quand soy-mesme on peut faire
choix de son sort,
La liberté vaut mieux que la plus
belle chaîne.*

Pour Mademoiselle de Grotte,
représentant AMASIE.

*Il n'est point icy de Bergere,
Meilleure, & de plus belle humeur.
On ne la prendra point pour valage
& légère,*

GALANT. 165

*Quand on connoistra bien son cœur ;
Car enfin c'est la plus sage
Des Bergeres du Village.*

IX. ENTRE'E.

Un Satyre vint prendre
là place de l'Amour, & dança
au milieu des deux Bergeres
volages. Elles luy donnerent
la main sans y penser, mais
l'effroy les prit sitost qu'elles
eurent jetté leurs regards sur
luy, & elles s'enfuyrent des
deux costez du Theatre. Le
Satyre s'estant attaché à
poursuivre Oriane, luy ar-
racha un petit Miroir qu'elle

166 MERCURE

avoit pendu à sa ceinture. Il dança, & tâcha de se faire beau pour plaire; mais d'abord qu'il se regarda dans ce Miroir, il ne pût souffrir luy-mesme la laideur de sa figure..

Pour le S^t Jemmes, Maistre du Balet, représentant le SATYRE..

*Pour Ridicules mal-faisans
On fait passer tous les pauvres Sa-
tyres.*

*Helas! combien trouve-t-on de Gens
pires*

Parmy durs autres Courtisans?

X. ENTREE.

Dares & Percas, Païsans
yvres, sortirent de la Ta-
verne du Village, rencon-
trèrent le Satyre, le carref-
ferent, le firent dancier, &
apres s'estre jouëz de luy
quelque temps, ils luy firent
une querelle, le poursuivi-
rent à grands coups, & le
menerent toujous batant,
jusqu'à ce qu'ils l'eurent per-
du de vue; apres quoy ils
dancerent ensemble d'une
maniere tout-à-fait bizarre.

168. MERCURE.

Pour M^r de Bousch Colonel des
Gardes, & M^r Possadofsky
Ecuyer-Tranchant de la Cour,
représentant LES PAISANS
YVRES.

*Chacun a son plaisir dans ce Lieu
délectable.*

*Le nostre est de vuidier Bouteille,
Verre & Pot,
Et d'estre jour & nuit à table,
Sans avoir soin de payer nostre écot.*

XI. ENTREE.

Le Dieu Bacchus que l'on
vit sortir de la Taverne sur
son Tonneau, traîné par six
Satyres jouans de la Flûte,
se réjouit de trouver les Pai-
sans

GALANT. 169

sans en cet état, leur donna encor à boire, & dança avec eux; mais quand il voulut compter la dépense qu'ils avoient faite, ils s'enfuyrent, en faisant mille grotesques postures. Bacchus, apres avoir dancé seul, témoigna à l'Amour qu'il n'avoit point de plus fort desir que de contribuer à l'Enchantement de ce Dieu, par l'abondance de son Vin, qui est un Charme assez doux pour toutes sortes de Personnes dans un Lieu champêtre. Il vint pour percer

Avril 1681.

P

170 **MERCURE**

son Tonneau ; mais le Dieu Pan, qui l'avoit pris, estant yvre, pour l'Arbre sacré dans lequel il avoit accoustumé de se retirer, sortit du Tonneau tout réjoui. Cette méprise avoit fait que les Satyres qui font une fidelle escorte à leur Dieu par tout où il est, s'estoient attachez à traîner le Tonneau de Bacchus, où ils sçavoient que Pan s'estoit enfermé. Ce Dieu des Sylvains & des Bergers, invita tous les Habitans des Bois, des Eaux & des Montagnes de cette Contrée, à publier

la grandeur du Nom de
 Monsieur le Duc ERNESTE-
 AUGUSTE, Souverain du
 Pais, & à préparer pour ce
 grand Prince, qu'ils recon-
 noissoient pour le Maistre
 de leurs Demeures champê-
 tres, tous les Divertissemens
 capables de le retenir dans
 ce Lieu délicieux. Voicy les
 Paroles qu'il chanta.

*Pendant que les autres Dieux
 S'empressent tous à qui montrera
 mieux*

*Leur soumission éternelle
 Pour le Souverain des Dieux;
 Troupe fidelle,
 Montrez vostre zele*

P ij

172 MERCVRE

*Pour le Héros qui régné dans ces
Lieux.*

*Oreade, & Naiades,
Faunes, Sylvains, & Dryades,
Faites que par tout dans ces Bois,
Sur vos doux Chalumeaux, Musetes,
& Hautbois,*

*On entende le Nom du Grand
ERNESTE-AUGUSTE.*

*Il n'est rien de si juste,
Que chaque Etat, soit divin, soit
humain,
Reconnoisse son Souverain.*

Plusieurs Faunes & Sylvains, Oreades, Naiades, & Dryades, estant accouruës de toutes parts à la voix de Pan, luy rendirent une prompte obeïssance, en chantant ces Vers.

GALANT. 173

*Il n'est rien de si juste,
Que chaque Etat, soit divin, soit
humain,*

Reconnoisse son Souverain.

*Vive le grand ERNESTE-AU-
GUSTE.*

*Allons graver ce Nom sur tous ces
Arbres verts,*

*Afin que par nos soins leurs Habitās
divers*

Puissent connoistre

Qu'il est leur Maître,

Et qu'ils sont ses Sujets.

*Que sur nos Chalumeaux, Musetes,
Flageolets,*

*On entende le Nom du Grand
ERNESTE-AUGUSTE.*

Il n'est rien de si juste,

*Que chaque Etat, soit divin, soit
humain,*

Reconnoisse son Souverain.

P. iij

174 MERCURE

Aussitost que le Dieu Pan eust témoigné par son chant & par sa joye, qu'il estoit de concert avec l'Amour dans le dessein de son Charme, il le laissa maistre de la Place où se devoit célébrer la Feste des Bergers d'Eurybate, & reconduisit Bacchus dans sa Taverne, en dançant au milieu de ses Satyres.

Pour M^r de Batincourt, Gentilhomme de la Cour, représentant BACCHUS.

*Avoüez, sans mon Jus divin,
Que tous vos plaisirs seroient
fades,*

*Et qu'enfin ce seroit vous traiter en
Malades,
Que vous priver de l'usage du
Vin.*

Pour le S^r Jemmes, Maistre du
Balet, représentant le Dieu
PAN.

*Je voudrois avoir du retour,
Si je changeois mon estre & ma
figure
Avec la plus belle posture
Du Cavalier le mieux fait de la
Cour.*

XII. ENTREE.

L'Amour dança seul une
espece de Ménüet pour
commencer la Feste des
Bergers, tandis que les Ber-
P iiij

geres. Alise, Doris, & Aminte, entrèrent du costé droit du Théâtre, & que les Bergers Mélinte, Licidas, & Damis, entrèrent de l'autre. Ils montrèrent tous leur admiration pour l'Amour, qui passa au milieu d'eux pour retourner sur son Trône. Alors cette Troupe Pastorale commença une Dance en l'honneur de l'Amour, apres s'estre tournez tous de son costé, & s'estre en mesme temps inclinez devant luy en signe de vénération.

GALANT. 177

Pour les trois Bergers, tous trois
Officiers de Guerre.

*Il est malaisé de changer
Nostre air de Commandant, & nos
demarches fieres.*

*Pourtant avec de si belles Bergeres
On s'accoutumeroit à faire le Berger.*

Pour les trois Bergeres.

*Nous sommes trois jeunes Fieres,
Qui ne nous soucierions guères
Chacune d'ataquer à la Luite un
Berger;*

*Nous luy ferions courir la moitié
du danger.*

Pour M^r Veyhe, Lieutenant Co-
lonel des Gardes, représentant
le Berger MELINTE.

*D'attaquer mes Moutons jamais Loup
ne hazarde,*

178 MERCURE

*Ils sont dressés, & vont fort bien
aux coups.*

*A tous autres Troupeaux ils servi-
roient de garde,*

*Car sans-doute ils battoient pareil
nombre de Loups.*

**Pour M^r Bulau, Capitaine-Lieu-
tenant de la Garde du Palais,
représentant le Berger DAMIS.**

*Pour me débarasser de toute autre
conduite*

*Que de celle d'un fier Troupeau,
Je cherche une Bergere adroite & de
mérite,*

*A qui je veux donner le soin de mon
Hameau.*

**Pour Mademoiselle Gehle l'aî-
née, Première Fille d'honneur
de Madame la Duchesse de**

GALANT. 179

Hanover, représentant la Ber-
gere ALISE.

*Chacun me dit que Ménandre
Est un aimable Berger,
Qu'il m'aime d'un amour tendre
Qui ne peut jamais changer;
Mais encor qu'il m'ait dit sa passion
Luy-mesme,
Cela doit-il m'alarmer?
Quand nous sçaurons comment
il aime,
Nous verrons s'il faudra l'aimer.*

Pour Mademoiselle Gehle la
jeune, autre Fille d'honneur,
représentât la Bergere DORIS.

*Je me plais sur la Fougere
D'estre seule tout le jour,
Et suis trop jeune Bergere
Pour me connoistre à l'amour.*

180 MERCURE

*Mais si quelque Berger me vient dire
luy-mesme*

*Que pour moy le sien est extrême,
Cela doit-il m'alarmer?*

*Quand nous sçaurons comment
il aime,*

Nous verrons. s'il faudra l'aimer.

**Pour Mademoiselle Bulau, Fille
de feu M^r le Président Bulau,
représentât la Bergere AMINTE.**

Bergere si belle & si sage,

Sans balancer davantage,

Deuroit enfin s'engager.

A dix-huit ans on a l'âge

De faire un fort beau ménage.

Avec un jeune Berger.

XIII. ENTREE.

La Reyne Hippolite, &

les Princes de Mycene, voulant estre de la Partie, & se signaler à la Dance, aux Jeux, & à la Luite des Bergers & des Bergeres, entrerent au son des Flûtes douces, Hautbois, Violons & autres Instrumens de réjouissance. Alciane entra aussi avec Ménalque, & les deux Bergers volages, pour faire les honneurs du Lieu. Elle se plaça avec sa Suite dans le fond du Theatre; & les autres Bergers & Bergeres, se rangerent des deux costez pour faire place à Hip-

182 **MERCURE**

polite , à Euryale , & à Hylas. Apres que cette belle Amazone eut dancé avec les deux Princes , au milieu de toute cette Troupe de Bergers & de Bergeres ; le Dieu Mars qui ne cherche qu'à troubler par tout la Feste, annonça au bruit des Tambours, Timbales & Trompetes , la venuë d'Hercule dans Eurybate. Une alarme si impréveuë, causa trois effets forts diférens. Les Bergers & Bergeres prirent la fuite , & se disperferent des deux costez du Theatre.

Hippolite apprenant que son Ennemy capital estoit si proche, courut aussitost aux Armes. Les Princes de Mycene ayant demandé les leurs, fort incertains du party qu'ils devoient prendre, estant obligez à tous les deux, allerent avec la Reyne à la rencontre d'Hercule, & l'Amour quitta son Trône pour les suivre, & remedier à ce tumulte.

XIV. ENTRE'E.

Pendant ce temps, Mars dança seul au milieu de qua-

tre Soldats, Artabafe, Oro-
 das, Pharasmane, & Har-
 page, qui sortirent de sdeux
 costez du Theatre; apres
 quoy, il alla s'assoir à la
 place que l'Amour avoit
 quittée, & laissa dancier ses
 quatre Guerriers.

Pour les Soldats de Mars, Gen-
 tilshommes de la Cour.

*Bien qu'avec Mars à table il soit
 b. au de s'assoir,
 Et que nous nous fassions un honneur
 d'y bien boire;
 De combattre encor mieux chacun de
 nous fait gloire,
 L'occasion le fera voir.*

XV. ENTREE.

Les quatre Soldats de la
Suite de Mars, firent con-
noître en dansant, la joye
qu'ils avoient de la venue
d'Hercule, espérant bien-
tost une occasion de Guerre,
de ce Conquérant, qui l'al-
loit porter dans tout le
Monde.

Pour M. de Poesch, Colonel des
Gardes, représentant ARTA-
BASE, Soldat de Mars.

*Ce n'est par aucune disgrâce
Que je deviens de Colonel, Soldat.
Et Charme de l'Amour m'a mis en
cet état;*

Avril 1681.



186 MERCURE

*L'Enchantement finy, je rentre dans
ma place.*

Pour M^r Poffadofsky, Ecuyer-
Tranchant de la Cour, repré-
sentant HARPAGE, Soldat de
Mars.

*Ce jeune Soldat, sans railler,
Mérite une Charge plus grande;
Car il sçait tout couper, & trancher,
& tailler,
Quand l'occasion le demande.*

Pour M^r le Comte de Noyelle,
représentant PHARASMANE,
Soldat de Mars.

*Sans me faire tenir à quatre,
Et sans vouloir passer pour un Soldat
cruel,
Qu'on m'attaque, on verra si je sçay
bien combattre
En toute sorte de Duel.*

GALANT. 187

Pour M^r de S. Pol, Lieutenant
Colonel d'Infanterie, repré-
sentant ORONDAS, Soldat de
Mars.

*Ce Soldat sçait parler & faire,
En Homme de cœur & d'esprit;
Et mesme, s'il est necessaire,
Il fait encor plus qu'il ne dit.*

XVI. ENTRE'E.

Hercule, retournant de
ses Expéditions de Gaule &
d'Espagne, accompagné de
deux Chevaliers errans de
l'une & de l'autre de ces Na-
tions, vint à Eurybate, où il
croyoit surprendre Hippo-

Qij

lite, & retirer de captivité les deux Princes de Mycene; mais il les trouva en liberté, & sçeut qu'ils en avoient l'obligation à la générosité de la Reyne des Amazones. Ce grand Héros, rendant justice à la vertu de son Ennemie, quitta tout sentiment de haine pour elle. Ainsi le Charme de l'Amour, l'ayant arresté comme tous les autres dans ce Lieu de plaisirs, il ne songea plus qu'à s'y délasser de ses longs travaux, oubliant tous ses Combats passez avec cette charmante

GALANT. 189

Amazone, & toute entreprise nouvelle. Il dança seul, & se retira au fond du Theatre, avec ses deux Chevaliers errans à ses costez. Mars descendit du Trône où il s'estoit mis, & se joignit à ce Héros qu'il invita à se divertir, & à faire bonne chere, en attendant de nouvelles occasions de Guerre. En mesme temps, les quatre Soldats s'allèrent placer de l'un & l'autre costé de cette Troupe, & ils parurent tous de face au fond du Theatre.

190 MERCURE

Pour M' le Comte de Schaumbourg, représentant HERCULE.

*Je me suis mis plus d'une fois
En toute sorte de figures.
Icy je suis un Hercule Gaulois,
Mais pourtant Grec aux bannes
Avantures.*

Pour M' de Gohr, Capitaine
d'Infanterie, représentant un
CHEVALIER ERRANT GAU-
LOIS.

*En amour, non plus qu'en vail-
lance,
Je ne cede à pas-un Mortel;
Et je suis un Chevalier tel,
Qu'à la pointe de ma Lance,
Malgré cent Géans divers,
Je prétens conquérir moy seul tout
l'Univers.*

GALANT. 191

Pour M^r Senfft, Gouverneur de
Messieurs les Princes, repré-
sentant un CHEVALIER ER-
RANT ESPAGNOL.

*Par la vertu de l'Armet de Mam-
brin,*

*Et de ma belle & forte Armure,
J'entrepris, & veux mettre à fin
Toute étrange & rare Avanture.*

XVII. ENTREE.

Hippolite, précédée par
l'Amour & par ses Plaisirs
champêtres, & accompa-
gnée des deux Princes de My-
cene, entra au son des Luths,
Theorbes, & Violons, &

192 MERCVRE

ayant présenté ces deux Princes à Hercule, elle les remist entre les mains, afin qu'il les remenast dans leur País. Alciane de son costé, suivie des autres Bergers & Bergeres dont l'Amour avoit dissipé la crainte, vint prendre part à la joye, que caufoit à tout le monde la paisible entreveuë d'Hercule avec Hippolite. Ensuite l'Amour dança un Ménuet au milieu des Plaisirs, & alla trouver Mercure pour luy donner ordre de remonter au Ciel, & d'y porter la nouvelle

velle

velle de ce grand accord
entre deux Personnes si en-
nemies.

XVIII. ENTRE'E.

La Reyne des Amazones
dança avec les deux Princes.
Sa dance finie, Hercule luy
présenta les deux Fils du Roy
Euristée, & cette action de
générosité fit naître une par-
faite reconciliation entre ce
Héros, & cette belle Ama-
zone. Pendant que tout cela
se passoit, la Concorde parut
au milieu des Airs, assise sur
un Arc-en-Ciel; & chanta
ces Paroles.

Avril 1681.

R

194 MERCURE

Tout est soumis au Charme de l'Amour;

*La douce Loy de son Empire,
Dans un parfait accord tient tout ce
qui respire.*

*Soit aux Champs, soit à la Cour,
Tout est soumis au Charme de l'Amour.*

XIX. ENTREE.

Les Chevaliers errans, qui à la première veüe d'Alciane s'estoient sentis portez à l'aimer, dancierent & se batirent pour elle en présence de l'Assemblée, chacun prétendant à l'honneur de se dire son Chevalier; mais apres qu'ils

eurent fait preuve de leur valeur à la Dance & au Combat, l'Amour les condamna tous deux à un bannissement perpétuel, dans la juste appréhension qu'il eut que les Chevaliers errans de deux Nations si opposées en toutes choses, telles que sont la Gauloise & l'Espagnole, n'excitassent des désordres, qui pussent servir d'obstacle au dessein qu'il avoit fait de retenir le Maître des Dieux auprès de Junon, dans le lieu délicieux d'Eurybate.

XX. ENTRE'E.

Un Scaramouche curieux
de voir la Feste, entra, & fit
mille plaisantes & agréables
postures, au milieu de cette
illustre Assemblée.

Pour M^r de Bonnefond, Capi-
taine Reformé, représentant
UN SCARAMOUCHE.

*J'ay mes Congez en-bonne forme.
J'ay passé cent dangers sans cstre
estropié;*

*Et malgré toute la Réforme,
Je suis encor un Scaramouche en pié.*

DERNIERE ENTRE'E.

Mercuré venu du Ciel de

GALANT. 197

la part de Jupiter & de Junon, pour ſçavoir ce qui ſe paſſoit dans cet endroit de la Terre, leur alla dire du conſentement de l'Amour, que tout eſtoit preſt pour les recevoir dans Eurybate. Il leur apprit la reconciliation d'Hercule avec Hippolite, dont le Dieu Pan porta auſſi la nouvelle à tous les Habitans de ſes Bois. L'Amour, comme le Maître de ce Lieu, y demeura. Mars invita toute cette Troupe à venir faire bonne chere à ſa table, & Bacchus promit de régaler.

R iij

198 MERCURE

l'Assemblée des meilleurs Vins de la Terre. Un Inconnu, & une Inconnue, entrèrent parmy la foule, & par leur maniere extraordinaire de danser divertirent fort les Spectateurs.

Pendant toutes ces rencontres impréveuës, le jour estant venu sur son déclin, on remit au lendemain les Jeux & la Luite, & on se contenta pour cette fois de la Dance des Bergers. Ainsi le Ballet finit, & chacun se retira au Hameau, où par un magnifique Repas, on donna

à tout ce beau monde, le plaisir le plus nécessaire à l'accomplissement du Charme de l'Amour.

Je ne doute point, Madame, que vous ne soyez surprise de voir qu'il se trouve en Allemagne des Muses Françoises aussi polies que l'est celle qui a inspiré les Vers que l'on a meslez parmi ces Entrées. Ils sont aisez, naturels, & dignes du grand Spéctacle dont ils ont servy à expliquer le Sujet. Tout fut magnifique dans cette Feste; & si l'on y ad-

R. iiii.

mira la richesse des Habits, elle n'eut pas moins de quoy satisfaire par la beauté de la Symphonie & de la Musique. Il est juste, apres vous avoir parlé de Chants, de fournir à vôtre voix le moyen de s'exercer. Vous le trouverez dans les Paroles qui suivent, notées par un sçavant Maistre.

AIR NOUVEAU.

Hâtez-vous, hastez-vous,
 doux Printemps,
 Renaissez, paresseux feuillage.
 Petits Oyseaux, recommencez vos
 chants.

*Que tout soit gay dans ce Bocage,
 Echos, redites tour-à-tour
 Les plaisirs qui suivent ma peine,
 Et que la jeune Célimene
 Partage enfin tout ce que j'ay d'a-
 mour.*

Sur la fin du dernier mois,
 le Roy donna à M^r le Prince
 de Talmont Frédéric-Guil-
 laume de la Trémoille, Fils
 de feu M^r le Prince de Ta-
 rente, & de la Princesse
 Emilie de Hesse, les Abbayes
 de Charroux & de Talmont,
 Diocèse de Poitiers, vacantes
 par la mort de M^r le Comte
 de Laval son Oncle, decedé
 à Talmont le 25. de Janvier,

âgé de cinquante-cinq ans.
Ce Prince, apres avoir porté
les armes avec réputation,
dans les premieres années
de sa vie, & s'estre trouvé
aux Prises des Villes de Cres-
centin, de Nice de la Paille,
de Tortonne, & de Thion-
ville, s'estoit donné à l'E-
glise, & la douccur de la So-
litude luy avoit fait rencon-
trer des avantages qu'il a
bien plus estimez depuis sa
retraite, que ceux qu'il pou-
voit espérer avec justice de
son mérite & de sa naissance.
Il estoit de l'illustre Maison

de la Trémoille, connue depuis pres de sept cens ans par les grands Hommes qu'elle a donnez, & qui sont si fameux dans toutes les Histoires de l'Europe. Elle est alliée aux Royales Maisons de Bourbon, Bourbon-Montpensier, Anjou, Sicile, & Arragon. C'est par une Princesse de cette Maison, nommée Charlotte, Fille & unique Heritiere de Frédéric d'Arragon, Roy de Naples, que les Princes de la Maison de la Trémoille se sont acquis le droit successif à ce

Royaume, pour lequel M^r le Duc de la Trémoille, Chef de cette grande Maison, & M^r le Duc de la Trémoille son Ayeul, ont fait par leurs Envoyez Extraordinaires leurs Protestations contre le Roy d'Espagne, dans les Affemblées tenuës pour la Paix générale à Munster, & à Nimégue. Outre ces illustres Alliances, ils en ont encor avec les Maisons Imperiales d'Autriche, de Baviere, de Luxembourg, de Saxe & de Nassau, & avec les Souve-

raïnes de Hesse, de Brandebourg, des Palatins de Wirtemberg, &c. M^r le Duc de la Trémoille, Premier Gentilhomme de la Chambre, qui a épousé la Fille unique de M^r le Duc de Créquy, & M^r le Prince de Talmont son Frere, sont Cousins germains de Madame, de la Reyne de Dannemark, de M^r l'Electeur Palatin, de M^r le Landgrave de Hesse-Cassel, de M^r le Duc de Saxe-Veymar, & de Madame l'Electrice de Brandebourg.

M^r le Chevalier de Mes-

mes, qui possedoit les Abbayes de Vaultroy & de Humbye, estant mort à Rome, M^r de Mesmes son Frere, Président à Mortier, les a obtenuës pour M^r l'Abbé de Mesmes son Fils. Vous sçavez, Madame, que M^r le Président de Mesmes a toujours eu un tres-fort attachement pour le service du Roy, qu'il estoit Lecteur de Sa Majesté avant qu'il exerçast la Charge de Président à Mortier, qu'il a infiniment de l'esprit, qu'il est de l'Académie Françoise, & qu'es-

tant tres-obligeant, il joint à la gravité de Magistrat, l'air doux & affable, qui est de son caractere. M^r le Chevalier de Mesmes estant mort à Rome, tous les Benefices qu'il possedoit, quoy que situez en France, devoient estre à la Nomination du Pape. Cependant il avoit eu la précaution, en y arrivant, de demander un Bref à Sa Sainteté, par lequel Elle consentoit qu'ils demeurassent à la Nomination du Roy, s'il arrivoit qu'il mourust à Rome. Ce Bref luy fut

208 MERCURE

accordé, & c'est par là que Sa Majesté en a pourveu le jeune Abbé son Neveu. Elle l'a fait de cette maniere engageante qui gagne les cœurs, & dont ceux à qui l'on donne sont plus touchés que du Présent qu'on leur fait.

L'Abbaye de Valoir, Diocèse d'Amiens, vacante par le deceds de M^r l'Abbé Martinot, fut donnée dans le mesme temps à M^r l'Abbé de Fontanges. Je vous ay déjà parlé de cet Abbé à l'occasion des Theses qu'il a

soutenuës au College de
Harcourt.

Le mesme Abbé Martinot
ayant, outre l'Abbaye de
Valoir, celle de S. Sauveur
des Vertus, Diocese de Châ-
lons, le Roy en a gratifié M^r
l'Abbé de Lhéry. Il est Frere
du Chevalier de ce nom,
dont la conduite, la magni-
ficence, & la valeur, vous
doivent estre connuës par
plusieurs Articles de mes
Lettres.

M^r de Miromesnil, Inten-
dant en Champagne, a eu
l'Abbaye de S. Urbain dans

Avril 1681.

S.

210 MERCURE

cette mesme Province, pour un de M^{rs} ses Fils. Je vous ay parlé de cet Intendant dans la Relation du Mariage de Monseigneur le Dauphin. Il sert le Roy avec une vigilance & une exactitude inconcevable. Aussi peut-on dire qu'il soutient tres-dignement l'honneur du Nom qu'il porte de M^r de Mironmesnil son Oncle, dont le grand mérite fera toujours vivre la mémoire.

Dans le mesme temps que M^r le Comte d'Estrées s'est veu honoré du Baston de

GALANT. 211

Maréchal de France, l'Évesché de Laon a esté donné à M^r l'Abbé d'Estrées, Fils du Duc de ce nom, sur la Démission que M^r le Cardinal d'Estrées en avoit faite entre les mains de Sa Majesté. Cet Abbé est dans une si haute estime pour sa vertu, sa capacité, & les vives lumières de son esprit, que tout le monde a veu ce choix avec joye. L'Évesché de Laon luy donnera le Titre de Duc & Pair.

Je vous envoye une Lettre dont la lecture vous donnera

S ij

212 MERCURE

du plaisir. Elle est toute de Proverbes. S'il n'y a rien qui soit moins du bel usage, que d'en mesler quelques-uns dans la conversation, rien n'est aussi plus réjouissant que d'en faire un jeu qui forme un discours suivi. Il y a quelques années qu'on s'écrioit ainsi à la Cour, & les Billets conçus en ce stile y estoient fort estimez. Cette Lettre est d'une jeune Personne, aussi aimable par son esprit que par sa beauté. Elle est adressée à M^r Guyonnet de Vertron, Chancelier per-

214 MERCURE

aisé à tirer de sa guaine, que de vous écrire en Proverbes. Je prendrois aussitost la Lune avec les dents. Je sçay qu'il faut charrier droit avec vous, & que vous n'estes pas de ces Niais de Soulogne, qui se trompent à leur profit. Il vous faut de la Marchandise de Paris, où il n'y a que nicter; mais en faisant de son mieux, on en est quite. Je vous diray donc autant en un mot comme en cent, car il n'en faut qu'un bon & qui serve, que pour revenir à nos Moutons, à Brébis tonduë Dieu luy mesure le vent, aussi bien qu'à Brébis.

comptées souvent le Loup en-
prend une. Mais il souvient
toujours à Robin de ses Flûtes.
Dites-vous vray, quand vous
m'assurez que mon absence ne
vous plaist point? car entre nous,
abeau mentir qui vient de loin.
Pour moy je vous avouë, qu'a-
pres vostre départ, je demeuray
plus, penande qu'une Fondeuse
de Cloche, & je disois sans cesse,
Helas, les jours se suivent, &
ne se ressembtent pas. Il a
bien plu sur ma Mercerie.
Je n'ay plus laine du premier
Drap, & je crains bien d'a-
voir mangé mon Pain blanc.

216 MERCURE

le premier. J'estois avec mes
 Amis côme le Poisson dans
 l'eau, & le Rat en paille, &
 maintenant je ne sçay plus
 de quel Bois faire Fleche. Ce
 qui me console, l'on m'a
 promis de revenir; mais pro-
 mettre & tenir, c'est tout ce
 qu'un Homme de bien peut
 faire, & je ne connois que
 trop; que qui s'éloigne de
 l'œil, s'éloigne du cœur. Ce-
 pendant si vous y manquiez, je
 vous répons que je crierois plus
 haut apres vous qu'un Aveugle
 qui a perdu son Baston, & je
 ne sçay mesme si je ne jetterois
 point

GALANT. 217

point le Manche apres la Coignée; mais ce seroit tomber de sievre en chaud mal. Il vaut donc mieux, contre fortune bon cœur, que d'estre triste comme un Bonnet de nuit sans Coiffe. Cent ans de mélancolie ne payeroient pas un sol de mes Debtes. En verité, vous auriez grand tort, si vous ne songiez non plus à moy qu'à vos vieilles Bottes; mais à bon Chât, bon Rat; & si vous me donniez des Pois, je vous rendrois des Fèves. L'on ne perd rien à Marchand qui étalle. Je ne batrois pas longtemps les Buissons, si les Oyseaux.

Avril 1681. T

estoyent pour d'autres. Je ne suis pas accoutumée à tirer ma Poudre aux Moineaux; & si vous me mettiez au nombre des péchez oubliez, je vous aurois bientost planté là pour re-verdir. Ce n'est pas à moy à qui il faut vendre ses Coquilles. Il n'est que Changeur pour se connoître en Monnoye. Fin contre fin n'est pas bon à faire doublure; mais je suis peut-estre comme les Anguilles de Melun, qui crient avant qu'on les écorche. Je veux donc croire que vous m'aimez comme vos petits boyaux, & que vous estes peut-estre plus

proche de Sainte Larme que de Vendosme, de ne me plus voir; mais il ne faut pas se desespérer pour une mauvaise année. Apres la pluye viendra le beau temps, & vous pourrez revenir cuire à nostre Four. Cependant me-voicy au bout de mon rôlet. Je ne bats plus que d'une aîle. Je me retire donc avec ma courte honte, quoy que je croye avoir assez bien dit pour avoir une Image; mais je prétens de cecy faire d'une pierre deux coups, & que ce soit autant pour vostre Amy que pour vous. Je sçay que vous estes deux testes dans un Bonnet. Ainsi qui toque

T ij

l'un, toque l'autre. Cependant il faut finir, en vous disant comme le Roy Dagobert à ses Chiens, il n'y a si bonne Compagnie qui ne se quitte. Bonjour & adieu, il n'y a point de tromperie. En voila assez pour le prix de vostre argent. Payez-moy en mesme monnoye. Il vaut mieux un tien que deux tu l'auras. Adieu, mon cher Amy.

Vous eussiez veu la Réponse de M^r Guyonnet de Vertron, s'il n'eust esté occupé par les Ouvrages qu'il a eu l'honneur de présenter

GALANT. 221

à Leurs Majestez, à Monseigneur le Dauphin, & à Madame la Dauphine. Sa modestie, qui n'a point encore souffert qu'il les ait rendus publics, n'a pû empêcher qu'on n'en ait parlé avec éloge dans le Journal des Sçavans. Ces Ouvrages sont des *Panégyriques du Roy* en plusieurs Langues, sur des Sujets diférens; un *Dictionnaire Historique des Conquestes de Sa Majesté*; & *L'excellence du beau Sexe*, sous le nom de la Minerve Dauphine.

Je vous ay appris la mort

T iij

de M^r Patru, l'un des Quarante qui forment le Corps de l'Académie Française. Cette Compagnie devant donner cette Place à une Personne qui eust le mérite nécessaire pour la remplir, y a travaillé avec succès. Elle n'estoit pas obligée de faire ce choix parmy ceux du premier Rang, comme elle a fait en plusieurs rencontres, mais quand on voit un grand Homme en qui l'esprit est joint à la dignité, & qu'il y est joint avec tant d'éclat, qu'on peut dire mesme qu'il

la surpasse , ces Messieurs
pouvant satisfaire en mesme
temps à l'intérest de leur
gloire & à leur justice , ont
grande raison de le préférer
à ceux que l'esprit seul feroit
aspirer à cet honneur. Ainsi
loin d'estre surpris qu'ils
ayent choisy M^r de Novion
Premier Président, tout le
monde devoit croire que des
Esprits si éclairez feroient ce
grand choix. Ils ont deû le
faire, & ils l'ont fait. Je vous
ay déjà parlé en beaucoup
d'occasions de ce digne Chef
du premier Sénat du Monde.

T iij

224 MERCURE

Son mérite est si connu, qu'il me seroit inutile de rien dire icy de ce qui est sçeu de toute la France. Quelques jours apres son élection, que l'on fit tout d'une voix, celui de la Reception fut arresté pour le Jeudy 27. de Mars. L'Assemblée ne fut pas seulement nombreuse, mais des plus illustres, par le grand concours des Personnes de la premiere qualité qui s'y trouverent. M^r de Novion parla le premier, suivant la coûtume de ceux qu'on reçoit. N'attendez pas qu'en

GALANT. 225

vous apprenant quelque chose de ce qu'il dit, je vous l'apprenne dans les mesmes termes. A peine vous en pourray-je donner une foible idée. Ses discours, quoy que fort peu étendus, sont si remplis de pensées, & d'un stile si serré, que l'avidité qu'on a de les retenir, fait que la mémoire s'embarasse en s'attachant à trop de choses tout-à-la-fois; mais s'il parle peu, il ne laisse pas de dire beaucoup, tant chaque mot est employé avec force. Il fit d'abord con-

noistre à l'Académie, qu'il devoit le commencement de sa fortune à l'Illustre Fondateur de ce Corps célèbre, parce qu'il avoit presté la main à ses Ancestres pour monter aux Dignitez; & qu'ainsi, en le choisissant, elle ne faisoit qu'honorer la mémoire du Grand Cardinal de Richelieu. Il se servit d'une pensée toute brillante pour louer l'Esprit, parce que c'est la partie la plus essentielle pour estre admis à l'Académie. Il dit, *Que la langue d'Ulysse avoit plus nuy*

aux Troyens, que n'avoient fait
les armes d'Ajax. C'est faire
voir en peu de paroles, que
l'Esprit triomphe de tout, &
que mesme la Valeur est
côtrainte à luy céder. Apres
auoir dit obligeamment, en
parlant de l'Académie, *Que*
ce qu'il apprendroit dans ce Corps
luy seruiroit pour les Discours
qu'il auroit à faire dans le Temple
de la Justice, il finit par une
tres-belle pensée, qui faisoit
entendre, qu'Hercule s'estant
fait Citoyen de Corinthe, tout
le monde pouvoit l'estre. En
effet, Madame, le Roy est

228 MERCURE

tant en quelque façon de l'Académie, puis qu'il a bien voulu agréer le Nom de son Protecteur, on peut dire que ce rang n'est au dessous de personne.

Le Directeur & le Chancelier estant absens, ce fut sur M^r de Mezeray, qui est Secrétaire perpétuel de la Compagnie, que tomba l'Employ de répondre à M^r le Premier Président. Il dit, *Qu'il avoit douté d'abord s'il le devoit accepter, à cause d'une indisposition qui l'avoit mis depuis quelques jours dans une*

grande foiblesse; mais qu'il s'estoit aisément persuadé que le Génie immortel dont l'Académie avoit toujours esté animée, ne l'abandonneroit pas, & luy pourroit inspirer des choses qui ne seroient pas tout-à-fait indignes d'une si glorieuse Journée; Que l'honneur de la présence de M^r le Premier Président ne pouvoit moins faire que rassurer sa timidité, & fortifier sa voix; Qu'il devoit peu craindre de manquer de hardiesse & de parole dans une si belle occasion, où sa seule venue luy présentoit les pus grandes choses; Qu'il

ſçavoit bien que ce ſeroit eſtre téméraire, de les vouloir toutes renfermer dans un eſpace auſſi borné que celui de ſon Diſcours; mais qu'au moins on pouvoit les comprendre éminemment dans ces deux mots, que ſon mérite extraordinaire & les importants & longs ſervices rendus par luy à l'Etat, luy avoient acquis les bonnes graces du plus grand & du plus ſage des Roys, & qu'il luy en avoit donné la plus glorieuſe marque qu'il puſt ſouhaiter, & qui luy eſtoit deſtinée depuis longtems par les vœux

publics; Que dans la Charge de Premier Président, l'une des plus nobles émanations de l'Autorité Souveraine, qui préside à tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Etat, il n'estoit pas seulement réveré comme le Dispensateur des Loix, & le Chef du Premier Parlement de ce Royaume, mais qu'il estoit encor considéré comme la regle certaine & le parfait modelle de l'Eloquence Françoisise; Que les plus grands Maistres qui s'estoient souvent trouvez à ses Actions publiques, avoüoient tout d'une voix qu'il n'y avoit jamais rien

eu de plus ingénieux pour l'invention, de plus juste pour l'ordre & pour la méthode, de plus puissant pour le raisonnement, de plus elegant & de plus poly pour le langage; Qu'ils disoient que c'estoit un Fleuve délicieux, dont les eaux toujours elaires couloient de source, & arrosoient doucement sans inonder. Il parla en suite de la satisfaction que l'Académie auroit de participer à tant de trésors; & apres avoir fait connoistre qu'ayant esté établie pour embellir nostre Langue, elle s'estoit parfaitement acqui-

tée de ses devoirs, en apla-
 nissant, pour ainsi dire, les
 rides de son visage, & luy
 donna l'embonpoint d'une
 agreable jeunesse, il ajoûta,
*Que dans la perfection où la
 Compagnie l'avoit mise, elle se
 trouvoit non-seulement en état
 d'enseigner toutes les Sciences
 Divines & Humaines, mais
 qu'elle estoit devenue capable de
 publier d'un ton plus haut, & en
 termes plus magnifiques, les hé-
 roïques Vertus, & les Actions
 miraculeuses du Roy; Qu'elle
 pouvoit maintenant, sans trop
 de temérité, entreprendre d'écrire.*

Avril 1681.

V

234 MERCURE

son Histoire avec plus de relief
& d'éloquence, que jamais les
Grecs ny les Romains n'avoient
écrit l'Histoire de leurs Héros:
Qu'en publiant le nombre in-
croyable de ses Conquestes, elle
pouvoit raconter comme des Ram-
parts qui sembloient n'avoir à
craindre que la colere du Ciel,
estoit tombez presque au seul
bruit de ses Trompetes; comme
cent Forteresses vainement en-
tassées les unes sur les autres,
avoient esté réduites en poudre à
ses approches; comme il avoit
dissipé cette Ligue à tant de testes,
qui croyoit donner tant d'épou-

ante; comme il avoit planté
 ses Trophées partout où ses Eten-
 dards avoient paru; & enfin
 comme il avoit poussé, battu, &
 humilié, toutes les fieres Puis-
 sances qui luy vouloient resister.

Il poursuivit, en disant, Qu'il
 ne falloit pas toujours regarder
 cet Arbitre de la Terre du costé
 qu'il estoit armé de Foudres, &
 qu'il faisoit marcher la Terreur
 devant luy; Qu'il n'y avoit pas
 moins de plaisir de le regarder
 par le costé qui avoit plus de
 brillans que d'éclairs, & qui
 charmoit doucement la veüe sans
 l'effrayer; Que l'on y voyoit des

236. MERCURE

qualitez qui n'estoient pas moins adorables, & qui le faisoient encor plus ressembler à Dieu dont il estoit la plus excellente Image; Qu'il entendoit, par ces adorables qualitez, cette grandeur d'ame, cette immense étendue de conduite, qui connoist, qui embrasse, qui ordonne toutes les Affaires de son Etat, qui d'un coup d'œil pénètre le présent & l'avenir, & qui sur cela fait mouvoir tous ses ressorts; Que ces mesmes qualitez devoient encor faire entendre cette solidité de jugement, qui paroist dans toutes ses actions & dans toute

ses discours; cette affabilité pleine
d'attraits; cette liberalité inépui-
sable, qui donne avec profusion,
mais avec discernement, qui pré-
vient les desirs, & comble les
espérances; cette généreuse pas-
sion de faire refleurir les beaux-
Arts; & enfin une sage & hé-
roïque modération, connue à peu
d'autres Souverains, & qui n'a
jamais esté la vertu des Conqué-
rans; Que c'estoit par là que re-
nonçant à ses propres interests,
& s'imposant à Luy-mesme les
Loix que toute la Terre n'eust
osé luy proposer, il avoit joint
ensemble les Titres de Tres-Puis-

238. MERCURE

sant & de Tres-Juste, de Triomphant & de Pacificateur, de Vainqueur & de Clément; Que c'estoit par là que sans descendre de la hauteur de son Trône, il avoit trouvé le moyen de se faire aimer autant qu'il est redouté, & d'imprimer cette croyance dans tous ceux qui ont l'honneur d'approcher de sa Personne, qu'avec les qualitez presque divines d'un Grand Roy, il possedoit dans le suprême degré celle du plus honneste Homme de son Royaume; Que pour comble de sa gloire, il n'ostoit redevable de ces rares perfections qu'à ses

propres soins, qu'à ses réflexions
 continuelles; Que s'estant formé
 Luy-mesme, il estoit son veri-
 table Ouvrage, & le plus ac-
 comply de ses Ouvrages; &
 qu'on pouvoit dire avec verité,
 que c'estoit LOÜIS. QUATOR-
 ZIEME qui avoit fait LOÜIS.
 LE GRAND. tel que nous le
 voyons, & que toute l'Europe
 l'admire; Que ny le Pinceau,
 ny le Burin, n'estant point ca-
 pables de bien exprimer de si
 grands traits, & ce qui est pu-
 rement spirituel devant estre
 l'objet des pures productions de
 l'Esprit, c'estoit à M^{rs} de l'A-

240 MERCURE

cadémie à travailler sans relâche à un si noble dessein, à n'y épargner ny leur industrie ny leurs veilles; Et que la plus glorieuse récompense qu'ils se pussent proposer leur estoit seûre, puis que le seul nom de LOUIS LE GRAND donneroit l'immortalité à leurs Ouvrages. Il finit en assurant M^r le Premier Président, au nom de ceux pour qui il parloit, qu'ils n'avoient jamais reçu plus de gloire & d'avantage que dans cette occasion, & qu'ils chercheroient à luy donner tous les témoignages possibles de l'extrême

L'extrême passion qu'ils avoient de l'honorer, & de le servir.

Cette réponse fut fort applaudie. On ne pouvoit moins attendre de M^r de Mézeray, qui est profond en toute sorte d'érudition. Mais ce n'est pas seulement par là qu'il est fameux. Il l'est encore par une probité souvent éprouvée, par une fidélité inébranlable pour ses Amis, & par un amour si grand pour la vérité, qu'aucune considération n'a jamais esté capable de luy faire prendre

Avril 1681.

X

un autre party. Il nous a donné l'Histoire d'une façon qui jusqu'à luy avoit esté inconnüe en France. On y admire des traits recherchez soigneusement & bien prouvez, & avec cela beaucoup de solidité de raisonnement. On attend de luy des Ouvrages tres-curieux, & d'une fort grande utilité pour tout le monde, mais particulièrement pour les Gens de Lettres. Apres qu'il eut cessé de parler, il demanda selon la coûtume, s'il n'y avoit point d'Acadé-

ancien qui eust quelque Ouvrage à lire. M^r de Bense-
rade dit qu'il travailloit à
mettre des Heures en Vers
pour Sa Majesté, & apres en
avoir lû plusieurs Pseaumes
qui furent trouvez tres-
beaux, & par eux-mesmes,
& par l'agreable maniere
dont il les lût, il vint à l'*E-*
xaudiat. Tout le monde don-
na de grandes loüanges à
cette Traduction, & on re-
marqua avec plaisir que les
deux Versets qui finissent
chaque Pseaume, estoient
tous traduits diféremment,

X ij

Comme on approchoit du temps le plus saint, cette rencontre fut cause qu'on lût plusieurs Ouvrages de devotion. M^r Boyer imita en cela M^r de Benferade, & fit voir un *Miserere* en Vers François, qu'on trouva tres-beaux, & fort bien tournez. M^r Charpentier changea de matiere, & lût un Chapitre d'un Livre de sa composition qu'on va imprimer, & qui est la suite d'un autre que vous avez déjà veu, qui porte pour titre, *Défense de la Langue Française, pour l'Inscrip-*

tion de l' Arc de Triomphe, dédiée au Roy, dans lequel il a prouvé que ce superbe Monument qui s'éleve à l'honneur de Sa Majesté, doit avoir une Inscription Française. Cette opinion a esté combatuë par un Discours Latin tres-sçavant, & tres-éloquent, qui fut prononcé au College de Clermont par le Pere Lucas Jesuite, sur la fin de Novembre 1676. & c'est à ce Discours que M^r Charpentier a fait une ample Réponse, qui auroit esté imprimée il y a plus de trois.

ans, s'il avoit eu plus de loisir. C'est de la qu'est tiré le Chapitre qui fut lû en cette rencontre, où par occasion il combat l'opinion commune touchant la legereté de la Nation Françoise, qu'il fait voir estre beaucoup plus constante que la Romaine. Les raisons qu'il en allegue sont tres-recherchées, & tres-convaincantes. Il lût aussi une Piece de Poësie pleine de descriptions fort agreables qu'il appelle, *La Belle Soirée*; mais je n'ay pû encor l'avoir. M^r Quinaut eut au-

dience à son tour, pour la Traduction d'une Ode d'Horace; & M^r le Clerc, lût apres luy cent cinquante Vers sur la Penitence. Quoy que le nombre fust grand, & que l'on eust déjà lû beaucoup de choses de ce caractere, ils furent trouvez si beaux, que l'attention qu'on leur presta, fit connoistre le plaisir que chacun en recevoit. M^r le Clerc n'en demeura pas là, & lût encor à la gloire de l'Académie les deux Sonnets que vous allez voir.

A

L'ACADEMIE

FRANCOISE.

SONNET.

DE l'avengle Ignorance in-
 vincible Ennemie,
 Qui sçais à la Vertu donner son
 juste prix;
 Délicieux Concert des plus nobles
 Esprits,
 Honneur de nostre Siecle, illustre
 Académie.

ES

Tu vois du Grand LOUIS la puis-
 sance affermie;
 Son Bras eust tout dompté, s'il l'a-
 voit entrepris;

GALANT. 249

Et son Cœur de la Gloire est tellement
épris,
Qu'il ne sent qu'à regret sa Valeur
endormie.

§§

Mais le Temps flétriroit les superbes
Lauriers
Que sous ses Etendards ont cueilly
nos Guerriers,
Sans le secours des Vers, ou celui de
l'Histoire.

§§

L'un & l'autre dépend de ta sça-
vante Main;
C'est Toy qui tiès les Clefs du Temple
de Mémoire,
Et qui graves les Noms sur l'im-
mortel Airain.

A LA MESME.
SONNET.

Illustre Académie, agreable
Lycée,
Pour qui Minerve tient ses mysteres
ouvers;
Concours de tant d'Esprits pleins de
talens divers,
Quelle gloire n'est point par la tienne
effacée?

SS

Dans ton noble travail la France
intéressée
Va voir fleurir sa Langue au bour
de l'Univers;
On trouve dans ton sein la source des
beaux Vers,
On y voit l'Eloquence en son Trône
placée.

GALANT. 251

SE

Les Ministres sacrez, ceux qui ser-
vent Thémis,

Ceux à qui de l'Etat les secrets sont
commis,

Preennent part avec joye à tes doux
Exercices.

SE

LOUIS mesme applaudit à ton char-
mant Employ,

LOUIS est ton AVGVSTE, & sous
ses grands auspices,

Du Langage parfait tu vas donner
la Loy.

M^r le Duc de S. Aignan fi-
nit par une Réponse en Vers.
qu'il avoit faite à M^r le Duc
de Vendosme, & à M^r Cha-
pelle, qui luy avoient écrit

d'Annet. Elle estoit courte, mais elle avoit ce tour aisé qui luy est si naturel, & qui fait voir que rien ne luy couste. Ces lectures estant faites, la Compagnie se leva, & M^r le Premier Président sortit, fort satisfait de l'illustre Corps dans lequel il venoit d'estre reçu avec une joye universelle, & un applaudissement general.

Je vous ay déjà nommé les Prédicateurs qui devoient prêcher à la Cour pendant le Careme. C'est un employ dont ils se sont tous acquitez

avec succès. Le Jeudy-Saint, le Roy entendit le Sermon de M^r l'Abbé de Brou, l'un de ses Aumôniers, & le trouva Orateur. C'est ce que Sa Majesté dit à son avantage, en témoignant qu'Elle en estoit fort contente. En suite Elle assista à l'Absoute faite par M^r l'Evêque de Lavour, & fit la Cene selon la maniere accoutumée. La Reyne la fit pareillement, & Leurs Majestez entendirent avec une devotion exemplaire l'Office entier des trois derniers jours

254 **MERCVRE**
de la Semaine Sainte. Le
Samedy, le Roy apres avoir
fait ses Devotions, toucha
onze cens Malades sur la
Terrasse du Chasteau de
S. Germain. Il faut estre aussi
infatigable, & aussi zelé que
l'est ce grand Prince, pour
suporter une si longue fa-
tigue sans se reposer. Ce qui
surprit fort, ce fut de trou-
ver des Femmes tres-pro-
pres, mellées parmy les Ma-
lades, quoy qu'elles fussent
en pleine santé. C'estoient
des Dames Flamandes ve-
nuës exprés pour voir ce Mo-

marque, qu'elles n'avoient
veu qu'en confusion dans
ses Places de conqueste. Le
jour de Pasques, Leurs Ma-
jestez entendirent le Sermon
de M^r l'Evesque de Condom
l'ancien, qui se surpassa luy-
mesme. La devotion de Ma-
dame la Dauphine s'est fait
aussi remarquer, mais elle
n'a point surpris. C'est un
effet de l'avantage qu'elle a
d'estre née d'un Pere qui a
vécu d'autant plus en Saint,
qu'on n'a sçeu qu'après sa
mort toutes les austeritez
qu'il faisoit. On doit à la

256 **MERCVRE**

pieté de cette Princesse un Livre qu'elle a fait faire, & qu'on souhaitoit depuis longtems. C'est l'Office de la Vierge sans renvoy, qui se vend chez le Sieur Dezalier, Ruë S. Jacques. Si pendant le temps de penitence & de jeûne, la devotion a esté grande à la Cour, elle l'a aussi esté beaucoup à Paris. Les mesmes Prédicateurs que Sa Majesté a entendus, y ont remply les plus importantes Chaires, & prêché avec éloquence, zele & succès. **Le**

GALANT. 257

Pere Bourdaloüe sur tout
a esté extraordinairement
suiuy à Saint Germain de
Lauxerrois. Une affluence
incroyable de Personnes de
la premiere qualité, com-
posoit tous les jours son au-
ditoire; & Monsieur Col-
bert n'a pas manqué un de
ses Sermons, lors qu'il est
venu icy, & qu'il a pû dé-
rober une heure à ses gran-
des occupations pour l'aller
entendre. Apres vous avoir
parlé des Prédicateurs con-
sommés, je puis vous dire
qu'entre les nouveaux, M^r;

Avril 1681.

Y

258 MERCURE

Savary, jeune Chanoine de S. Maur, qui a prêché tous les Dimanches de Carefme à S. Thomas du Louvre, s'est fort distingué. Plusieurs Connoisseurs, tres-capables d'en juger, l'ont entendu plusieurs fois avec plaisir, & ils disent tous, que s'il continuë de la maniere qu'il a commencé, ils ne doutent point qu'il ne tienne un jour sa place parmy les Prédicateurs du premier rang.

Le Mardy 8. de ce Mois, M^r le Comte de Gacey-Matignon épousa Mademoiselle

Berthelot, seconde & dernière Fille de M^r Berthelot, Secrétaire des Commandemens de Madame la Dauphine. La cérémonie du Mariage se fit à S. Eustache, en présence de plusieurs Personnes de la première qualité, qui s'estoient renduës chez M^r Berthelot sur les neuf heures du soir. Il y eut deux Tables de quatorze Couverts magnifiquement servies. Apres que l'on eut soupé, toute l'Assemblée alla à l'Eglise, d'où il n'y eut que les plus proches Parens des

Y ij

Mariez, qui revinrent avec eux. Ce Mariage a esté honoré des visites de Princes & Princesses du Sang, grands Seigneurs du Royaume, & de tous les Ministres.

M^r le Comte de Gacey est Frere de M^r le Comte de Matignon, & de M^r le Comte de Torigny, l'un Lieutenant de Roy en Normandie, & l'autre reçu en survivance. Il est fort bien fait de sa personne, âgé de trente à trente-deux ans, d'une physionomie qui marque autant la noblesse de son

sang , que la douceur de ses inclinations. Je vous ay parlé de sa bravoure & de ce qu'il fit en Candie , lors que je vous ay appris le Mariage de M^r le Marquis de Seignelay , avec Mademoiselle de Matignon sa Nièce.

Mademoiselle Berthelot , aujourd' huy Madame la Comtesse de Gacey , est une orune de seize à dix-sept ans , d'une grande taille , & tres-bien faite. Il est aisé de juger le ses bonnes qualitez , puis qu'elle a esté élevée avec de grands soins par Madame

Berthelot sa Mere, dont la pieté & la vertu sont également connus.

M^r Berthelot son Pere est une Personne d'un mérite singulier, d'un esprit universel, infatigable dans le travail, & prudent dans l'exécution de ses desseins. Il s'est rendu recommandable dans toutes les Affaires dont il a esté chargé en plusieurs occasions pour le service du Roy, tant dans les Finances, que dans les Armées. Il s'est acquis l'estime des Ministres, & l'amitié de toute

la Cour ; & Sa Majesté qui ne fait jamais de choix qu'avec une distinction délicate, l'a agréé depuis un mois dans la Charge que je vous ay marquée de Secretaire des Commandemens de Madame la Dauphine.

La Maison de Matignon est originaire de Bretagne, où ceux qui en sont sortis ont paru d'abord sous le nom illustre de Goïon. Elle est si noble & si ancienne, que les Annales de cette Province qui en font voir la grandeur, n'en rapportent point le

commencement. Elles produisirent dans le dixième Siècle le fameux Goïon, qui leva à ses frais une Armée Navale, & qui apres avoir chassé de la Bretagne les Peuples du Nort qui s'en estoient emparez, rétablit le Duc son Souverain dans son Trône, & assura sur sa teste la Couronne chancelante. Un autre du mesme nom, fut un des principaux Ministres du Traité qu'un Duc de Bretagne fit pour sa Ranson avec le Roy de France, & en demeura garand. Alain
Goïon,

Goïon , fit sentir sa valeur
 aux Anglois dans plusieurs
 défaites pour le service de
 Charles VII. qui l'honora de
 la Charge de Grand-Ecuyer,
 & de Grand-Chambellan.
 Le fameux du Guesclin, qui
 porta l'Epée de Connestable
 avec tant d'honneur , que
 quand il fut mort , l'Histoire
 remarque qu'il ne se trouva
 personne qui olast se juger
 digne de la porter apres luy
 estoit Fils d'une Bertranne
 de Goïon , qu'on appelloit
 l'Héroïne de son temps.
 Voila la source de l'illustre

Avril 1681.

Z

266 MERCURE

sang de Matignon. Guy & Joachim de Matignon tous deux Chambellans, & tous deux Lieutenans de Roy en Normandie, y rendirent célèbre le nom de Gouon Matignon qu'ils y apporterent. Jacques de Matignon, que ses grands services firent parvenir à la Charge de Colonel des Suisses, fut Pere d'un autre Jacques la merveille de son siecle, qui ayant exposé sa vie à mille dangers, & laissé couvrir son corps d'un nombre infiny de blessures sous le Regne de six Roys,

GALANT. 267

mérita la gloire de se voir
Conseiller d'Etat, Lieute-
nant de Roy en Normandie
& en Guyenne, Maréchal de
France, Chevalier des Or-
dres de Sa Majesté, & Con-
netable par Commission au
Sacre de Henry le Grand, &
en la cérémonie de son Cou-
ronnement. Il eut deux
Fils, tous deux Lieutenants
Generaux en Normandie.
Le premier mourut au Siege
de Dijon, un peu apres qu'il
eut esté honoré du Brevet
d'Amiral de France; l'autre
fut fait Chevalier des Ordres

Z ij

268 MERCVRE

du Roy, & se rendit digne par ses services du Brevet de Maréchal. La Charge de Lieutenant General pour le Roy en Normandie, passa de ce dernier à M^r le Comte de Thorigny son Fils aîné, qui estant mort quelque temps apres, laissa son nom & sa place à M^r le Comte de Matignon son Frere; Père de M^r le Comte de Matignon d'aujourd'huy. Je ne vous dis rien des Alliances de ceux de cette Maison avec celles de Bretagne, de Rohan, de Dinan, de Rieux,

& autres, dont le sang s'est souvent meslé à celuy de Goion & de Matignon, en sorte que leurs Ancestres ont eu l'honneur d'assister au Mariage d'Anne de Bretagne, & de Charles VIII. comme les plus proches Parens de cette Reyne.

En attendant que je puisse vous donner de seûres nouvelles de l'Escarboucle, je vous envoie ce qui m'a esté écrit d'Alais sur cette matiere.

Cher Mercure. J'ay appris
 par les dernières Lettres
 que vous avez publiées, que le
 Baifan qu'on dit avoir trouvé
 une Escarboucle l'année dernière,
 profiste dans le desaveu qu'il en
 a fait; & comme c'est un Larcin
 qui regarde directement Sa Ma-
 jesté, puis que cette Pierre s'est
 trouvée dans son Royaume, &
 que d'ailleurs estant la plus pré-
 cieuse & la plus estimée de tou-
 tes, elle ne pouvoit de droit
 de bienfiance, appartenir qu'au
 plus grand & plus illustre de
 tous les Monarques, je crois que

chacun doit travailler à l'enuy
à rechercher la preuve d'une si
lâche & si injuste action. C'est
par ce motif que je vous envoie
la Déclaration d'un Témoin,
dont il résulte qu'il s'est dû trou-
ver une Escarboucle l'année der-
niere, qui estoit la quarante &
deuxième de ce Grand Prince,
laquelle année on trouvera avoir
accomply le troisième âge de cette
vie si glorieuse, si jusqu'à la soix-
sante & dixième, qui est l'ar-
rivée de la décrépitude, on compte
chaque âge par le nombre de qua-
rante années, ainsi que les Mé-
decins comptent le premier âge.

Z. iij.

272 MERCURE

aux Masles jusqu'à la puberté.
C'est sans-doute de cette maniere
qu'a compté ce Témoin irrépro-
chable, qui a prédit cette Escar-
boucle, aussi-bien que la Comete
qui a commencé à paroître au
mois de Decembre, laquelle se
montrant vers l'Occident avec
une figure courbe du costé du
Midy, s'alloit terminer en s'au-
gmentant toujours du costé du
Levant. Ce qu'il a dit encor de
la Famine dans le mesme en-
droit, se trouve aussi justifié par
la grande sterilité causée par la
secheresse de l'année dernière en
plusieurs Provinces du Royaume.

& particulièrement en Langue-
 doc, où elle fut si extraordinaire,
 qu'on n'a rien recueilly dans les
 Dioceses de Beziers, Carcas-
 sonne, Narbonne, & Agde. Il
 est vray que ce Pais a eu sujet de
 se consoler, puis que ce Grand
 Roy, qui ne manqua jamais d'a-
 mour ny de charité pour ses Su-
 jets, ayant esté informé de cette
 desolation, a bien voulu soula-
 ger ces quatre Dioceses de la
 somme de deux cens mille livres
 du Don gratuit que luy ont fait
 les Etats de cette Province dans
 leur derniere Assemblée. Voila,
 à mon sentiment, cher Mercure,

274 MERCURE

ce qui ne permet pas de douter de la verité de cette Pierre, nous plüs que du reste de cette Prédiction, dont il y a tant de Témoins; & vous aurez peine à n'y pas donner une entière foy, quand vous fçavez que le grand Michel Nostradamus est l'Auteur de cette Prophetie, que vous pourrez trouver dans sa Centurie onzième, Sixain 27. si vous n'en voulez pas croire à l'Anonime d'Alais, qui vous en envoie les propres termes.

Ce l'este Feu du costé d'Occident,
 Et du Midy courir j'asqu'au Levant.

GALANT. 275.

Vers demy-morts sans point
trouver racine,
Troisième âge, à Mars le belli-
queux,
Des Escarboucles on verra
briller feux,
Age, Escarboucle, & à la fin
Famine.

La Place de Premier Pré-
sident au Parlement de Metz,
estant demeurée vacante par
la mort de M^r de Bragelon-
ne, Sa Majesté a fait choix,
pour la remplir, de Messire
Guillaume de Seve, Seigneur
de Chastillon le Roy, Maî-
tre des Requestes. C'est un
Homme d'un mérite con-

276 MERCURE

sommé. Il a exercé d'abord la Charge de Conseiller au Chastelet, puis celle de Conseiller au Grand Conseil, & a eu en suite les Intendances de Bordeaux & de Montauban, où son zele pour le service du Roy a esté toujours accompagné de l'intégrité la plus exacte. Aussi peut-on dire que jamais personne ne s'est acquis plus d'estime dans ces importans Emplois. Il est Fils de feu Alexandre de Seve, Seigneur de Chastignonville & de Chastillon le Roy, Maistre des Reques-

tes, puis Conseiller du Roy
en tous ses Conseils & en son
Conseil Royal, Prevost des
Marchands pendant huit
années, & de Marie-Mar-
guerite de Rochechoüart,
Fille de Guy de Roche-
choüart, Seigneur de Chas-
tillon le Roy, & de Louïse
d'Etampes; & Petit-Fils de
Guillaume de Seve, Seigneur
de S. Julien, & de Catherine
Catin, qui descendoit de la
Maison de Rochefort. Il a
deux Freres, l'un, Guy de
Seve de Rochechoüart, Evê-
que d'Arras, Abbé de S. Mi-

278 **MERCVRE**

chel en Tierrache, & l'autre, Jean de Seve, Seigneur de Gomerville, Capitaine aux Gardes. Sa Sœur estoit Claude-Françoise de Seve, Femme de Jean-Testu de Balincourt, Conseiller au Grand Conseil. Cette Maison a donné plusieurs Conseillers au Parlement, au Grand Conseil, & autres Compagnies Souveraines, des Maîtres des Requestes, un Premier Président à la Cour des Aydes, & des Lieutenantens Generaux à Lyon. Elle porte, Facé d'or & de

GALANT. 279

Table de six pieces, à la Bordure composée de mesme.

Madame de Seve, Femme de ce nouveau Premier Président, est Sœur de Nicolas le Clerc de Lesseville, Président en la Cinquième Chambre des Enquestes, & Fille de Nicolas le Clerc de Lesseville, Seigneur de Thun, Maître des Comptes, & de Marie de Suramond, Fille de Louis de Suramond, Président des Trésoriers de France en Auvergne, & de Marie Chassebras de Montigny, venue des Chassebras

280 MERCURE

du Breau. Son Grand-Pere s'appelloit aussi Nicolas le Clerc. Il estoit Seigneur de Lesseville, & Marquis de Maillebois, Doyen des Maîtres des Comptes, & avoit épousé Catherine le Boulanger, d'une Famille qui a donné plusieurs Maîtres des Requestes, & un Président aux Enquestes. Les Oncles de Madame de Seve, furent Eustache le Clerc de Lesseville, Evêque de Coustance, Comte de Brioule, & auparavant Aumônier du Roy, Conseiller Clerc au Parle-

GALANT. 281

ment de Paris, & Chanoine
de Nostre-Dame; Antoine
le Clerc de Lesseville, Mar-
quis de Maillebois; Pierre
le Clerc de Lesseville, Con-
seiller en la Premiere Cham-
bre des Requestes du Pa-
lais; & Charles le Clerc de
Lesseville, Conseiller au
Grand Conseil. Sa Grande-
Tante, Marie le Clerc de
Lesseville, épousa en 1575
Antoine le Camus de Jam-
beville, Marquis de Maille-
bois, Président à Mortier au
Parlement de Paris, dont il
est fort une Fille unique,

Avril 1681.

A a

282 MERCURE

ANNE le Caux, Marquis de Maillebois, Femme de Christophe de Levy, Duc d'Anville, morte sans Enfants. Le Clerc de Lefseville porte, d'azur à trois Crois sans montans d'or.

Vous m'avez demandé le nom de tous les Ambassadeurs & Envoyez qui sont en cette Cour. Je vous les envoie, & ne manqueray point à vous donner au commencement de chaque Année une Liste, non seulement de tous ceux qui seront en France en ce temps.

Et, mais encor de tous ceux qui y seront venus pendant le cours de la précédente Année. Je ne prétens point régler leurs rangs dans l'ordre où vous les allez trouver dans cette Liste, puis que je n'écris leurs noms que selon qu'ils me viennent dans la mémoire.

M. Gaspard de Thebes, Marquis de la Fuente, Ambassadeur d'Espagne.

M. le Baron Bichte, Ambassadeur de Suede.

M. Heug, Ambassadeur de Dannemark.

A a ij

284 MERCURE

M^r Sebastien Foscarini,
Ambassadeur de Venise.

M^r le Comte Ferrery,
Ambassadeur de Savoye.

M^r de Starembourg, Am-
bassadeur de Hollande.

M^r le Bailly de Haute-
feuille, Ambassadeur de
Malte.

M^r le Comte de Mansfeld,
Envoyé Extraordinaire de
l'Empereur.

M^r Savill, Envoyé Extra-
ordinaire d'Angleterre.

M^r Taborda, Envoyé Ex-
traordinaire de Portugal.

M^r l'Abbé Laury, Audi-

teur de la Nonciature.

M^r l'Abbé Gondy, Envoyé de Toscane.

M^r Spanhem, Envoyé Extraordinaire de l'Electeur de Brandebourg.

M^r l'Abbé Rizzini, Envoyé de Modene.

M^r le Comte Bagliani, Envoyé de Mantouë.

M^r l'Abbé Siri est Employé de Monsieur le Duc de Parme.

Les grandes fortunes ac-
cômodent fort; mais quand
celle où l'on se trouve don-

286 MERCURE

ne dequoy vivre heureux, la
prudence veut qu'on n'as-
pire à rien de plus. Ce qui
fait fait voir à quelle chute
on s'expose, en voulans trop
s'élever.

25555255552225225

LA POULE

AUX OEUF D'OR.

FABLE.

UNe Femme avoit une Poule,
Qui tous les jours luy faisoit un
Oeuf d'or.
Peu consente de ce trésor,
Dans sa teste en vain la de alben-
reufe roule.

GALANT. 287

Un moyen qu'elle crût des plus avan-
tageux,

Pour faire pondre à sa Poule deux
Oeufs.

Qu'arriveroit-il de cette affaire?
Elle se trompa fort, & vous sçavez
comment.

Cette Femme sans jugement,
Crût, pour y réussir, qu'il estoit ne-
cessaire

De donner à la Poule à toute heure à
manger.

Elle devint si grasse & si pesante,
Qu'elle en créva. La Femme eut tous
lieu d'enrager,

Et dit cent fois, pourquoy n'es-
tois je pas contente?

Vous qui vous plaignez hautement
D'un sort & juste & raisonnable,
Profitez bien de l'avertissement,
Qu'il vaut mieux vous donner un Amy
charitable.

Je viens d'apprendre la mort. de Madame l'Abbesse de Malmouë, arrivée le 8. de ce mois. Elle s'appelloit Marie-Eleonor de Rohan, & estoit Fille d'Hercule de Rohan, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, & de Marie de Bretagne. Ceux qui connoiffrent la grandeur & l'antiquité de ce Nom illustre, sçauront que c'est assez, pour rendre la naissance de cette Princesse recommandable, de dire qu'elle estoit sortie d'une Maison, qui pre-
nant

nant sa source des premiers Ducs de Bretagne, a toujours continué de masse en masse jusqu'à présent. La Nature l'avoit avantaagée de toutes les graces du corps & de l'esprit; mais Dieu qui la destinoit à une fin bien plus élevée, luy en fit mépriser l'éclat dès sa plus tendre jeunesse, luy ayant inspiré le dessein de se consacrer à luy sous la Règle de S. Benoist.

A peine eut elle atteint l'âge de vingt-deux ans, que la réputation de sa vertu l'ayant fait distinguer des autres,

Avril 1681.

Bb

Personnes de sa Profession, le Roy la choisit pour estre Abbessé du celebre Monastere de la Trinité de Caën; mais l'air subtil & maritime de ce Climat ne pouvant s'accorder avec la foiblesse de sa poitrine, elle fut contrainte de permuter son Abbaye avec celle de Malnouë, qui est d'un revenu beaucoup moins considerable, ayant voulu témoigner par là que ce n'estoit pas le desir de devenir plus riche, mais la pensée de prolonger davantage le temps de sa peni-

GALANT. 291

tence, qui l'avoit portée à ce
 changement. Comme elle
 avoit esté douée d'un esprit
 beaucoup élevé au dessus de
 celles de son Sexe, ses occu-
 pations en furent aussi bien
 différentes. Le Public a lû &
 admiré ce qu'elle a écrit sous
 le nom de *la Morale du Sage*,
 sans sçavoir qu'il luy fust re-
 devable de ce trésor; & si
 ses dernières réflexions sur
 l'état où Dieu l'avoit appel-
 lée, paroissent jamais au jour,
 on tombera peut-estre d'ac-
 cord, qu'il est peu d'Ouvra-
 ges qui renferment une

B b ij

aussi profonde connoissance des devoirs de la Vie Religieuse, & autant de pureté & de politesse de langage.

Madame l'Abbesse de Caën, qui est de la Maison de Vaucelle de Cochefilet, Sœur de feu M^r le Marquis de Vauvineux, Pere de Madame la Princesse de Guimené, n'eut pas plustost appris cette mort, que pour marquer la reconnoissance qu'elle avoit à la mémoire de cette Dame, de qui, en plusieurs occasions, elle a-

voit reçu toute la protection possible, elle ordonna un Service solennel, qui fut fait pour le repos de son ame le 16. de ce mois. M^r Méliand Intendant de la Province, M^r de Coigny Gouverneur de la Ville & Citadelle de Caën, & plusieurs Personnes de qualité, y assisterent, ainsi que les Corps & Communautés. Le Service fut célébré avec les cérémonies accoutumées en de pareilles rencontres, par les Dames Religieuses, qui sont toutes Personnes de qualité de la

Province, & autres lieux ; & en mesme temps, il fut dit une infinité de Messes, tant dans l'Abbaye que dans les autres Eglises de la Ville & des Fauxbourgs, par l'ordre de Madame l'Abbesse, qui fit en suite de grandes aumônes.

La Ville de Troyes a aussi perdu depuis quelques jours, un Homme d'un mérite peu commun, & d'une vie entièrement exemplaire. Son nom estoit Messire Nicolas Denise, & ses qualitez, Archidiacre de Sezanne, Grand

Vicaire de M^r l'Evesque de
 Mets, auparavant Grand
 Vicaire de M^r l'Evesque de
 Troyes, Chanoine de l'E-
 glise de Troyes, Docteur de
 Sorbonne, & Directeur d'un
 grand nombre de Religieu-
 ses. Il y avoit peu de temps
 qu'il avoit quitté la Charge
 d'Official, & il estoit prest
 à se défaire de son Archidia-
 conat en faveur de son Ne-
 veu, Chanoine de la mesme
 Eglise, pour se réserver la
 simple qualité de Chanoine,
 lors que la mort l'a surpris.
 Sa Pompe funebre a esté

296 MERCURE.

suivie d'un nombre infiny de Gens qui pleuroient leur Pere, & qui par leurs larmes rendoient témoignage de sa charité & de sa vertu. Il possédoit merveilleusement le Droit, estoit profond dans la Théologie, consommé dans les Sciences, & fort versé dans les Affaires Ecclesiastiques. C'est ce qui estoit si fort connu, qu'un de nos Papes renvoya pardevant luy une Affaire qui estoit pendante en Cour de Rome. Sa Famille est une des plus considérables de la

Ville, où ceux de son nom
ont possédé de tout temps
les plus belles Charges.

Ces Morts ont esté suivies
icy de celle de Madame
Fouquet; Veuve de M^r Fou-
quet, que nous avons veu
Surintendant des Finances.
Elle s'appelloit Marie de
Maupeou, & estoit un exem-
ple de vertu. Sa charité pour
les Pauvres alloit au dela de
tout ce qu'on en peut dire.
Elle les faignoit dans leurs
maladies, & avoit beaucoup
d'excellens Remedes qu'elle
leur donnoit pour rien.

Madame Maiffat, Femme de M^r Maiffat, qui a esté Greffier du Conseil Privé, est morte environ dans le mesme temps. Elle estoit Sœur de M^r Pétau Conseiller en la Seconde Chambre des Requestes du Palais, & de Magdelaine Pétau, Veuve de Charles Briçonnet de Glatigny, Président au Parlement de Mets. Je vous ay déjà parlé de cette Famille. M^r Maiffat a eu un Fils de sa premiere Femme, Conseiller en la Cinquième des Enquestes.

J'ay à vous apprendre une autre mort. arrivée dès le commencement de ce mois. C'est celle de Messire Jean Scarron, Marquis d'Aury, Baron de Vaujour, Conseiller en la Grand' Chambre. Cette Famille porte, d'azur à la Bande crenelée d'or, & a donné des Conseillers au Parlement de Paris depuis pres de six-vingts ans, sans aucune interruption. Jean Scarron, fut reçu le 18. Juin 1568. Gilles Scarron, Chanoine en l'Eglise de Rheims, fut fait Conseiller

300 MERCURE

le 26. Janvier 1571 Jean Scarron, le 3. Avril 1597. Paul Scarron, en Septembre 1598. Jean Scarron, le 10. Fevrier 1600. Pierre Scarron, le 22. Aoust 1603. Pierre Scarron, en 1620. (il est mort Evesque de Grenoble;) & Jean Scarron, dont j'ay commencé de vous parler, le 21. Juin 1641. M^r Voisin-Durand, Doyen de la Seconde des Enquestes, est monté en sa place à la Grand' Chambre.

Sur la fin du mois de Mars, la Cour des Aydes perdit deux Personnes de

GALANT. 301

son Corps. M^r Roger, Procureur General de la feuë Reyne, reçeu Conseiller le 28. Juin 1631. mourut le 25. & M^r le Tellier, quatre jours apres. Ce dernier estoit Seigneur de Morsans & de Doiseu, âgé de soixante & huit ans, & avoit esté reçu dans la Compagnie le 22. Janvier 1639. Son Fils est Conseiller au Parlement; & sa Fille, Magdelaine le Tellier, est Femme de Germain-Christophe de Thumery, Seigneur de Boissije, Conseiller en la Cinquième des Enquestes.

On m'a fait connoistre que le Pere de feu M^r le Duc de Bethune Charost n'estoit point Fils de Maximilien de Bethune, Duc de Sully, comme je vous l'ay marqué dans ma Lettre du dernier mois. Il est de cette mesme Maison, mais d'une autre Branche. J'au pû me tromper, ne l'ayant écrit que sur des Genealogies imprimées. Si tout le monde se retra-ctoit comme moy, on seroit éclaircy de beaucoup de fautes qui se trouvent dans les Histoires. Quant à la qua-

lité de Duc & Pair, dont je
 vous ay dit qu'il fut honoré
 en 1651. quoy qu'il ne l'ait
 prise qu'en 1672. jè me suis
 fondé sur ces termes, qui
 sont dans les Lettres de l'é-
 rection de la Ville de Charost
 en Duché & Paire; *Il a scẽ*
encor mériter la qualité de Duc
& Pair de France, que nous
luy assurâmes par nostre Brevet
du 3. Janvier 1651. On voit
 par là qu'il a esté nommé
 Duc & Pair des l'année 1651.
 & mesme qu'il en a eu un
 Brevet, quoy que l'Expédi-
 tion de ses Lettres ait retardé
 jusqu'en 1672.

304 MERCURE

Vostre Parent, que la curiosité a fait partir pour l'Espagne, vous dira à son retour, si la Maison Royale d'Aranjuez est telle que cette Planche vous la représente. Elle est à sept lieues de Madrid, & le Roy y va ordinairement passer un mois de Printemps toutes les années. Les Poëtes dans leurs Comédies en citent les Jardins & les Fleurs comme d'un endroit où Flore régné, accompagnée de tous les Trésors. La situation en est tres-belle, & les avenues

fort agreables. Un peu apres
 que l'on a passé la Riviere
 de Xarama, qui en est à
 demy-lieuë, on entre dans
 de grandes Allées d'Ormes
 & de Tilleuls à perte de veuë,
 qui se traversent, & compo-
 sent une Etoile. L'une de
 ces Allées conduit sur un
 Pont, construit sur le Tage,
 qui se joint là aupres au Xa-
 rama. Philippe II. ayant fait
 couper cette celebre Rivie-
 re, pour la faire passer tout
 autour de son Jardin ou de
 son Parc, l'a rendu par là
 une Isle toute charmante.

Avril 1681.

Cc

306 MERCURE

Ce Jardin, beaucoup plus grand que les Tuileries, est traversé d'un tres-grand nombre d'Allées trop étroites toutes, mais pleines de quantité de Statuës de brôze & de Fontaines, dont les Bassins sont de marbre, n'y en ayant guère où il n'y en ait quatre ou cinq de manieres différentes. Je vous en feray la description, en vous envoyant les Veuës de ces superbes Fontaines. Le dessein de la Maison est comme celui de toutes celles d'Espagne, qui est de faire le plus

qu'ils peuvent de petites Courts. Celle-cy est de pierre & de brique, & doit estre un Quarre composé de quatre Courts, si l'on acheve d'exécuter le Dessen. La Chapelle est faite en rond, & assez belle. Devant le Château, on voit une grande Place, à laquelle aboutissent une infinité d'Allées. C'est où l'on nourrit les Chameaux du Roy.

Madame la Princesse de Marillac, Fille de M^r de Louvois, qui l'année dernière épousa M^r le Prince de

308 MERCURE

Marillac, Fils de M^r de la Rochefoucaut, Grand-Maitre de la Garderobe, est accouchée d'un Garçon. Vous sçavez qu'ils sont fort jeunes l'un & l'autre, & que dans les Maisons illustres, où l'on souhaite des Fils par plusieurs raisons, c'est un grand sujet de joye d'en avoir de si bonne heure.

Sa Majesté ayant sçeu que M^r Bordereau, l'un de ses Valets de Chambre, Prevost de l'Isle de France, s'acquittoit fort dignement des fonctions de sa Charge, l'a nom-

mé par commission. Preyost
General de la Franche-Com-
té. L'Employ est tres-beau,
& d'un fort bon revenu.
Cela fait connoistre que
quand avec beaucoup de
mérite pour les choses dont
on est capable de prendre le
soin, on a le bonheur d'estre
connu de ce grand Monar-
que, on n'a pas besoin de
solliciter pour les obtenir.

L'Abbaye de Luc, qui est
tres - considérable, a esté
donnée à M^r. l'Abbé de Fé-
nis, qu'une vie fort exem-
plaire jointe à un mérite des

310 MEROVRE

mieux établis, rend depuis long-temps recommandable. Il est Frere de M^r le Com-mandeur de Fenis, Gouverneur de Bouchain dont je vous ay si souvent parlé dans mes Lettres. Elles vous ont fait connoistre sa naissance, qui est une des plus illustres du Bas-Limofin, ses actions, ses emplois, & ses négociations, tant pour le Roy que pour le Grand-Maitre de Malte aupres de Sa Majesté. Le Lundy 14. de ce Mois, M^r l'Abbé Fléchier, de l'Académie Françoisé, fit le Pa-

GALANT. 311

négyrique de S. François de
Paule dans l'Eglise des Mi-
nimes de la Place Royale.
Il s'en acquita selon la cou-
tume avec une merveilleuse
satisfaction de ses Auditeurs,
dont le nombre estoit ex-
traordinaire. L'Histoire de
Theodose, & plusieurs au-
tres Ouvrages qu'il a don-
nez au Public, font son
éloge avec des traits si bril-
lans, qu'on n'y peut rien ad-
joûter. Dans cette solemnité
on regarda fort le Parement
du grand Autel; C'estoit un
Présent que Madame la

312 MERCURE

Dauphine avoit fait aux Religieux de cette Maison, par devotion à leur Patriarche. Il est d'un fort beau Brocard d'argent à fleurs d'or. frisé, avec des bandes d'or & d'argent, auxquelles cette Princesse a travaillé elle-mesme. Les Armes qu'on voit dessus & aux deux Credences sont aussi-bien faites que riches.

Je vous manday la dernière fois que M^r l'Evêque de Poitiers, n'avoit pas si tost senty les accès de sa fièvre diminuée, qu'il alla luy-mesme recevoir les abjurations d'un

d'un tres-grand nombre de Religionnaires. Vous sçavez qu'il est Neveu de feu M^r de Péréfixe, Précepteur du Roy, & Archevesque de Paris, & Fils du fameux M^r de la Hoguete qui a fait le *Testament fidelle d'un bon Pere à ses Enfans*. Ce zelé Prélat continuë ses soins sans aucun relâche, pour tout ce qui peut contribuer à faciliter les conversions. M^r Rabereul Doyen de l'Eglise de Poitiers, & son Grand Vicaire, accompagne M^r de Marillac, Intendant de la Province.
Avril 1681. D d

vince, qui avec un zele qu'on ne sçauroit exprimer, va dans tous les lieux où il se croit necessaire pour l'avancement de ce grand Ouvrage. Le succès en est si grand, que depuis deux mois, on compte plus de sept mille Personnes de la Religion Prétenduë Réformée qui ont abjuré. M^r de Marillac est Fils du Conseiller d'Etat de ce nom, Petit-Fils du Garde des Sceaux, & Petit-Neveu du Maréchal de Marillac. C'est un parfaitement honneste

Homme, dont on ne peut trop estimer la probité.

Si cette vertu estoit generale, l'Article qui suit n'auroit point de lieu. On peut marier des Gens en dépit d'eux. L'autorité des Parens suffit pour cela quand on est fort jeune; mais que l'on marie un Homme, non seulement en dépit de luy, mais mesme sans luy, c'est un incident qui n'a point d'exemple. J'ay cependant à vous faire le détail d'un Mariage de cette nature. Un Cavalier s'estant mis fort jeune dans

D d ij

Des Mousquetaires, cherchoit sa bonne fortune, ainsi que font beaucoup d'autres dans un pareil âge. Il crut la trouver en liant commerce avec une Dame dont la beauté l'ébloüit, & qui se montra assez sensible aux douceurs que sa passion luy fit debiter. Elle estoit Femme d'un Homme de qualité, mais qui n'ayant point de bien, luy avoit donné bien-tost sujet de se dégouster de luy. Ainsi l'ayant laissé en Franche-Comté, où il vivoit fort mal à son aise, elle estoit

ve nuë chercher à Paris une vie plus douce, & Cavalier le luy ayant paru son fait, elle prit pour luy un tres-fort engagement. Il dura plusieurs années, quoy qu'interrompu souvent par de longs voyages que le Cavalier estoit obligé de faire pour le service du Roy. Je ne puis vous dire jusqu'où alla le commerce. Je sçay seulement que la Dame pouvant tout sur l'esprit du Cavalier, tira un Billet de luy, par lequel il promit de l'épouser si son Mary venoit à mourir.

D d iij

La condition de cette mort rendant la promesse nulle, le Cavalier la donna sans peine. La Dame mesme luy dit en la recevant, qu'elle ne l'avoit pas demandée pour s'en fervir, mais pour estre entierement convaincuë de sa tendresse, par sa complaisance à faire une chose qu'elle souhaitoit. Cependant les liaisons qui se forment par un amour violent n'estant pas les plus durables, insensiblement le Cavalier prit du dégoüst pour la Dame. La longueur de l'ha-

bitude luy fit découvrir en elle beaucoup de defauts qu'il n'avoit point encore. Cette connoissance rallentit sa passion. Il ouvrit les yeux sur l'intérest qu'il avoit de se dégager, & apres quelques legeres querelles dont on n'a aucune peine à trouver l'occasion quand on la veut prendre, il cessa d'estre assidu, & rompit enfin entierement. Quoy qu'il connust la Dame capable d'employer dans ses desseins toute sorte d'artifices, il ne put s'imaginer, que ne de-

vant plus avoir aucune prétention sur son cœur, elle en dust garder sur sa personne. Il y eut entr'eux quelques procédures de Justice soutenues avec aigreur pour des intérêts particuliers. La Dame agit mesme en vertu de la Promesse qu'elle avoit tirée du Cavalier, présenta Requête pour faire ordonner qu'il l'épouserait, & afin de ne point trouver d'obstacle à son entreprise, elle produisit un Extrait mortuaire qui faisoit connoître qu'elle estoit Veuve, & que son Mary.

avoit esté enterré à Chamberry. Le Cavalier fit ses diligences pour prouver en temps & lieu la fausseté de l'Extrait, & se defendit de la poursuite. Il fut quelque temps absent, & la Dame n'eut pas plûtoſt appris son retour, qu'en ſuppoſant mille choſes qu'elle colora avec adreſſe, elle fit croire que le Cavalier demandoit à l'épouſer, & obtint, non ſeulement la diſpenſe des trois Baſis, mais encor, permiſſion de ſe marier où les deux Parties voudroient. Elle n'en

fut pas si-tost faisie, qu'elle
résolut de s'en servir. Pour
cela, elle pratiqua un de ces
Gens qui font leurs affaires
au mestier de Fourbe, &
apres l'avoir instruit pour luy
faire faire le personnage du
Cavalier, elle le mena à un
Village des environs de Pa-
ris, où le Curé, facile à trom-
per à cause de son grand âge,
ne fit aucune façon de les ma-
rier publiquement, elle sous-
son nom; & le Fourbe sous
celuy du Cavalier. Cela se
fit le 5. Juin 1677. Comme
elle craignit que son silence

ne luy portast préjudice, elle protesta dès le lendemain par devant Notaires, que quoy que le Cavalier l'eust épousée, il l'empéchoit par force de prendre la qualité de sa Femme. Toute cette intrigue demeura cachée, & il se passa deux ans sans que le Cavalier en découvrist rien. La Dame esperoit toujourns qu'il renouëroit avec elle; & alors, côme on ne sçavoit ce que son Mary estoit devenu, ce renouïement de commerce auroit pû passer pour une approbation du Mariage.

Soit qu'elle se teust dans
cette veuë, soit que quelque
autre raison luy fist garder
le secret, les choses peut-
estre seroient encor dans ce
mesme état, si enfin le Four-
be n'eust pas dit luy mesme
que le Cavalier estoit marié.
Celuy à qui il fit cette con-
fidence, luy demanda en
quel lieu le Mariage avoit
esté fait, & n'eut pas plûto-
st appris le nom du Village,
qu'estant des Amis du Ca-
valier, il courut l'en avertir.
Jugez de la surprise d'un
Homme qui se trouva marié.

fans qu'il en sceust rien. Il forma sa Plainte, alla au Village, dont il estoit question, & s'y presenta un jour de Dimanche au sortir de la grand' Messe, afin qu'on pust voir si c'estoit luy qui eust contracté le Mariage. Quoy qu'aucun Témoin ne le reconnust, ce qu'ils disoient n'estoit qu'un fait négatif, qui en Justice ne produisoit point l'entiere conviction de la fausseté. Ainsi il se vit contraint de pousser l'affaire. On emprisonna la Dame; & le Four-

be qui avoit donné la première connoissance du Mariage fut cherché par tout. Il se sauva à Moulins, passa de là à Lyon, & sa fuite ayant fait voir qu'il estoit coupable, il fut enfin arrêté. On n'eut plus de peine apres cela à développer le nœud de l'intrigue. Le Curé & les Témoins le reconnurent pour celuy qui avoit joié le rôle d'Epoux dans cette Piece; & tout ce qui avoit précédé la dernière Scene ayant esté éclaircy, le Parlement déclara le Mariage faux, &

faussement fabriqué. L'Affaire est si peu croyable, qu'elle passeroit pour fiction, si l'Arrest donné ne la rendoit pas publique. Elle fut jugée le 19. de l'autre Mois, les Chambres assemblées, & M^r Daurat estant Rapporteur.

Leurs Majestez ont passé huit jours dans la superbe & délicieuse Maison de S. Clou, dont Son Altesse Royale a fait les honneurs d'un air, qui a charmé tous ceux qui en ont esté témoins. Son accueil a esté obligeant pour

tout le monde, les manières
toutes engageantes, & per-
sonne n'a suivy la Cour dans
ce beau Lieu, qui n'ait esté
enchanté des honnestetez
de ce grand Prince. Ce
terme, quoy que tres-fort,
exprime encor imparfaite-
ment l'effet qu'elles ont pro-
duit dans tous les cœurs.
Non seulement il n'a oublié
aucune chose pour les difé-
rens plaisirs que pouvoit at-
tendre la Maison Royale,
mais il est, pour ainsi dire,
descendu du haut de sa gran-
deur pour recevoir avec des

bontez dignes de luy, toutes les Personnes distinguées par leur mérite, & par leur naissance. Il a luy-mesme donné ordre à tout, & ayant eu soin de faire que chacun fust bien logé, il n'a retenu pour luy qu'un Apartement, qui ne luy auroit pas esté destiné ailleurs que dans un Lieu qui luy appartient. Le Roy, accompagné de toute sa Cour, y arriva le 15. du Mois de Avril, entre quatre & cinq heures du soir. Les Compagnies destinées pour la Garde de Sa Majesté, estoient déjà dans

Avril 1681.

Ee

330 MERCURE

leurs postes, dont les Trompetes & les Timbales tenoient le plus avancé. Monsieur & Madame reçurent le Roy, la Reyne, Monseigneur le Dauphin, & Madame la Dauphine, au bas de l'Escalier, à la descente de leur Carrosse. Les Violons & les Hautbois estoient au haut de cet Escalier. Leurs Majestez, suivies de toute la Cour, traverserent d'abord la Salle des Gardes, passerent ensuite dans une Antichambre, puis dans un petit Cabinet qui séparoit l'Apar-

tement du Roy d'avec celuy de la Reyne. On entra apres cela dans l'Antichambre de cette Princesse, qu'on trouva tres-magnifique. Les Meubles estoient de Brocard d'or & de Velours violet, la Tapissierie tres-riche, & toute rehaussée d'or. Elle est faite sur les desseins de M^r Nöcret, Valet de Chambre de Monsieur, & son Premier Peintre; & les Amadis de Gaule en ont fourny le sujet. De cette Antichambre, on passa dans la Chambre de la Reyne. La Tapissierie s'y fit d'a-

Ee. ij.

332 MERCURE

bord remarquer par sa beauté. Elle représente la Bataille d'Alexandre & de Darius. Vous sçavez que les Desseins font du fameux M^r le Brun. Je vous entretins l'année dernière de chaque Piece en particulier, quand le Roy les fit graver, & qu'on en donna des Estampes au Public. C'est où se trouve cet admirable morceau de la Mere & de la Femme de Darius, qui implorent la clémence d'Alexandre en l'admirant. Peut-estre n'a-t-on jamais veu ensemble tant

de différentes & si fortes expressions. Cette belle Tapisserie estoit accompagnée d'un Ameublement de Broderie d'or à fond violet, dont le Lit, auquel Monsieur a fait travailler pendant plusieurs années, est estimé trente-cinq mille écus. On alla de là, dans un grand Cabinet appelé la Salle des Audiences. Il sembloit qu'après ce que l'on venoit de voir, on ne pouvoit plus entrer dans aucun Lieu, qui dufst arrester les yeux. Cependant ce Cabinet parut tres-superbe.

ment meublé, & disputa de magnificence avec tout ce qu'on avoit veu. Ce n'estoient qu'Ouvrages d'argenterie de toutes manieres. Ce qui est ordinairement de bois aux Sieges, Tables, & Fauteüils, estoit d'argent, & on voyoit une tres-belle Broderie d'or, qui relevoit tous les Meubles jusques aux Portieres. M' le Begue, celebre Organiste de Sa Majesté, touchoit en ce Lieu un Cabinet d'Orgues d'une invention particuliere; & le plaisir qu'on eut de l'entendre, y

arresta la Cour quelque temps. Apres cet agreable divertissement, on entra dans le Sallon qui représente les Amours de Mars & de Vénus, & qui a esté peint par M^r Mignard. Il me souvient que je vous en ay promis la description, que vous m'avez demandée apres avoir veu celle de la Galerie. L'application qu'il faut pour vous la donner exacte, a besoin d'un temps que je n'ay pû encor ménager. Il n'y eut personne qui n'admirast ce Sallon.

336 MERCURE

Chacun donna des loüanges à ce qui estoit le plus de son goust; & Leurs Majestez passerent en suite dans la Galerie, au bout de laquelle on trouva la Symphonie ordinaire de Monsieur. Elle est composée d'un Claveffin, d'un Dessus de Viöle, & d'un Luth; le premier touché par le S^r Baltasar, l'autre par le S^r Garnier, & le Luth par le S^r Jaqueson. Cette Symphonie ayant cessé, chacun alla voir son Apartement. Outre celui de la Reyne, où le Roy devoit coucher, Sa Majesté avoit

avoit encor une Chambre,
 & un Cabinet où Elle tenoit
 Conseil. De l'autre costé qui
 fait face à l'Apartment du
 Roy & de la Reyne, estoient
 ceux de Monseigneur le
 Dauphin, & de Madame la
 Dauphine, tres-superbe-
 ment meublez. Ils sont dans
 l'ancien Bastiment, & re-
 présentent l'Alliance de Mon-
 sieur, avec feuë Madame.
 Feu M' Noret les a peints.
 On prit un peu de repos,
 apres quoy Leurs Majestez
 estant montées en Calèche,
 allerent dans les Jardins &

Avril 1681.

Ff

338 MERCURE

y admirerent la beauté des Eaux. Il y eut Comédie le soir sur un superbe Theatre, que Monsieur avoit fait rehausser d'or. On y représenta *Zaïde Princesse de Grenade, & les Prétieuses ridicules*. Le Roy n'a vû aucune des Pieces qui ont diverty la Cour, Sa Majesté ayant toujours pris le soin des Affaires de son Etat à son ordinaire, & ayant tous les jours tenu Conseil de la maniere qu'Elle a accoustumé de le tenir quand Elle est à S. Germain. Il y a eu tous les jours Bal ou Comédie.

Outre les deux que je viens nommer, on y a représenté *l'Iphigénie* de M^r Racine, Trésorier de France; avec la *Comtesse d'Escarbagnas* de feu M^r Moliere; *le Dom Bertrand de Sigaral*, de M^r de Corneille le jeune; & *les Usuriers*, par les Italiens. Le nouveau Salon servit seulement pour le premier Bal. Le jour que l'on arriva, le Roy fit l'honneur aux Dames de les faire manger avec Luy. Les Violons, & les Hautbois jouèrent pendant tout le temps que l'on demeura à table.

Ffij

340 MERCURE

Après le Soupé on alla dans la Galerie, où il y eut Concert jusques au coucher. Le lendemain, on courut le Cerf. Le Roy qui se plaist aux Exercices du corps, & qui par là se veut toujours tenir prest à supporter les fatigues de la guerre, a esté plusieurs fois à la Chasse, rantost à Versailles, & rantost dans la Plaine de S. Denis, & la vigueur, & l'adresse de ce grand Monarque y ont toujours éclaté. En arrivant à S. Cloud, il congedia toute la Musique, & voulut en-

entendre celle de Monseigneur le Dauphin jusqu'à son retour à Saint Germain.

Elle a tous les jours chanté à la Messe des Motets de M^r Charpentier, & Sa Majesté n'en a point voulu entendre d'autres, quoy qu'on luy en eust proposé. Il y a deux ans qu'on en chante devant Monseigneur le Dauphin.

Les Violons se sont toujours fait entendre au dîner, où l'affluence des Personnes venues de Paris pour voir le Roy a esté si grande, qu'à peine ce Prince pouvoit-il

342 **MERCVRE**

passer pour se mettre à table. M^r le Duc de Chartres qui estoit demeuré au Palais Royal, pour étudier, & dont les progrès dans l'étude sont si grands qu'ils sont à peine croyables, vint à S. Cloud saluer Leurs Majestez. Il parla au Roy avec tant d'esprit, & les réponses qu'il fit sans resver un seul moment furent si pleines de vivacité, que Sa Majesté en fut surprise, & dit hautement qu'à son âge elles tenoient du prodige. La Cour se trouvant alors fort grosse, toutes

Les Tables de la Maison Royale se sont tenuës à l'ordinaire. Celles de la Maison de Monsieur estoient magnifiques, & les grands Officiers de ce Prince en ont admirablement bien fait les honneurs. Celle de M^r le Chevalier de Lorraine a esté tres-bien servie, & M^r de Strasbourg en a aussi tenu une. La Comédie, le Bal, la Symphonie, & les Promenades, ne sont pas les seuls plaisirs que l'ont ait pris à S. Cloud, on s'est encor diverty au Mail, & Monsei-

Ef iiij,

344 MERCURE

gneur le Dauphin y a jouë plusieurs fois. Pendant tout le sejour qu'on a fait dans cette belle Maison, le temps a esté le plus beau du monde, & il semble que le Roy, que le bonheur suit par tout, y avoit mené les plus beaux jours du Printemps. Ce Prince partit le 23. & en partit si content, qu'il témoigna estre prest d'y retourner, quand Monsieur voudroit. Ce peu de paroles dit tout, & ce n'est point à moy de parler apres un si grand Monarque.

GALANT. 345

Plusieurs Personnes ont trouvé à l'ordinaire, les vrais Mots des deux Enigmes. Celuy de la premiere, est le dernier de ces quatre Vers de M' Frolant, Avocat au Parlement de Normandie.

S I ce n'est pas estre Sorcier,
C'est quelque chose au moins qu'il
faut que l'on admire,
De faire voir sur le Papier
Ce qui n'est fait que sur la Cire.

Ce mesme Mot a esté trouvé par Messieurs le Marquis de Grassamant, de Troyes; Du Moulin, de la Ruë S. Denys; De Beaulieu, de la Ruë de la Harpe; Tamiriste, de la Ruë de la Cerisaye; (les deux premiers en Vers,) & par Made-

346 MERCURE

moiselle C. B. de Chartres ; les
 Aimables de la Sencerie de
 Dreux ; & Diane de la Poste à
 Rouën. On a aussi expliqué
 cette Enigme sur l'*Histoire*.

La seconde a donné lieu à ce
 Madrigal de M^r de S. Placide,
 du Cloistre S. Germain de Lau-
 xerrois.

Mercure, le Dieu du Caquet,
 Ou pour mieux en parler, le Dieu
 de l'Eloquence,
 Veut contrefaire le Muet,
 Mais on le connoit trop en France.
 Du moins pour moy c'est bien en
 vain
 Qu'il porte une Cloche en sa
 main.

Ceux qui ont expliqué la

GALANT. 347

mesme Enigme dans son vray sens, sont Messieurs Francia, de Rouen; Du Fay, de Vernon; Maillet, de Passy lez Paris; Du Boulvart Anglois; Le Philosophe inconstant; (ces trois derniers en Vers;) Angelique, de la Ruë de l'Observance; & l'Aînée des Aimables de la Sencerie de Dreux. *L'Echo, la Trompette, & le Tambour*, sont d'autres Mots qu'on a appliquez à cette Enigme.

Voicy les noms de ceux qui ont trouvé le vray sens de l'une & de l'autre. Messieurs Gardien, Secretaire du Roy; De la Ville aux Butes; D. Laurent Raguienne, Prieur de Bethune; Hourlier, S^r de Valemont, Gentilhomme ordinaire chez Mon-

348 MERCURE

ficur ; Ferrot, Président au Grenier à Sel de S. Quentin ; De Grafiniere, Commissaire d'Artillerie ; Des Essars d'Alençon, de Morlaix ; Chastelain, de la Paroisse de la Magdelaine ; Du Tey de Franqueville, de Rouën ; De S. Victor le Fils ; De L. F. de Maradac, Avocat en Parlement ; Samson, d'Abbeville ; Blanchard, de Chasteauroux ; De Plémont, de la Forest de Eyons en Normandie ; Le Chevalier de Costres, de Tours ; Regnier de S. Martial ; G. Nazart, des Incurables ; De Namptier L. Prestre, Curé Cardinal de Suffies ; Malpoy, Trésorier de France à Dijon ; Le Prieur de Chenevieres sur la Marne ; Potin, de la Ruë Clocheperse ;

GALANT. 349

Jarres, de Paris; L. Serrant, Curé de Nogent le Roy; L. Serrant, Prestre du Clergé de la mesme Ville; Peyre, Doyen à Roye; Pillon, de Moüy en Beauvoisis; Le Brest, de la Ruë Montmartre; Le Tourneur; Coullange; Girard; Rousselet; Huet; L'Amant fidelle & malheureux; L'Amant embarrassé; Le Poëte du Pied de Bœuf; De Gizeux, du Pais d'Anjou; Le Hot, Avocat au Bailliage & Siege Préficial de Caën; Le véritable Thémiche; Mériandre; Le Gras malgré luy; Le Sincere Herminius; Angélique, de la Ruë de la Harpe; Mélise, Nymphé de l'Isle de Badra à Vennes; La demie Padille; La Coquete en apparence; L'A.

350 **MERCURE**

mante par conversation ; La Nymphé solitaire ; La Spirituelle sans vanité ; Sylvie, du Havre ; La Belle Famille de la Ruë S. Julien des Menestriers ; La Belle Blondine de Laigle, La Belle & Inflexible Ragot, de S. Julien en Normandie ; Les trois Pucelles d'Irlande. En Vers, Messieurs Dargent, Commis de l'Extraordinaire des Guerres ; Le Febvre, de Roüen ; Rault, de la mesme Ville ; De Cordoy, pres de Falaise ; L. F. V. de Morlaix ; L. Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy ; Baudouin, de Lysieux ; La Tronche, de Roüen ; De la Mare-Chesnevain, de la mesme Ville ; Le Chevalier Blondel ; Le Rat du Parnasse ; L'Inconnu d'Argen-

GALANT. 351

son-Château; L'Indiférent du Havre de Grace; E. Foyneau, Sous-Chantre de la Cathédrale de Vennes; Autier le cadet, Toulousain; Il Signore de Casa Cremata; F. H.... du Mesnil, de Chambrais en Normandie; C. Hutuge d'Orleans, demeurant à Metz; Le P. de la Blanchardiere I.; Le Blanc-Boucher, de la Ruë Simon le Franc; De la Ruffole; G.H.E. Scot-Chamnois; De la Croix de Beauregard, de Tours; Madame Devories; L'Amant Chassé de Poitiers; Floridor, de la petite Ville du Havre; L'Olivier des Cholets; K. P. Le Nouveau Solitaire de Bouret à Morlaix; Le Berger de Frussart pres Vennes; Le Soleil du Quartier S. Me.

352 MERCURE

deric ; L'Albaniste de Rouën ;
 D.M.deChaumont en Bassigny ;
 Le Solitaire de S. Geniez ; Le
 Nouveau Bourgeois de la Ro-
 chelle ; L'Amy sans feintise de
 Rennes ; Alcidor du Havre de
 Grace ; Le Laurier d'Abbeville ;
 L'Oracle de Gonesse ; La Fille
 aux grandes Aventures ; & les
 deux Camarades d'Ecole du
 Jardin de France.

M^r de la Mare. Chefnevaria
 est Auteur de la premiere des
 deux nouvelles Enigmes que je
 vous envoie. L'autre est de M^r
 Belle de Lyon.

ENIGME.

*Encore que je sois du Genre
 féminin,
 Je rends pourtant service au Sexe
 masculin ;*

GALANT. 353

Depuis un certain temps j'ay vogué
dans la France.

Mon règne est en Hyver, mon nom
vient d'un Marquis.

Je suis assez souvent de peu de con-
séquence,

Mais aussi quelquefois je suis d'un
tres-grand prix.

AUTRE ENIGME.

Nous sommes plusieurs Sœurs,
en grandeur différentes,
Egales de nom & d'employ;

Et quoy que nous passions toujours
pour inconstantes,

Chacun se fait bonneur de nous avoir
chez soy.

Nostre condition paroist assez ser-
vile,

Puis, qu'il nous faut par tout porter
un lourd fardeau.

Avril 1681.

Gg

354 MERCURE

Pour surcroist de malheur, quand
nous allons en Ville,
L'on nous charge souvent de quelque
faix nouveau,
Et ce n'est qu'à cela que nous sommes
utiles.

SS

Pièrés avec cet équipage,
Nous franchissons les plus grands
embarras,
Et le plus hardy mesme avec tous
son courage
En vain arresteroit nos pas.

SS

Nostre destin, quoy qu'un peu
rigoureux,
Seroit encor assez passable,
Si quelqu'une de nous, par un sort
déplorable,
Ne faisoit quelquefois celuy des
Malheureux.

M^r le Marquis de Chifreville, d'une des meilleures Maisons de Normandie, & Parent de Messieurs les Marquis de Lange, du Plessis-Chastillon, & de Nonan, a épousé depuis peu Mademoiselle de Tessé. C'est une claire-brune, d'une taille avantageuse, qui a les cheveux noirs, la bouche petite, & beaucoup d'esprit, quoy que fort jeune. Je ne vous dis rien de la Maison de Tessé. Elle vous doit estre connue, puis qu'elle est la mesme que celle de Froulay, dont je vous ay parlé amplement dans quelqu'une de mes Lettres.

M^r Bignon, Fils du Conseiller d'Etat de ce nom, que je vous ay déjà dit estre présentement Avocat du Roy au Chaf-

Gg ij

356 MERCURE

telet, n'a esté reçu à cette Charge que le Vendredy 18. de ce mois. On ne peut douter qu'il n'en fasse les fonctions avec beaucoup d'éclat & de gloire, apres l'Eloquence qu'il a fait paroistre en plaidant diverses Causes tant au Parlement qu'au Grand Conseil. C'est un talent de Famille dont il se fait voir le digne Heritier.

La Place de Procureur General au Parlement de Rouen, estant demeurée vacante par la mort de M^r de Bernieres; le Roy, informé du zélé & des longs services de M^r le Guerrois son Avocat General dans le mesme Parlement, l'a choisy pour la remplir, avec des marques de distinction qui luy sont

tres-glorieuses. Sa Reception à
 cette importante Charge a esté
 un sujet de joye pour tous ceux
 de la Province, où il est tres-
 estimé. Aussi est-ce un Homme
 d'un fort grand mérite. Il n'a
 point fait d'actions d'éclat où
 son éloquence ne luy ait attiré
 l'admiration de ses Auditeurs,
 qui sont toujours venus l'écou-
 ter en foule. Ses raisonnemens
 sont forts & solides, & peu de
 Personnes sçavent parler avec
 autant de justesse. Feu M^r le
 Guerchois son Père s'estoit ac-
 quis une fort grande réputation
 dans la mesme Charge d'Avocat
 General qu'il a exercée jusqu'à
 sa mort, & celuy dont je vous
 parle la soustiét tres-dignement.
 Cette Famille, fort considéra-

358 MERCVRE

Ble par elle-mesme, est originaire de Languedoc, d'où elle est venuë s'établir en Normandie. M^r de Préfontaine est devenu Premier Avocat General par ce changement de Charge. Il joint de grandes lumieres à beaucoup de probité, & est tres-exact à bien s'acquiter de tous ses devoirs dans la Place qu'il occupe.

Le Roy a donné à M^r de Chazeron, Gouverneur de Brest, la Lieutenance Generale du Roussillon. Je vous ay souvent parlé de luy pendant les dernieres Guerres, où il s'est fort signalé.

Le second Air que j'adjoute icy, vous fera connoistre le génie de son Auteur.

, des

stre

stois

n &

re

es

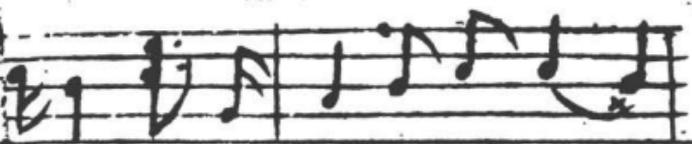
lux

il

sein
uré

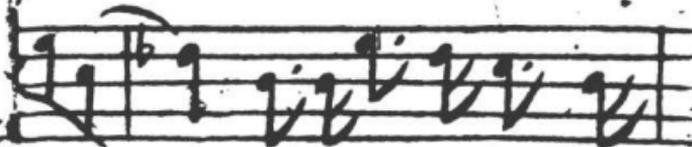
358

ble p
naire
est. ve
die.



plus hors de naitre vila =

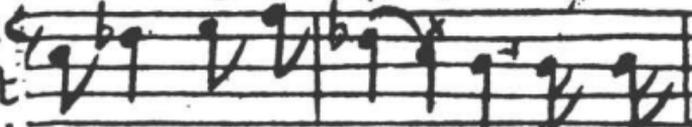
venu
par c



Il joi

geran vœux jcarer =

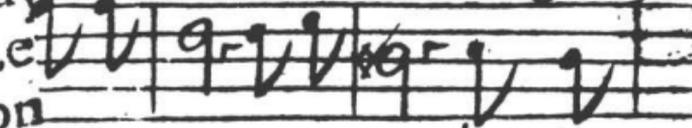
beau
exact



ses d
occu

er dure parestre ynfi =

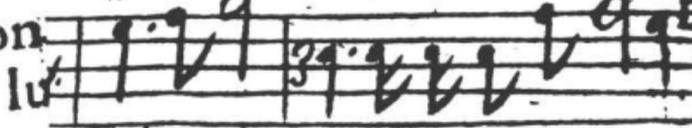
Le
zeron



Lieu
fillon

roupeaux troupea he-las

de lu



Guet

tempn'st jil encore a naitre

Le

icy,

de



AIR NOUVEAU.

Dans le tēps des frimats, des
néges, des glaçons,
Tircis ne sortoit plus hors de nostre
Village.

Sans cesse il me juroit qu'il n'estoit
point volage,

Sans cesse il carressoit mon Chien &
mes Moutons;

Mais dés qu'il a rcveu la verdure
paroistre,

L'Infidelle, l'Ingrat, a quitté ces
Hameaux,

Il ne fait que courir de Troupeaux
en Troupeaux.

Helas ! que le Printemps n'est-il
encor à naître !

Si vostre Amie, à qui le dessein
de se consacrer à Dieu, a inspiré

360 MERCURE

tant d'aversion pour les Airs profanes, vient à Paris comme vous le dites, elle pourra prendre des Leçons pour régler sa voix, sans qu'elle renonce à ses scrupules. L'illustre M^r de Bassilly, qui a composé deux Livres d'Airs spirituels, avec des seconds Couplets en diminution, s'est résolu de les enseigner chez luy, afin que ces beaux Airs que l'on a falsifiéz sous le titre de différens Autheurs, soient chantez par ceux qui voudront les bien sçavoir, suivant toutes les Regles de son Traité de l'Art de Chanter, imprimé il y a déjà plusieurs années. Il l'expliquera de point en point aux Curieux, & leur donnera les exemples nécessaires pour l'entière intelligence de ces

Regles.

GALANT. 361

Regles. Ainsi en un petit nombre de Leçons, on sçaura parfaitement chanter toutes sortes d'Airs, sur lesquels chacun pourra appliquer les Préceptes, dont il aura enseigné l'usage. Il demeure Ruë S. Claude.

La Charge de Secretaire du Cabinet, que possedoit M^r Galant, mort au commencement de ce mois, a esté donnée à M^o le Marquis de S. Pouange, à qui Sa Majesté a accordé dans le mesme temps la permission de vendre celle qu'il a de Secretaire des Cōmandemens de la Reyne. Cela fait voir l'estime particulière dont ce Grand Prince l'honore, puis qu'il l'approche par là de sa Personne. M^r Galant passoit pour Homme d'esprit, qui ne manquoit pas d'érudi-

Avril 1681.

H h,

tion. Il avoit épousé la Veuve de M^r de Courchant, Président à Mortier au Parlement de Mets. C'est une Dame qui a beaucoup de mérite. M^r le Marquis de S. Pouange luy donne cent mille francs par ordre du Roy.

Il est mort depuis trois jours un Président à Mortier dans le mesme Parlement de Mets. Il s'appelloit Messire Charles le Vayer, & estoit Seigneur de Vanteuil & de Saily.

Je ne vous diray rien aujourd'huy de M^r de Brusac, Lieutenant des Gardes du Corps, qui est mort subitement, me réservant à vous en parler quand je pourray vous apprendre à qui le Roy aura donné cette Place.

Une mort subite nous a aussi enlevé M^r le Camus du Clos,

Chevalier de S. Lazare, & Contrôleur General de l'Artillerie. Je vous ay parlé plusieurs fois de luy, & de toute sa Famille.

L'Eglise n'a pas esté exemptée de pertes dans ce mesme temps. Deux de ses Prélats sont morts. L'un est Messire Jean Dolce, qui depuis longtemps avoit la conduite de l'Eglise de Bayonne. Il estoit Neveu de Bertrand de Sebaux, Premier Aumônier de Louis XIII. Archevesque de Tours, Commandeur des Ordres du Roy, & fut fait Evêque de Bologne en 1633. transféré à Agde en 1643. puis à Bayonne dans la mesme année, sans avoir pris possession d'Agde. Il portoit, d'argent à trois Chevrons de gueules, à une Etoile de cinq rais de mesme au franc-quartier.

364 MERCURE

L'autre Prélat qu'a perdu l'Eglise, est M^r Billiade Lavocat, Evêque de Bologne. Il avoit esté Chanoine de Nostre Dame, & Grand-Vicaire de M^r le Cardinal de Retz, & estoit Cousin germain de M^r Lavocat Maître des Requestes.

Il me reste à vous parler de M^r Perrault, Baron de Milly, Chagny, Montmirail, & autres Lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils, & Président en la Chambre des Comptes, qui mourut icy le 29. de ce mois, âgé de 77 ans. Vous sçavez, Madame, que c'estoit un des plus riches Hommes de France, & que la Fortune ne luy avoit rien donné sans estre d'intelligence avec la Justice; mais vous ne sçavez peut-estre pas que sa Famille estoit déjà illustre avant

GALANT. 367

L'éclat qu'il luy a presté, & que depuis Charles VI. jusqu'à Louis LE GRAND, la Noblesse s'y est perpétuée, sans aucun mélange qui en ait pû corrompre la pureté. Sa Genealogie en feroit foy, si la modestie de ses Parens, qui prouvent assez leur Noblesse par leur vertu, ne faisoit gloire d'ensevelir ce qui seroit fort à leur avantage. Quant à son mérite, toute la France en a parlé si haut, qu'il est en seûreté contre les attaques de l'Envie, & pour ce qui est de sa fidelité envers les Grands Princes dont il estoit la Creature, on en voit peu qui l'égale, & l'on n'en sçait point qui la surpasse. Feu Monsieur le Prince en estoit si bien persuadé, qu'il luy fit l'honneur de le nommer Exécuteur de son

H h. iij.

266 MERCURE

Testament, & si cette grace fut grande, la reconnoissance de M^r le Président Perrault ne le fut pas moins. Il fit faire au Cœur de ce Prince un Mausolée si superbe, qu'il attire l'admiration des Etrangers, & transmet chez toutes les Nations voisines le Nom de celuy qui l'a fait construire. C'est aux Jesuites de la Rue S. Antoine qu'il est érigé. M^r Sarazin, que tant de beaux Ouvrages ont rendu fameux, regardoit celuy-là cōme son Chef-d'œuvre; & le Cavalier Bernin, pendant qu'il estoit en France, avoüa qu'il n'y avoit rien de plus beau à Rome. Cependant M^r le Président Perrault ne s'est pas contenté de confier sa reconnoissance à la durée du Bronze de ce magnifique Monument.

Il a fondé à perpétuité un Service solennel qui se doit faire le premier de Septembre, jour de la naissance de feu Monsieur le Prince, pour le repos de l'ame de S. A. S. & une Oraison Funèbre à sa gloire, & à celle de son auguste Maison. Pour cet effet, il laisse par son Testament à la Maison Professe des Jesuites quarante mille livres; & prie Monsieur le Prince de trouver bon que son Trésorier se charge de six mille quatre cēs livres, pour en faire un Revenu de trois cent vingt, qui seront employées tous les ans à faire faire quatre Bources de Jettons d'argent, à raison de quatre-vingts livres chacune. D'un costé de ces Jettons seront les Armes de feu Monsieur le Prince, avec cette Légende,

H h iij

368 MERCURE

Henricus Borbonius, Princeps Con-
dans; & de l'autre, ce sera un
Tombeau à l'antique, d'où sor-
tiront des Lauriers & des Bran-
ches de Lierre qui l'embrasse-
ront, avec cette Devise à l'en-
tour, *Etiam post fata fidelis*. Trois
de ces Bources seront distribuées
à Messieurs les Administrateurs
de l'Hostel-Dieu, que M^r le Pré-
sident Perrault prie d'assister à
ce Service; & l'autre sera pour
le Prédicateur qui prononcera
l'Oraison Funebre: Et au cas
que les Jesuites manquent deux
années de suite à satisfaire aux
Clauses de cette Fondation, M^r
le Président Perrault donne à
l'Hostel-Dieu les quarante mille
francs qu'il leur a laissez. Enfin,
pour étendre la reconnoissance
envers feu Monsieur le Prince

jusques sur sa glorieuse Posté-
 rité, il prie par son Testament
 S. A. S. Monsieur le Duc, d'ac-
 cepter Montmirail, Auton, &
 la Bazoche, trois Baronnies tres-
 considérables dans la Province
 du Perche, & qui valent plus de
 vingt-cinq mille livres de rente.
 M^r Girard, Seigneur du Thil,
 Cōseiller au Parlement de Bour-
 gogne, & Neveu de M^r le Pré-
 sident Perrault, est son unique
 Heritier. Tous ceux qui le con-
 noissent, demeurent d'accord
 que son mérite est plus grand
 que sa fortune, & chacun ap-
 plaudit à la justice qui luy a esté
 renduë, parce qu'il a toutes les
 qualitez qu'un honneste Hōme
 doit avoir. Le reste du Testa-
 ment de M^r le Président Perrault
 contient quantité de Legs par-

ticuliers, sur tout, force Legapicieux ; & comme il y a peu de Convents qu'il n'ait assiste pendant sa vie, il y en a peu aussi qu'il ait oubliez à sa mort. Si vous voulez voir un Portrait de luy entièrement ressemblant, donnez - vous la peine de lire l'Epitaphe suivante que je vous envoie. Elle est de la plume de M' Boursault, qu'il a honoré de son amitié, & dont il a voit fait mention sur deux Testamens.

Dans les Murs d'une Ville, où les
eaux de la Saône
semblent avoir regret d'aller joindre
le Rhône,
D'un Sang qu'en divers temps on a vu
tant de fois
Zelé pour sa Patrie, & fidelle à ses
Rois,
Nâquit l'Esprit fécond en sublimes
lumières,

Qui du pieux Passant implore les prieres
 Amy de l'Equité, pour défendre ses
 droits,

Il donnoit tous ses soins à l'étude des
 Loix,

Lors qu'un Prince fameux du Royal
 Sang de France,

Dont les hautes Vertus égaloient la
 Naissance,

Voulant de son mérite estre l'auguste
 appuy,

Pour régir sa Maison, jetta les yeux
 sur luy.

Si le choix de ce Prince eut une heu-
 reuse suite,

La France dès longtemps en est assez
 instruite:

Si Perrault fut sensible à l'honneur de
 ce choix,

Son zele & son respect l'ont dit assez
 de fois.

Enrichy des Bienfaits de son généreux
 Maître,

Au de-la du trépas son zele sçeut pa-
 roistre.

Au Cœur de ce Héros, dont le sort fut
 si beau,

372 MERCURE

La fidelle douleur fit construire un Tombeau,
beau,

Où la délicatesse & la magnificence
Sont d'éternels témoins de sa reconnaissance.

Ce Ministre éclairé, qui sçavoit tout
prévoir,

Ne borna pas son zele à ce pieux devoir:
Il falloit un Conseil vigilant & sincere
A l'invincible Fils d'un si vertueux
Pere.

Quoy qu'il pût voir en paix fructifier
son Bien,

Au repos de ce Prince il immola le sien:
Epousa sa fortune, & propice, & cruelle,
Et la voyant changer, ne changea point
comme elle,

De ce Prince, adoré pour sa rare valeur,
On luy vit constamment partager le
malheur;

La Prison & l'Exil dont on punit son
zele,

Ne pûrent l'empescher d'estre toujours
fidelle:

Semblable à ce métal & si pur & si
beau.

A qui la moindre épreuve offre un éclat
nouveau,

Après de longs travaux, sa vertu plus
brillante,

Emporta la victoire, & revint triom-
phante.

Le reste de ses jours tranquille, indé-
pendant,

D'un Tribunal illustre, illustre Prési-
dent,

Il remplit avec gloire une si haute
Place,

Et n'y parut jamais que pour y faire
Grace.

Enfin en tant de Lieux où son Nom
estoit craint,

Loin que d'une injustice on se soit jamais
plaint,

Le Pauvre, dont la honte augmente le
martyre,

Que la misère accable, & qui n'ose le
dire,

Trouvoit dans sa tendresse un secours
souverain,

Qui luy faisoit l'affront d'aller tendre
la main.

374 MEROVRE

*Vous, qui pleurez sa perte, Amés
religieuses,
Solitaires sacrez, Communiautez pieuses,
Soyez envers le Ciel, pour fléchir son
cœurroux,
Charitables pour luy, comme il le fut
pour vous
Joignez à la ferveur de vos saintes
prieres
Les austeres Vertus qui vous sont fa-
milières.
Et Vous, Dieu Tout-puissant, pour
combler nos souhaits,
Accordez à son ame une éternelle paix.*

Les beaux jours-ayant paru,
les Modes ont commencé. Ce-
pendant il est assez difficile d'en
rien dire de certain. Chacun suit
son gouft; & ce qu'il y a de plus
general, c'est que les Femmes
portent une tres-grande quan-
tité de Satins de la Chine blancs.
On en double des Etofes or &

argent, & alors on les lizere d'un Cordonnet d'or. Quand on en fait des Habits, on les double d'Etofes rayées de petites Rayes or & argent. On porte des Etofes or & argēt tres-magnifiques, & des Satins de la Chine blancs qui en sont remplis. Tous les Habits qu'on fait à présent, sont en Indienne ajustée. On voit beaucoup d'Etofes de soye faites sur les desseins des Etofes or & argent. On porte encor des Grisetes cette année, mais on en voit beaucoup plus de soye que l'année dernière. Il y en a quantité de rayées, & quelques-unes sont rayées d'or. Les plus belles se vendent chez M^r Charlier. Les Tafetas d'Angleterre mouche-tes se portent en doublure. On ne met plus guère de Frange au

376 MERCURE

bas des Grizetes, & la plus grãde mode est d'y mettre un Point d'Espagne couché. On voit fort peu d'Étofes à fonds de Satin. Elles sont toutes à fonds de Gros de Tours, & on en porte quantité à carreaux. Je ne puis encor vous rien dire des Habits des Hommes. La plûpart des Personnes de qualité portent des Garnitures d'une richesse qui empêchera que les Particuliers ne les imitent, puis qu'elles reviennent à cinquante Louïs. Ces Garnitures sont de Point-d'Espagne, ou de Point-d'Aurillac. La mode la plus generale des Hommes, est d'avoir des Lesses à leurs Chapeaux. Elles sont fort déliées, & font grand nombre de tours. Ils commencent à porter moins de Boucles sur leurs Souliers, & ?

mettent des Rubans. Le Mois prochain je vous en apprendray davantage.

Je croyois finir par l'Article des deux Loteries du Roy; mais comme il y a un Lot de la premiere, & deux de la seconde qu'on n'est point encor venu demander, je ne puis avoir la Liste que l'on m'a promise, que ces trois Lots ne soient delivrez. Je vous l'envoyeray, accompagnée d'une Planche par laquelle vous verrez la maniere dont la Loterie a esté tirée, & la Machine dont on s'est servy. Cette Planche me viendra de si bon lieu, que je puis vous assurer qu'elle sera tres-exacte. J'auray soind'y joindre des fort jolis Vers que l'on m'a donnez sur ce sujet. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris. ce 30. Avril 1681.



TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

A <i>Vant-propos,</i>	1
<i>L'Academie de Villefranche au</i>	
<i>Roy. Epistre,</i>	3
<i>Sonnet au Roy,</i>	15
<i>Madrigal sur le mesme sujet,</i>	17
<i>Ce qui s'est passé au College des Me-</i>	
<i>decins à Lyon, touchant l'Electiõn</i>	
<i>d'un nouveau Doyen,</i>	17
<i>Colleges de Medecine établis par le</i>	
<i>Roy,</i>	24
<i>Lettre à celle qui a si galamment écrit</i>	
<i>l'Histoire de ses Conquestes,</i>	31
<i>Fable,</i>	38
<i>Particularitez touchant ce qui s'est passé</i>	
<i>à l'entreveuë de l'Empereur & de</i>	
<i>l'Electeur de Baviere,</i>	40
<i>Départ de M. l'Evêque d'Héliopolis,</i>	
<i>& de M. l'Abbé de Lyonnie, pour les</i>	
<i>Missions de la Chine,</i>	53
<i>Le Procès galant, avec toutes les Pièces</i>	

T A B L E.

<i>du Procès, Histoire,</i>	54
<i>Le dernier Sapate de Savoye,</i>	87
<i>M. le Comte d'Estrées est regen Maréchal de France,</i>	106
<i>Forme de Serment de Messieurs les Maréchaux de France,</i>	111
<i>Origine des Maréchaux de France & leurs fonctions,</i>	113
<i>Mort de Madame de Séguiran,</i>	122
<i>Mort du Sieur Francisque Corbet, & son Epitaphe,</i>	127
<i>Balet dancé à Hanover; avec les Vers du Sujet, & ceux qui ont esté faits sur les Personnages,</i>	133
<i>Benefices donnez par le Roy,</i>	201
<i>Lettre en Proverbes,</i>	211
<i>Tout ce qui s'est passé à l'Académie Françoisé à la Recoption de M. le Premier Président,</i>	222
<i>Tout ce qui s'est passé à S. Germain pendant la Semaine Sainte,</i>	252
<i>Mariage de M. le Comte de Gacey, & de Mademoiselle Berchelot,</i>	259
<i>Lettre touchant l'Escarboucle,</i>	270
<i>M. de Sevo est nommé Premier Prési-</i>	

TABLE.

<i>débit au Parlement de Mets,</i>	275
<i>Noms des Ambassadeurs & Envoyez qui sont en cette Cour;</i>	282
<i>La Poule, Fable,</i>	286
<i>Morts diverses, 288. & pages suivantes.</i>	
<i>Fautes survenues dans l'Article de la mort de M. de Charost,</i>	302
<i>Accouchement de Madame la Princesse de Marsillac,</i>	307
<i>Prevoité Generale de la Franche-Comté donnée par le Roy,</i>	309
<i>Abbaye de Luc donnée à M. l'Abbé de Féris,</i>	309
<i>M. l'Abbé Fléchier prêche aux Mi- nimés,</i>	310
<i>Conversions,</i>	312
<i>Le Faux Mariage, Histoire,</i>	313
<i>Tout ce qui s'est passé à S. Cloud pen- dant le séjour que Leurs Majestez y ont fait,</i>	327
<i>Explication de la premiere Enigme du Mois dernier,</i>	349
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le Mot,</i>	345
<i>Explication de la seconde Enigme, avec</i>	

T A B L E.

<i>Les noms de ceux qui en ont trouvé le sens,</i>	346
<i>Noms de ceux qui ont trouvé les véritables Mots de l'une & de l'autre,</i>	347
<i>Enigme,</i>	352
<i>Autre Enigme,</i>	353
<i>Mariage de Mademoiselle de Tesse,</i>	355
<i>M. Guercbois est reçu Procureur General au Parlement de Roënn,</i>	356
<i>Le Roy donne à M. de Chazeron la Lientenance Generale du Roussillon,</i>	358
<i>Airs spirituels enseignez par M. de Bassilly,</i>	360
<i>Charge de Secretaire du Cabinet du Roy donnée à M. le Marquis de Saint Poixange,</i>	361
<i>Mots diverses, 362. & pages suivantes,</i>	
<i>Modes nouvelles,</i>	374

Fin de la Table.

AVIS pour placer les Figures.

LE Système doit regarder la page 96.

L'Air qui commence par *Flaissez-vous, baissez-vous, deux Printemps*, doit regarder la page 100.

La Planche où est écrit *El Palacio de Araujua*, doit regarder la page 304.

L'Air qui commence par *Dans le temps des frimats*, doit regarder la page 359.

1. erog. vue b.
La 2. Des R.

1500 -
OKL 85

